



Edité par l' Agence Mauritanienne d'Information

HORIZONS

Spécial / Décembre 2022

Magazine mensuel



**Un Etat fort et moderne
au service du citoyen**



Directeur de Publication

Mohamed Fall Oumeir Beye,
Directeur Général de l'AMI

Directeur de la Rédaction

Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef

Khalilou Diagana

Secrétaire de Rédaction

Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette

Elhadrami Ould Ahmedou

Tel : +(222) 47 00 00 55

had.mac@gmail.com

Cheikh Mamoudou Sy

Tel : +(222) 44 12 36 95

Photographe : Ezhal

AMI

Tél. 45 25 29 70 / 45 25 29 40

Fax : 45 25 55 20

Email : chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B.P : 371 / 467

Direction Commerciale :

Tél. 45 25 27 77

Email : dgsami@yahoo.fr



Nouakchott :

Le point de départ de l'Etat moderne

4

7

**Importantes avancées propulsant le pays vers
une ère nouvelle (coordinateur de la CSEPS)**

9

**Présentation de la Cellule de Suivi de l'Exécution
des Priorités Stratégiques (CSEPS)**

10

**Quel rôle la Mauritanie peut elle jouer pour contribuer à la
sauvegarde de la planète :**

L'Hydrogène vert outil d'atténuation

13

Diplomatie mauritanienne entre passé et présent

20

Décrispations politiques tous azimuts

27

2019-2022 : La SOMELEC a-t-elle sorti la tête de l'eau ?

31

La Mauritanie, futur hub énergétique régional et international

34

Secteur minier :

**Expansion fulgurante et afflux
d'investissements**

37

Education nationale :

L'école dont nous rêvons prend forme

40

TAAZOUR, au service du citoyen mauritanien

46

Le CSA, au cœur du dispositif social

59

Agriculture :

**L'autosuffisance alimentaire,
une priorité nationale**

61

Elevage :

**Bilan globalement satisfaisant
des trois dernières années**

65

Pêche :

**Rationalisation et rentabilisation
de la ressource**



La Mauritanie, terre de convergence et de résilience

1960-2022, soixante-deux ans de la vie d'un pays, de la construction d'un Etat moderne, mais c'est juste une portion de la longue histoire d'une Nation qui s'est construite sur le socle de la diversité qui donne une force de résilience pérenne.

Les bâtisseurs premiers avaient pu imposer l'existence d'un pays et sa reconnaissance malgré les aléas, malgré les appétits, malgré le mépris, y compris des fils de cet espace qui ont mis du temps à accepter que la République Islamique de Mauritanie soit.

Ce ne sont pas les raisons de douter qui ont manqué, ni les périodes de soudure, encore moins les tumultes engendrant les dérèglements dont les effets sont accentués par l'extravagance d'une élite qui ne finit pas de se chercher.

S'adressant pour la première fois à ses concitoyens le 1er mars 2019 au cours d'une profession de foi que l'Histoire retiendra comme un engagement solennel, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani retenait pour nous la moitié du verre plein, résultat des accumulations des efforts entrepris jusque-là.

Il fondait ainsi la philosophie d'une gouvernance basée sur l'équité dans la vision, la mesure dans le jugement et sur l'exemplarité dans l'action. Reconnaisant «les dysfonctionnements», «les insuffisances», il s'engageait à continuer l'œuvre consistant à «mettre en place un Etat fort qui veille au bien-être de ses citoyens, protéger son intégrité territoriale et occuper la place qui lui sied dans le concert des nations». Dans la vie des Nations, il y a des moments de nécessaires reprises en main du cours des événements. Cela demande une maîtrise sans faille de tous les facteurs d'évolution sociale, politique, culturelle, économique, de tous les leviers servant à faire avancer la machine.

Après quelques décennies d'errements, le pays est aujourd'hui sur la voie, la bonne.

Celle qui fait renouer avec les vocations originelles d'une Mauritanie, terre de convergences et d'Histoire. Ce pays est destiné à incarner la réflexion qui dit que «l'histoire n'est que la géographie dans le temps, comme la géographie n'est que l'histoire dans l'espace», tant sa géographie a déterminé son histoire.

Celle qui permet d'alléger les souffrances et de faire face, ensemble, aux crises (sanitaire comme la Covid19, environnementale comme la sécheresse et économique comme les conséquences des troubles mondiaux). Tout en continuant à développer le pays par la réalisation de projets structurants.

Celle qui permet d'ouvrir les champs, tous les champs. Celui de la possibilité pour les acteurs politiques de prendre en compte des fondamentaux autour desquels le consensus peut se faire, d'apaiser leurs rapports et de tempérer leurs excès. Il était temps pour nous de voir notre personnel politique s'inscrire dans le registre de la Raison et non celui de l'émotion.

Celle qui permet de revenir à la culture de l'ordre, du mérite, du travail, celle qui fait du partage une valeur première.

Nous sommes dans un monde où le tumulte et la cacophonie couvrent l'utile, où la légèreté et l'artifice occultent la vérité, où les passions et les illusions empêchent la raison de produire une saine intelligence de ce qui nous entoure voire de ce que nous sommes.

Stabilité politique grâce à une gouvernance équilibrée et ouverte. Sécurisation de nos frontières grâce à la vigilance de notre système de défense. Mise sur les rails de l'économie nationale par une gestion rigoureuse prenant en compte l'exigence du partage équitable de l'usufruit de l'effort commun. Engagement effectif et déterminé dans la culture des valeurs citoyennes d'égalité, de justice et d'équité. Respect des différences dans les positionnements et les appartenances... Avec pour sève nourricière : la transparence dans la relation aux affaires publiques, la vérité dans le discours et l'exemplarité dans le comportement.

A 62 ans, nous sommes dans les perspectives les meilleures, même s'il ne faut jamais oublier les risques que nous fait courir notre appartenance à une zone de fortes turbulences.

AMI



Nouakchott :

Le point de départ de l'Etat moderne

Par Yahfdhou Ould Zein

Qui pensait il y a seulement quatre-vingt ans que Nouakchott allait devenir la capitale de la Mauritanie indépendante ?

En cet endroit de la côte mauritanienne, l'Aftout Sahli se rétrécit fortement, étranglé au Nord par les dunes de sable que déverse inexorablement l'Akchar (1), terrible massif sablonneux qui tend ses tentacules toujours vers le Sud depuis les confins les plus reculés au Nord-Ouest du pays.

C'est ici, entre le 18° 07 de latitude Nord, 15°56 de latitude Ouest, à 300 km du fleuve Sénégal et à 500 km de Nord Nouadhibou, port de pêche, que va prendre forme, au tout début du 20ème siècle, le premier centre urbain en création, sur ce point de la côte mauritanienne.

La destinée de Nouakchott est de tout temps soumise à une triple menace depuis sa création par la conjugaison de l'avancée des dunes de sable, le sel et le risque d'inondation (l'eau). M. F. Courel disait « Nouakchott s'installe sur un site à risques multiples ».

En réalité, la ville de Nouakchott se trouve coincée entre la pression des dunes qui l'engorge et une bande de terre salée ou sebkha la séparant de la mer qui se termine à l'ouest par un cordon littoral fragile (Aftout Essahli).

Pourtant, déjà au 15ème siècle, les navigateurs européens s'étaient parfaitement rendus compte de la richesse des fonds de la côte mauritanienne. Mais, à cause de l'éloignement des lieux de la consommation et de la difficulté de conserver le poisson un temps assez long par les moyens, à la portée des gens de l'époque, ces parages sont restés interdits aux bateaux européens.

Seuls les Imraguens (2) installés en campements, se livraient jusqu'alors à une activité de pêche sans pour autant aboutir à une sédentarisation effective et donc à une vie urbaine organisée.

Ainsi donc, à la veille du 20ème siècle, la côte mauritanienne dans son ensemble n'a intéressé la colonisation que d'un point de vue purement militaire et accessoirement commercial. Aucune activité économique digne de ce nom n'a été développée, ce qui aurait pu constituer un point d'attraction et de fixation devant favoriser la sédentarisation des populations locales.

La nature des conquêtes pour la plupart éphémères des Portugais, des Hollandais, des Espagnols, des Anglais et des Français, ne peut non plus être étrangère à cette situation. On restera longtemps dans le doute, l'hésitation et l'improvisation à cause des insuccès obtenus dans cette région mal connue, parsemée de dangers et d'épaves de navires, seuls amers souvenirs des navigateurs. Le naufrage de la Méduse (3) rend tristement célèbre cette région et fait hésiter tous les navigateurs à se hasarder là où la navigation paraît être difficile et périlleuse.



En dépit de ces inconvénients, le développement de l'industrie textile va favoriser dans cette zone l'émergence d'une vocation de centre de commerce de la gomme.

La fondation par les Hollandais en 1721 du comptoir de Portendick (Port Heddi, du nom de l'Emir du Trarza), non loin, au Nord de Nouakchott, dans une petite baie protégée contre la houle, va donner un certain espoir pour le début d'une sédentarisation.

Mais, c'est Coppolani (3), qui installe en 1903 le premier poste militaire à 70 km au Sud de Portendick.

L'aviateur, Antoine Saint-Exupéry, qui y pose de temps en temps l'avion de l'aéropostale, qualifie le second poste instruit en 1929 en termes peu encourageants. « Ce petit poste de Mauritanie était alors aussi isolé de toute vie qu'un îlot en mer ». Il s'agit certainement le vieux Ksar aux habitations en banco à l'image de celles des villages dans le Maghreb arabe, entouré de quelques campements. Dans un récit de voyage intitulé Vent de sable, écrit en 1923, Joseph Kessel évoque « le pire endroit de la côte ». C'est seulement vers 1935 que les premières constructions sont réalisées par les populations à la faveur du tracé de la route Rosso-Atar.

Jusqu'aux années cinquante, la population est restée limitée (250 âmes) selon le témoignage de Pierre Messmer de passage dans cette localité en 1954.

L'approvisionnement en eau potable avait freiné, pour sa part, le mouvement urbain qui s'amorçait sur cette partie du littoral, longeant l'Aftout Sahli, célèbre par la salinité de ses eaux souterraines. Il y a lieu d'insister sur ce point, car le manque d'eau

douce semble avoir, depuis des siècles, joué un rôle négatif dans toute tentative de sédentarisation le long de la côte mauritanienne et servit de prétexte aux autorités coloniales pour se dispenser de tout appui à ce centre embryonnaire durant le début du 20ème siècle, d'autant plus que certains lobbies coloniaux fortement implantés à Dakar et représentant les intérêts de la Compagnie des Indes et du Sénégal entreprenaient régulièrement un travail de sape contre toute tentative d'implantation d'industries ou de commerce sur le littoral mauritanien.

La position stratégique de voie maritime, de facilité d'accès et d'approvisionnement pèsera beaucoup dans le choix de Nouakchott comme capitale, au moment de l'indépendance.

Cette nouvelle situation va favoriser l'alimentation de Nouakchott en eau potable à partir d'Idini (nappe du Trarza), à 56 km à l'Est sur la route de l'espoir ou la nationale N° 1, la transformation rapide de ce poste militaire en une ville sur les bords de l'Atlantique, dans une position privilégiée, à la lisière de désert.

Nouakchott est un véritable défi au milieu naturel austère, à l'emprise ethnique et tribale, à la volonté de construire une capitale avant celle de l'Etat et de la Nation. A ce titre, Nouakchott à la proclamation de l'indépendance nationale en ce jour mémorable du 28 Novembre 1960 peut être « la capitale de l'espoir » Brasilia, comme la surnommait André Malraux.

Pendant la première décennie, Nouakchott (5) restera une petite ville sans grande ambition même si certaines infrastructures de base vont être développées pour répondre aux besoins administratifs prioritaires.



C'est vers les années soixante-dix que, sous la pression de la grande sécheresse, qu'un exode rural massif et désordonné va transformer subitement Nouakchott en une grande ville en raison des possibilités d'accueil, d'emploi et de scolarisation qu'offrent les principales infrastructures nationales qui s'y trouvent.

En quelques années seulement, le quart de la population mauritanienne va se retrouver à Nouakchott qui connaît alors un développement urbain sans précédent, anarchique, spéculatif et d'une ampleur telle que les infrastructures et les équipements collectifs accompagnent difficilement sinon rarement, les besoins qui sollicitent partout des solutions souvent urgentes et parfois structurelles.

Nouakchott, lieu de tous les contrastes, s'est construite au jour le jour et offre le visage d'une ville en perpétuelle chantier, s'étendant à perte de vue du sud au nord, recalée à l'est par les dunes de sable et à l'ouest par la mer.

Suite aux sécheresses cycliques qui ont frappé la Mauritanie depuis 1968, la population s'est multipliée de façon exponentielle. A titre indicatif entre 1962 et 1990, la population a été multipliée par 81 entre 1959 et 1988 et la superficie de la ville est passée pour la même période de 240 à 8 000 hectares, entraînant une crise urbaine sans précédent au point que la volonté de surmonter l'épreuve de l'exode a cédé le pas au laisser-faire.

Les limites précises de Nouakchott sont définies en 1958 mais en raison de la poussée démographique fulgurante, elles vont être revues en 1967, 1978, puis en 1990 (décret 90-124 du 10/09/90 définissant les nouvelles frontières de la capitale qui débordent sur la région voisine du Trarza).

Ainsi, Nouakchott qui compte désormais 9 arrondissements connaît des taux d'accroissement exceptionnels annuels, bouleversant tous les schémas urbains et remettant aux calendes grecques le choix qui a présidé à l'édification de la nouvelle capitale comme ville moderne, structurée du point de vue urbain et organisée.

Fatalement, tous ces facteurs ont pesé lourdement sur le devenir de Nouakchott qui est resté longtemps une grande ville, sans équipements urbains conséquents, sans charme, à la recherche de son identité perdue, aux potentialités riches mais pauvrement exploitées alors que ses atouts la prédestinaient à un sort meilleur.

L'institution des Communes en 1986 qui résulte d'une politique de décentralisation et d'une option privilégiant la participation des populations à la gestion de leurs affaires, comme véritable outil de développement, sera la première réponse à ces défis.

Malgré l'insatisfaction des populations, les difficultés de toutes sortes qui ont marqué cette expérience, la politisation excessive de l'action municipale, les errements et l'absence de vision claire des attributions effectives des structures locales, des progrès ont été enregistrés en ce qui concerne la prise en charge du développement urbain de la capitale.

Au fur et à mesure des mandats, les autorités muni-



cipales vont s'atteler, tant bien que mal, à résoudre, grâce à l'appui de l'Etat les goulots d'étranglement qui pèsent sur le développement urbain de la ville de Nouakchott. Sans résultat significatif.

Il a fallu attendre, ces deux dernières années à la faveur d'une nouvelle volonté politique de modernisation de la capitale, pour voir Nouakchott devenir un véritable chantier où les routes, les écoles, les infrastructures sanitaires, les bâtiments administratifs, l'aménagement urbain des principaux quartiers de la ville, s'effectuent à un rythme accéléré.

Attirée par l'emploi qu'offre la ville, la population n'a cessé, grâce à un flux migratoire exceptionnel, de se développer passant de 500 en 1950 à 4 840 en 1959, 35.000 en 1970, 104.054 en 1975, 206.700 en 1980, 600.000 en 1998 à une estimation de 1.000.000 en 2009.

C'est le signe d'une vitalité certaine, conférant à la ville le statut de premier centre de peuplement du pays avec un marché de consommation et une main d'œuvre relativement importants. D'autant plus importante par ses performances, Nouakchott se taille la part du lion dans l'enseignement avec un taux de scolarisation élevé et l'existence sur son sol des principaux centres d'enseignement privé, les grandes écoles et la plupart des universités (publics et privés) du pays.

Ces infrastructures scolaires attractives contribueront d'une manière positive à la formation d'une main d'œuvre qualifiée sur place pour répondre aux besoins, sans cesse croissants, d'une grande ville en pleine expansion.

D'ici l'an 2025, trois secteurs serviront de locomotive à l'essor et au développement de Nouakchott. D'abord, la pêche en raison de son importance de plus en plus grande sur le littoral, à proximité de Nouakchott. La multiplication des campements de pêche, la construction d'un marché au poisson moderne sur la plage, l'implantation d'unités industrielles pour le traitement et la conservation du poisson, la perspective d'un quai de pêche au Port Autonome de Nouakchott, et la construction du Port de Tanit et le développement des villages de pêcheurs sont en train de donner à cette ville une vocation maritime qui lui manquait fortement du fait de la faiblesse de ses infrastructures.

Le bâtiment, lui aussi a des jours meilleurs devant lui à Nouakchott avec la distribution des terrains aux population habitant les quartiers précaires

appelés à disparaître avec le lotissement de nombreuses zones d'habitation, le développement de l'habitat évolutif et l'encouragement que procure le crédit foncier.

Les tranchées sillonnent les routes qui se développent pour rattraper l'édification des quartiers qui poussent maintenant partout à la satisfaction des populations depuis longtemps à la recherche d'un habitat décent. Nouakchott tend ses tentacules vers le Sud Est et le Nord-Ouest. Les inondations de Mellah, il y a 10 ans, et la salinité de la bande séparant la ville des plages poussent à ce choix en matière de lotissement.

L'activité commerciale dynamique, débordante et entreprenante des hommes d'affaires, la politique de crédit, les infrastructures portuaires, aériennes et de télécommunication, placent Nouakchott au carrefour de toute la Mauritanie.

Ayant le plus grand port du pays, le second taux de scolarisation, les infrastructures scolaires, sanitaires et touristiques les plus importantes, principal centre de peuplement, de nombreuses activités industrielles et commerciales, une forte main d'œuvre et qualifiée, le plus grand budget municipal, se trouvant à l'intersection des routes nationales, avec un climat doux, Nouakchott a toutes les chances de conserver son leadership dans le pays.

Tout indique que l'extension, l'essor et la prospérité de la capitale seront assurés en ce début de millénaire.

Le Plan directeur d'urbanisation qui vient de s'achever, l'aménagement du centre-ville en cours, la création et l'implantation d'espaces verts, le développement du tourisme, le jalonnement des routes par les arbres, la construction de zones résidentielles spacieuses et belles, l'existence d'un aéroport international de haut standing, la réalisation d'évacuation des eaux de pluie, conféreront dans un proche avenir l'aspect de modernité qui sied à son rang de la plus importante ville de Mauritanie.

Aussi, les monuments qui constituent la mémoire de la ville seront érigés et les complexes de sport et de loisirs viendront appuyer les infrastructures déjà existantes pour contribuer au charme de la cité et participer à la chaleur de son ambiance naturelle. Etonnante carte de visite pour une ville trop convoitée, très dynamique et ambitieuse mais souvent très méconnue.



Anniversaire de
l'Indépendance Nationale



HORIZONS

Numéro spécial

Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 29

5

Décembre
2022



Félicitations

A l'occasion du 62ème anniversaire de l'indépendance nationale, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et l'ensemble de son personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à Son Excellence, Monsieur Mohamed Cheikh El-Ghazouani ainsi qu'au peuple mauritanien.

CNSS

Pilier de la Sécurité Sociale

• Pièce maîtresse du dispositif de la sécurité sociale en Mauritanie et outil d'intervention de l'Etat en matière de politique nationale dans le domaine de la protection sociale ainsi que de l'assistance en faveur des travailleurs, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a mené une politique multiforme visant à renforcer son domaine d'intervention, de prise en charge des retraités, de réparation des accidents de travail et des maladies professionnelles, de paiement des allocations familiales, etc.

• A cet effet, et en vue de rendre son intervention rapide et efficace, la CNSS a mené de manière organisée et résolue une politique de proximité dans le souci d'offrir à ses assurés des prestations plus accessibles, grâce à l'implantation et à la mise en service d'agences régionales couvrant l'ensemble du territoire national, à la satisfaction générale des employés éloignés de Nouakchott. Afin que ce régime d'assurance puisse fonctionner convenablement et répondre aux attentes des bénéficiaires, la CNSS a mis un dispositif de nature à permettre une prise en charge de qualité pour les accidentés du travail, les retraités et leurs ayants-droits.

• Consciente des enjeux du moment, du besoin de répondre aux attentes de ses assurés et de la mission de service social que les pouvoirs publics lui ont confiée, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) s'attèle aujourd'hui, dans le cadre de son plan d'actions quinquennal 2020-2024, à la mise en valeur de son potentiel humain et financier pour s'engager résolument vers l'assainissement, la mise à niveau de ses structures et l'amélioration de ses prestations afin de donner, durant les prochaines années, une nouvelle impulsion à la sécurité sociale, sa raison d'être et traduire dans les faits les orientations du Président de la République dans le domaine de la sécurité sociale.

• Disposant d'un savoir-faire en matière de sécurité sociale solide et unique dans le pays, d'une performance indiscutable acquise tout au long de son parcours de plus d'un demi siècle et d'une santé financière lui permettant de répondre à temps aux sollicitations de ses assurés, la CNSS s'est forgée une image de marque convenable et s'est imposée comme un levier essentiel dans la politique de l'Etat en matière de politique sociale.

Parmi les principales réalisations obtenues ces quatre dernières années, il y'a lieu de citer, entre autres :

- Refonte des textes
- L'achèvement du projet de loi et des avants projets de textes d'application, modifiant et remplaçant la loi 67039 du 3 février 1967 instituant un régime de sécurité sociale en vue d'assurer sa pérennité et d'améliorer les prestations servies aux assurés sociaux

• Modernisation

• Réalisation de l'étude diagnostic du système d'information en vue de la réalisation du projet de digitalisation des activités de la CNSS. Le DAO relatif à l'acquisition du DATA CENTER est déjà élaboré avec l'assistance du BIT qui a mobilisé à cet effet un bureau spécialisé ;

• Projet de construction du nouveau siège de la CNSS à Nouakchott (R+8) et du recrutement du bureau de contrôle et de suivi des travaux de construction. La procédure de marché est en cours ;

• Interconnexion au siège des agences régionales de NDB, Aleg, Rosso Kaédi, Zouerate en cours.

• Amélioration des ressources du régime de sécurité sociale

• A travers le relèvement du plafond des cotisations qui passe de 7000 MRU par mois à 15 000 MRU par mois, à compter du 1er janvier 2021 (décret No 186-2021)

• Amélioration des prestations servies aux assurés sociaux à travers :

• L'augmentation de l'âge de départ à la retraite qui a été porté à 63 ans au lieu de 60 ans

• La suppression de la condition d'âge de la veuve pour le bénéfice de ses droits à pension (plus de 428 veuves dont l'âge est inférieur à 50 ans en ont déjà bénéficié)

• La mise en application de l'augmentation de 60 % des pensions principales et dérivées à compter du 1er janvier 2021 et ce, conformément aux orientations du

• Président de la République, visant l'amélioration des conditions de vie des couches les plus vulnérables, notamment dans le domaine de la protection sociale.

• Renforcement des capacités de gestion de l'institution :

• Recrutement pour les besoins inscrits au plan d'action quinquennal (2020-2024) de l'institution, de 42 cadres en diverses compétences y compris les membres de la cellule actuarielle et 26 inspecteurs de sécurité sociale ;

• Formation intensive des membres de la cellule actuarielle sur les études actuarielles, dispensée par les organismes et institution spécialisés (OIT, BIT, AISS, CNSS Maroc) ;

• Formation à l'ENAJM de 31 inspecteurs de sécurité sociale dont 26 nouvellement recrutés.

• En définitive, la CNSS s'oriente résolument, vers la refonte du cadre juridique et réglementaire du régime de sécurité sociale qu'elle gère, le renforcement des capacités de gestion de l'institution, la modernisation de son système d'information, l'extension de la couverture sociale, etc., en vertu de sa mission de service public.

Importantes avancées propulsant le pays vers une ère nouvelle (coordinateur de la CSEPS)

Le coordinateur de la Cellule de suivi de l'exécution des projets stratégiques prioritaires (CSEPS), M. Yahya Ould Kebd, affirmé que les trois dernières années ont été marquées par d'importantes avancées propulsant le pays vers une ère nouvelle, et ce, dans de nombreux domaines. Il a donné comme exemple le volet social où les réalisations sont fulgurantes, et ce dans une interview exclusive accordée au magazine Horizons dont voici l'intégralité :

Horizons : La Cellule de Suivi de l'Exécution des Priorités Stratégiques constitue un outil novateur de suivi de l'action publique. Dans quelle mesure pensez-vous qu'elle contribuera à enraciner la culture de transparence dans la gestion publique ?

Le coordinateur : pour répondre à votre question, permettez-moi dans un premier temps de rappeler que cette cellule n'aurait pas pu voir le jour sans la volonté de SEM Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani de traduire ses engagements dans les faits et la transparence en mettant en place, pour la première fois de l'histoire du pays, un instrument de suivi du programme présidentiel. Cette cellule est la traduction de cette volonté de transparence car, à l'instar des pays ayant adopté le mécanisme des « delivery unit » dans la mise en œuvre de leur politique publique, la Mauritanie entend envoyer un message fort à l'opinion nationale et aux partenaires internationaux, d'un gouvernement et d'un président qui transforme ses paroles de campagne en actes vérifiables.

En effet, le concept des delivery unit est inspiré de l'expérience de la Grande Bretagne à l'époque de Tony Blair qui a souhaité créer une cellule d'experts qui auront pour mission le suivi, en temps réel, des priorités stratégiques du gouvernement. Autrement dit, une « Delivery Unit » permet de s'engager, publiquement, pleinement et méthodiquement, à la réalisation des objectifs essentiels d'un mandat.

La CSEPS a ainsi pour mission de suivre, en relation avec les départements ministériels et les autres structures concernées, l'exécution des projets et réformes phares du Programme du Président de la République, d'évaluer périodiquement leur état d'avancement, d'apporter un appui technique aux structures d'exécution et de soumettre au Président de la République des recommandations à l'effet d'améliorer la performance des programmes et projets en cours.

Horizons : La commission d'orientation stratégique supervisant le travail de la Cellule vient d'annoncer que la plupart des projets de développement figurant dans le programme « Taahoudati » de Son Excel-



lence le Président de la République sont « achevés » ou sont à un « état d'exécution avancé ». Quels sont les domaines concernés par ces réalisations ?

Le coordinateur : ces trois dernières années ont été marquées par d'importantes avancées propulsant le pays vers une ère nouvelle, et ce, dans de nombreux domaines. Il n'y a qu'à regarder le domaine social, par exemple, où les réalisations sont fulgurantes. A commencer par l'assurance gratuite de 680.000 individus en situation de vulnérabilité qui se rajoutent aux 603.000 de la CNAM, soit un total de plus 1.280.000 personnes bénéficiant de l'assurance maladie et, avec la création récente de la CNAS, la Mauritanie évolue vers l'assurance universelle pour l'ensemble de ses citoyens. Sur le même registre, les pensions des retraités ont été valorisées à 100% et sont payées mensuellement. Les personnes handicapées, les patients de dialyse indigents bénéficient également d'une aide substantielle et les frais d'évacuation à l'étranger pour les personnes indigentes sont intégralement pris en charge par l'Etat. A cela il faut ajouter la gratuité des soins d'urgence et la prise en charge des accidents de la route, ainsi que le programme du cash transfert qui touche plus de 500 000 familles, autant de mesures sociales qui font de la Mauritanie l'un des pays qui disposent de l'une des meilleures couvertures sociales de la sous-région, d'après nos partenaires.

Au niveau de l'amélioration du cadre de vie et des infrastructures, les réalisations se poursuivent également à un rythme satisfaisant malgré les effets de

la crise inédite du COVID-19 et une conjoncture internationale singulière. A titre d'exemple, près de 600 localités rurales ont pu être raccordées, depuis l'accession de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, à l'eau courante et 168 l'ont été à l'électricité.

Au niveau de l'éducation, 1.400 salles de classes, tout niveau confondu, ont été réalisées et équipées en table-bancs.

Au niveau de l'agriculture, 8.000 Ha ont été aménagés au profit des communautés les plus défavorisées, 32 barrages ont été construits et 1 619 Km de protection de culture réalisés.

En matière d'infrastructures routières, 890 km de routes ont été exécutés et mis en service entre 2019 et 2021.

Ce ne sont là évidemment que des exemples qui prouvent la dynamique.

Horizons : Vous avez mentionné la culture de l'obligation de résultats, comment trouvez-vous le niveau de compréhension de l'administration mauritanienne de ce concept ?

Le coordinateur : Afin de garantir un suivi opérationnel et cohérent des priorités stratégiques identifiées au niveau du programme du Président de la République, la CSEPS a mis en œuvre un plan d'actions pour le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le suivi, conformément aux principes de la gestion axée sur le résultat (GAR).

C'est dans ce cadre que la CSEPS a organisé une série de formations destinées aux points focaux des départements ministériels. Notre objectif est de pouvoir pérenniser cette action en créant un noyau dur de formateurs au sein des ministères.

L'obligation de résultats passe également et avant tout par la transparence dans la communication publique. Il est à noter que la coordination de la communication figure comme axe principal de l'action de la CSEPS comme stipulé dans le décret portant sa création. A cet égard, la CSEPS pilote actuellement un état des lieux qui mobilise l'ensemble des acteurs de la communication aussi bien au niveau gouvernemental qu'au niveau des partenaires. Des groupes de discussions ont été mis en place sur cette thématique et seront couronnés par une table ronde qui, je l'espère, aura lieu avant la fin de cette année.

Horizons : La cellule travaille présentement à la mise en place d'une plateforme numérique dédiée au choix des priorités. Quel est le rôle de cette plateforme ? Quels sont les autres outils de suivi de la CSEPS ?

Le coordinateur : La plateforme est déjà là et a été conçue et opérationnalisée en un temps record. En effet, l'un des projets phares de la CSEPS aura été la création d'une plateforme numérique conçue sur la base d'un système permettant à la fois de centraliser l'information sur les projets et les pro-

grammes, de gérer le processus de suivi de réalisation et d'aider à la prise de décision.

En d'autres termes, cette plateforme numérique est une réponse efficace à la complexité inhérente au suivi de la multiplicité des chantiers et réformes retenus dans le programme du Président de la République. Cet outil numérique permet de suivre en ligne l'exécution du programme du président de la République et de situer les retards enregistrés tout au long du cycle de chaque projet engagé. Les experts de la cellule travaillent actuellement pour permettre l'accès du public à cette plateforme.

Les données traitées par la plateforme, présentent des enjeux majeurs pour le pays et revêtent une forte dimension interministérielle, d'où l'importance de renforcer la collaboration et la communication interministérielle afin d'atteindre ensemble les résultats escomptés.

En appui à cette plateforme numérique, des notes d'alerte et des tableaux hebdomadaires parviennent directement à SEM le Président de la République afin d'insuffler l'impulsion nécessaire au gouvernement et faire avancer les projets. En outre, les ministres et leurs points focaux, chacun dans son domaine, ont un accès direct à la plateforme numérique pour mieux interagir avec la cellule et procéder aux corrections et orientations idoines.

HORIZONS: Quelles sont les principales contraintes que la Cellule rencontre dans l'accomplissement de sa mission ?

Le coordinateur : Comme toute institution, la cellule n'est pas exempte d'insuffisances et achoppe aux difficultés inhérentes à toute création nouvelle. Nous avons trois sortes de contraintes qu'on peut résumer comme suit :

- Contraintes liées au manque d'appropriation de ce genre d'outil par l'ensemble des acteurs ;
- Contraintes liées au manque d'atavisme dans la culture des résultats dans l'action publique ;
- Contraintes liées à l'éclatement et à l'insuffisance dans la disponibilisation des données qui sont souvent assez jalousement gardées par les institutions impliquées.

Horizons : Quelles sont les perspectives de la Cellule ?

Le coordinateur : Nous entendons d'abord établir un interfaçage des plateformes sectorielles mais aussi rendre mature notre propre Plateforme numérique pour qu'elle puisse répondre à toutes les requêtes. Nous continuons également à œuvrer pour une meilleure internalisation de nos outils par nos différents partenaires.

Aussi devrions nous intensifier nos efforts pour vaincre les résistances aux changements de nos pratiques afin d'instaurer une véritable éthique de la redevabilité.

Par ailleurs, nous devons développer et diversifier notre expertise. Enfin, nous allons travailler pour une meilleure reconnaissance au niveau international de la CSEPS et développer des partenariats avec des Delivery Unit aux niveaux sous-régional, régional et international.



CNHy
**Commission Nationale
des Hydrocarbures**

FELICITATIONS

A l'occasion du 62ème anniversaire de l'Indépendance Nationale, le Président de la Commission Nationale des Hydrocarbures et l'ensemble de son Personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à son Excellence, Monsieur Mohamed Cheikh EL GHAZOUANI ainsi qu'au peuple mauritanien.

Présentation de la Cellule de Suivi de l'Exécution des Priorités Stratégiques (CSEPS)

La mise en œuvre des priorités du programme du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani en est à sa troisième année. C'est l'heure du bilan.

Pour ce faire, de nouveaux instruments ont été introduits pour évaluer les réalisations accomplies, tirer les leçons des expériences vécues et éclairer les actions futures. C'est dans ce cadre que la Cellule de Suivi de l'Exécution des Priorités Stratégiques (CSEPS) a vu le jour.

Cette cellule créée par décret N°2020.211/PR, du 18/12/2020 du Président de la République est devenue effectivement opérationnelle depuis janvier 2022.

Organisée autour du Comité d'Orientation Stratégique (COS), d'une Unité de Coordination rattachée du Ministère Secrétariat Général de la Présidence de la République, et des Points Focaux, la Cellule tire profit du concept de « delivery unit » qui est une unité de transmission qui a vu le jour en 2001 en Grande Bretagne.

Ces unités « delivery » sont en fait des centres d'institutions gouvernementales qui suivent les progrès accomplis par celles-ci et renforcent la capacité des ministères, départements et agences afin de mettre en œuvre les priorités stratégiques du Président de la République.

La CSEPS est investie notamment de la mission de suivre, en relation avec les ministères et l'ensemble des acteurs impliqués, l'exécution des projets et réformes phares du programme du Président de la République et d'évaluer périodiquement l'état d'avancement de ce programme.

Dans ce contexte, elle est chargée d'apporter un appui technique (Conseil) aux structures d'exécution du programme du Président de la République et au besoin, de soumettre à la Présidence de la République les recommandations à même d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de l'action gouvernementale.

Résultats attendus

Il est attendu de son action qu'elle favorise et diligente, la mobilisation des ressources et qu'elle assure la coordination entre les acteurs concernés et le suivi opérationnel de la mise en œuvre.

A cette fin, elle formule des recommandations pour lever les obstacles entravant la mise en œuvre des programmes et réformes phares, en effectue le suivi, transmet régulièrement à la Présidence de la République les informations nécessaires à la prise de décisions ainsi que des rapports périodiques sur l'état d'avancement des projets.

La cellule coordonne, par ailleurs, la communication institutionnelle autour du programme présidentiel et fait en sorte que la culture de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) soit internalisée par l'ensemble des acteurs publics.

Pour y parvenir, la CSEPS utilise des outils de suivi des actions, réformes et programmes. Dans ce cadre, un canevas de collecte des données nécessaires au suivi de l'exécution des opérations à engager est élaboré et mis à la disposition des points focaux et



une Plateforme Numérique en Ligne (PFN) dédiée au suivi, en temps réel, des priorités stratégiques programmées et planifiées, est mise en place.

Le canevas de collecte des données permet de combler, dans un premier temps, et en attendant le parachèvement de la PFN, l'absence de tableau de bord et d'outils de gestion de délais au niveau de certains départements. En effet, il visualise, phase par phase, les délais pris au niveau de chaque tâche située sur le chemin critique de la mise en œuvre des activités engagées et ainsi, contribue au processus de développement de la plateforme numérique en ligne.

Composé de près de 70 enregistrements à renseigner par les structures chargées de l'exécution des priorités stratégiques, le canevas couvre les différentes phases du cycle de projets (planification, passation, exécution et achèvement) programmés dans ce cadre.

Quant à la plateforme numérique (PFN) en ligne, elle est conçue et construite avec les structures cibles autour des 7 interfaces.

Elle visualise en temps réel l'avancement des activités, par axe et sous-axe du Programme du Président de la République, donne un statut, tout le long du cycle de projet, pour chaque activité programmée et planifiée et géolocalise chaque activité objet de suivi.

En cas de retards, elle génère des alertes mais aussi des recommandations et des outils pour une prise de décision appropriée;

La PFN va permettre également aux départements cibles de disposer d'un outil intégrant l'ensemble des données.

La cellule rend compte périodiquement à la Présidence de l'état de mise en œuvre des Priorités stra-

tégiques en mettant l'accent sur les projets structurants et sur les réformes d'envergure.

Depuis quelque temps, elle génère des alertes toutes les semaines au gouvernement sur des blocages constatés de certaines actions d'importance, tout en proposant des solutions pour surmonter les problèmes soulevés;

Les alertes discutées en Conseil des Ministres suscitent souvent des instructions fermes de Son Excellence Monsieur le Président de la République qui ont un effet immédiat sur la résolution des blocages constatés.

Parmi les contraintes enregistrées, on note la difficulté de disposer dans des délais raisonnables, des données minimales requises pour un suivi opérationnel des priorités stratégiques et le manque d'engagement et d'appropriation des outils par les acteurs.

Perspectives et défis

Parvenir à la maturation de la Plateforme numérique pour qu'elle puisse répondre à toutes les requêtes ; à l'internalisation par les acteurs de cet outil et au renforcement de l'équipe et au développement de son expertise, tel sont, entre autres, quelques uns des défis à relever ;

A cela s'ajoute la nécessité de vaincre les résistances aux changements et d'instaurer la redevabilité ainsi que l'interfaçage de la plateforme numérique avec les plateformes sectorielles pour mieux harmoniser l'approche en termes de suivi de l'action gouvernementale et la reconnaissance au niveau international de la CSEPS et une plus grande coopération des Delivery Unit aux niveaux sous-régional, régional et international.

Quel rôle la Mauritanie peut elle jouer
pour contribuer à la sauvegarde de la planète :

L'Hydrogène vert outil d'atténuation

Samba Goumba Thiam
Ambassadeur Itinérant



L'humanité fait sans nul doute face à un trip-tyque de défis majeurs : la sécurité, la durabilité et l'abordabilité. Des rapports alarmants dont celui très pertinent du GIEC, montrent à quel point l'humanité fait face à un risque majeur de destruction et le mot n'est pas exagéré. Ces risques sont liés à l'augmentation des émissions et leurs implications sur le changement climatique, avec de graves conséquences météorologiques et hydriques.

Cette urgence climatique, la Mauritanie l'a comprise assez tôt et l'a intégrée dans ses politiques, avec notamment des objectifs déjà très prometteurs en termes de résultats de la réduction des gaz à effet de serre. Comme l'a rappelé le ministre égyptien des Affaires Étrangères Samih Shoukry Président de la COP 27, cette décennie est marquée par :

- Des risques en cascade et des crises qui se chevauchent,
- Le multilatéralisme mis à mal par des situations géopolitiques,
- La spirale des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi qu'une crise croissante des finances et de la dette publique dans de nombreux pays, qui luttent déjà pour faire face aux effets dévastateurs de la pandémie, autant de facteurs exigeant une attention urgente,
- Les effets néfastes du climat augmentent en fréquence, en intensité et en impacts,
- Un tableau affligeant des vagues de chaleur et des sécheresses, des incendies de forêt, des cyclones, de l'élévation du niveau de la mer, de la

dégradation des sols et de la désertification ainsi que des inondations qui dévastent les sociétés du monde entier et effacent de nombreux acquis durement gagnés en matière de développement,

- Une confrontation à la famine, à la pénurie d'eau, à la diminution de l'agriculture et à l'intensification de la lutte contre la raréfaction des ressources,
- L'insuffisance du financement climatique et les promesses non tenues.

Comme l'indiquent les meilleures données scientifiques disponibles, certains effets du changement climatique sont désormais irréversibles et exigent une solidarité et une action mondiales concertées, et non des discours creux.

La Mauritanie, dotée de facteurs physiques et climatiques favorables (soleil, vent et eau de mer) et d'une vision claire, peut beaucoup contribuer à relever ces défis, y compris la décarbonation globale. En effet, l'hydrogène vert offre un vecteur énergétique polyvalent, propre et flexible et des opportunités industrielles pour la création massive d'emplois et la lutte contre la pauvreté pour les pays à potentiel d'énergie renouvelable.

La Mauritanie fait partie d'un groupe de pays qui cherchent à développer l'hydrogène vert à grande échelle d'ici la fin de la décennie. Le pays doté de ressources énergétiques renouvelables considérables avec un potentiel commercial solaire et éolien estimé par l'IRENA à près de 500 GW, mise sur l'hydrogène vert pour sa transition énergétique. C'est la traduction de l'ambition de son Excellence le Président de la République de faire de la Maurita-

nie une frontière incontournable dans le développement des énergies vertes propres et de faire en sorte qu'elle participe au développement économique et au-delà de la transition énergétique mondiale.

La contribution de la Mauritanie à la transition énergétique sera effective grâce d'abord à ses importantes réserves de gaz, puis grâce à la production d'hydrogène vert. De nombreux pays dont ceux de l'UE, ont déjà déclaré 2035 comme échéance pour la fin de l'utilisation des énergies fossiles.

Les impacts économiques et sociaux positifs attendus de ces développements placeront la Mauritanie sur une trajectoire de développement économique et social durable, soutenue et partagée.

Mais en plus, cette initiative aidera la Mauritanie à remplir son devoir aussi en tant que nation citoyenne du monde, participant à la paix et au bien-être de l'humanité et contribuant au processus de décarbonation mondiale et à la sauvegarde de la planète.

La Mauritanie est considérée aujourd'hui comme une référence en matière de développement de l'énergie du futur qu'est l'hydrogène vert. Après la signature des mémoranda avec CWP et Chariot, une nouvelle étape majeure vient d'être franchie avec l'entrée de BP dans le marché mauritanien de l'hydrogène, à la suite de la signature en marge de la COP 27 à Charm-El-Cheikh d'un mémorandum d'entente pour la production de 30 GW d'énergie solaire et éolienne. La Mauritanie engrange ainsi un potentiel de 70 GW, ce qui va poser des défis immenses en matière de mise en œuvre tant sur le plan technique qu'humain.

Ces défis nous appellent à nous doter d'un mécanisme de coordination tant ministériel que technique efficace, mais surtout à identifier les ressources humaines exclusives qui auront en charge de mettre cette ambition en œuvre. Ces défis demandent dès maintenant, la mise en place d'un cluster spécial d'experts nationaux dédié uniquement à la mise en œuvre de notre politique en matière d'énergie verte.

Notre rôle de pionnier en Afrique doit être maintenu, comme l'a rappelé à maintes reprises le ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie. Mais pour cela, il faudra dépasser rapidement les contraintes techniques, notamment mettre en place les infrastructures nécessaires pour accompagner ces projets. Nous aurons besoin de routes nouvelles et de grands ports au regard des volumes d'importations attendus.





Pour éviter la fuite des retombées positives faute de ressources humaines adéquates, c'est maintenant qu'il faut agir par le biais d'une politique d'emploi ciblée et cohérente avec les mutations économiques attendues de notre économie. Nous devons capter les dividendes de ces projets majeurs et pour cela, il faut déjà se préparer à faire face à ces défis.

De la même manière, au regard du contenu local, notre secteur privé doit être plus proactif et ne pas attendre de l'État uniquement la mise en place de toutes les conditions pour profiter de ces projets majeurs. Le secteur privé doit prendre en charge les mesures d'incubation des petites et moyennes entreprises capables de répondre demain aux demandes des sociétés productrices d'hydrogène, afin d'éviter qu'elles ne fassent recours aux services extérieurs à la Mauritanie pour leur développement.

Il est évident que notre ambition nationale ne peut être détachée de questions plus supranationales qui seront à l'ordre du jour des futures COP, notamment celle qui se tiendra l'année prochaine à Abu Dhabi, et qui seront complémentaires à notre effort national, à savoir :

- La question du financement climatique : les pays en développement attendent des engagements clairs au regard des 100 milliards de dollars promis par les pays développés et qui tardent à se matérialiser. Ceci suite à l'appel des pays en développement qui ne participent pas de manière significative à la pollution mondiale globale, pour que les pays riches et pollueurs assurent un soutien financier adéquat pour les pays vulnérables.



- En cohérence avec la question du financement climatique, les catastrophes naturelles récurrentes, fréquentes et violentes causées par les pays industrialisés doivent être compensées par les pays émetteurs. Cette revendication plus souvent connue sous l'appellation de « pertes et dommages », sera au cœur des futures COP. L'idée étant de créer un fonds pour les pertes et dommages sans toutefois beaucoup d'avancées en ce domaine.

L'ampleur des risques auxquels l'humanité fait face appelle des mesures drastiques, rapides et concertées. Le défi climatique exige un partenariat

inclusif et une collaboration entre toutes les parties prenantes afin de mettre en œuvre les actions dont nous avons besoin maintenant, dans le cadre d'une approche centrée sur les personnes et sur l'ensemble de la société qui garantit que personne n'est laissé pour compte.

La Mauritanie jouera pleinement son rôle. La fenêtre d'opportunité actuelle de marquer durablement et positivement par nos actions ces développements, est étroite et appelle à l'action rapide. Il n'y a pas de doute que les autorités en ont conscience et sauront relever ces défis.



**BONNE FÊTE
DE L'INDÉPENDANCE
AVEC TOUJOURS PLUS
DE PROSPÉRITÉ**



mattel
La vie connectée



Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile.

Bilan des réalisations de 2022

Les efforts du Commissariat aux Droits de l'Homme, à l'Action Humanitaire et aux Relations avec la Société Civile (CDHAHRSC) ont porté, au cours de l'exercice 2022, sur plusieurs volets :

EN MATIERE DES DROITS DE L'HOMME

- Elaboration du Plan d'actions national de mise en œuvre des recommandations du 3ème cycle de l'Examen Périodique Universel (EPU).
- Finalisation du processus de l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Promotion et de Protection des Droits de l'Homme et du Plan d'actions national de mise en œuvre de cette Stratégie.
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan d'actions national de lutte contre la traite des personnes à travers l'organisation de 17 ateliers de sensibilisation et de formation des Autorités administratives, judiciaires sécuritaires ainsi que les organisations de la société civile, sur les lois incriminant la traite des personnes et l'esclavage.
- Mise en place du jury du Prix National des droits de l'homme et de la cohésion sociale et lancement des préparatifs de son attribution, pour la première fois.
- Lancement de l'étude sur la cartographie des zones susceptibles d'être pourvoyeuses de la traite des enfants.
- Réalisation de 6 études techniques spécialisées sur les différentes formes de traite des personnes.
- Organisation de la visite du Rapporteur Spécial des Nations Unies sur les formes contemporaines de l'esclavage y compris ses causes et ses conséquences.
- Lancement d'un programme de formation spécialisée sur la traite des personnes qui cible les agents en charge de l'application de la loi, les inspecteurs du travail et les responsables des Mahadras.
- Le respect des engagements internationaux de la Mauritanie en matière des droits de l'homme avec l'élaboration et la soumission de tous les rapports demandés au Gouvernement par les organes de traités.
- Présentation des rapports périodiques de la Mauritanie devant la Commission des Droits de l'Homme Arabe et la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples.
- Organisation d'une conférence sous-régionale des organisations de défense des droits de l'homme du G5-Sahel, sur la lutte contre l'esclavage.
- Mise en place de l'Instance Nationale de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic des Migrants.
- Organisation d'ateliers de formation au profit des groupes droits humains au sein des Plateformes régionales de la société civile sur le suivi et la documentation des violations des droits de l'homme.

- Organisation d'une campagne nationale de sensibilisation sur les lois incriminant la traite des personnes, l'esclavage, la discrimination et la torture, qui touché près de 500.000 personnes.

EN MATIERE D'ACTION HUMANITAIRE

- Poursuite de l'élaboration de la Stratégie Nationale de la résilience et de l'Action Humanitaire.
- Financement de 118 projets socio-économiques pour l'amélioration des conditions de vie des populations dans 4 wilayas dans le cadre de la mise en œuvre du Programme national des Pôles de développement intégrés avec une enveloppe financière de 23.137.000 MRU.
- Assistance à 400 familles suite aux inondations de Kaédi avec des kits alimentaires et des produits d'hygiène.

EN MATIERE DE PROMOTION DE LA SOCIETE CIVILE

- Elaboration de la Stratégie Nationale de Promotion de la Société Civile.
- Elaboration du décret d'application et des arrêtés relatifs à la Loi 2021-004 relative aux Associations, Réseaux et Fondations.
- Mise en place de Plateformes régionales des organisations de la société civile
- Création d'une Plateforme numérique pour l'enregistrement des organisations de la société civile : "FEDDAM"
- Organisation d'ateliers de vulgarisation de la loi 2021-004 et d'initiation à l'utilisation de la plateforme numérique FEDDAM au profit des Autorités administratives et des organisations de la société civile dans toutes les Wilayas.
- Elaboration d'un arrêté conjoint avec le Ministère des Affaires Etrangères de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur (MAECM)E fixant les modalités de conclusion d'un accord de siège entre l'Etat et les ONG étrangères
- Appuis aux Plateformes régionales de la société civile à travers la prise en charge des loyers de leurs sièges.
- Appuis à une cinquantaine d'initiatives portées par les Organisations de la société civile.
- Elaboration d'un programme de renforcement des capacités des Organisations de la société civile.

Diplomatie mauritanienne entre passé et présent



Par Mohamed Saleck Ould Brahim

«La diplomatie représente pour les relations internationales ce que représente la chirurgie par rapport à la médecine».

Jean- François Revel, Philosophe (1924-2006)

La gestion de la politique étrangère et l'exercice de la diplomatie relèvent en premier lieu, de la compétence exclusive du Président de la République, conformément aux dispositions de la Constitution de la République Islamique de Mauritanie, comme le stipulent les articles 30, 35, 36 notamment.

Dans ce contexte, la diplomatie mauritanienne, dans sa perception des orientations de la politique étrangère du pays, découle de la vision de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et de ses directives politiques issues des traditions de notre pays en matière d'attachement aux valeurs de paix, de bon voisinage et de coopération mutuelle.

La mise en œuvre de la politique étrangère du pays s'incarne dans une action gouvernementale ordonnée et coordonnée. Ainsi, le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritanien à l'Extérieur, s'emploie à mettre en œuvre cette vision en développant une diplomatie dynamique et efficace qui œuvre dans le but de maintenir la paix et la sécurité du pays tout en développant ses relations d'amitié et de coopération avec le reste du monde à travers l'implémentation des outputs de la politique étrangère du pays, sur le terrain suivant un processus diplomatique prometteur dont les contours sont désormais clairement visibles.

Depuis l'élection de Son Excellence, le Président



de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, en 2019, tout observateur averti de la scène diplomatique nationale, tant au plan interne qu'externe, peut aisément constater que la volonté politique suprême est très engagée pour réunir les conditions propices à l'éclosion d'un projet diplomatique national affirmé.

Cela se manifeste en recadrant les constantes et les variables de la politique étrangère de notre pays, en définissant ses intérêts suprêmes au niveau régional et international et en s'efforçant d'établir un consensus national autour d'un tel projet, d'une manière qui renforce la stabilité du pays et préserve son entité nationale dans un contexte régional et international particulièrement complexe. Il s'agit

d'une tendance qui ouvre sans nul doute, des perspectives prometteuses à une diplomatie équilibrée, à même de faire connaître davantage la Mauritanie dans sa riche pluralité culturelle et communautaire, une Mauritanie réconciliée avec elle-même, fière de son rayonnement culturel et civilisationnel et ouverte au monde, pour valoriser ses divers potentiels économiques, de développement, d'investissement et de promotion touristique.

Cette approche diplomatique se traduit par des efforts intensifs qui ont connu au cours des trois dernières années, une dynamique constante de travail méthodique et réfléchi pour impulser une politique étrangère équilibrée au profit du pays, étendre sa représentation diplomatique, intensifier et déployer sa participation aux activités internationales visant à consolider la paix et à faire progresser la coopération internationale aussi bien au niveau bilatéral que multilatéral. Cette approche diplomatique s'est traduite aussi par un engagement conscient à l'agenda onusien de maintien de la paix, l'intervention pour résoudre les crises et régler les conflits régionaux et internationaux; s'intéresser davantage au management des affaires des communautés mauritaniennes à l'étranger, prendre en charge leurs soucis et protéger leurs intérêts, leur rapprocher les services administratifs et consulaires et rétablir les liens entre les ressortissants à la mère patrie. Cette approche traduit le soutien de l'Etat aux efforts de placement des cadres supérieurs mauritaniens au sein des instances et des organisations internationales en leur accordant la préférence et la priorité pour occuper des postes internationaux éminents au sein de la fonction publique internationale.

Les dernières années (2019-2022) ont démontré le discernement et le dynamisme de ce nouveau processus diplomatique mauritanien qui s'est activé sur des axes principaux dont :

- Repenser la politique étrangère du pays en vue de rééquilibrer ses relations bilatérales avec les autres et œuvrer à élargir la carte de sa représentation diplomatique à travers le monde,
- Œuvrer pour développer la coopération internationale multilatérale avec tous les organismes et organisations régionaux et internationaux afin d'optimiser les effets bénéfiques à en tirer pour le pays;
- Renforcer l'implication du pays dans les opérations internationales de maintien de la paix au niveau de l'ONU, contribuer à la résolution des crises et encourager la médiation dans les conflits,
- Soutenir le placement des hauts cadres mauritaniens pour accéder aux hautes fonctions internationales comme une politique constante de l'Etat,
- Porter encore plus d'attention à nos ressortissants à l'étranger, assurer leur sécurité, défendre leurs biens, veiller à protéger leurs intérêts et rapprocher d'eux les services administratifs et consulaires,
- Encourager la diplomatie parallèle, notamment la diplomatie culturelle, la diplomatie parlementaire, la diplomatie religieuse (soufie et la « da'wa ») notamment, afin de renforcer la présence du pays et de redorer son image à l'étranger.

Au cours des trois dernières années, la performance de la diplomatie mauritanienne a également été marquée par de bonnes pratiques telles que la création de l'Académie diplomatique et l'intensification de ses activités ainsi que la mise en place d'un espace de forum «tente diplomatique» au sein du programme du festival culturel « Mada'in Al Turath » à Ouadane.

Notre diplomatie entre histoire et géographie

Pour apprécier ces caractéristiques générales positives afin d'impulser notre diplomatie, réhabiliter notre politique étrangère et renforcer la dynamique qui a caractérisé son orientation et ses activités dans la phase actuelle de l'histoire de notre pays, il convient - après soixante-deux ans d'indépendance - de chercher entre les aléas de l'histoire et les contraintes de la géographie, des éléments prodigieux qui peuvent nous aider à concevoir une feuille de route pour faire avancer la diplomatie de notre pays à travers une extrapolation subtile des liens intrinsèques entre politique intérieure et politique étrangère, une subtilité qui avait marqué son cours depuis les premiers jours de l'indépendance. Dans ce contexte, on ne peut que rappeler une parole originale du Président fondateur, Maître Mokhtar Ould Daddah, (Rahimahou Allah), un homme d'Etat visionnaire qui a su très tôt établir une vision nationale liant la politique étrangère à la politique intérieure en Mauritanie, lorsqu'il disait : «Nous avons ensemble décidé, à partir du 28 novembre 1960, (...) d'imposer le jeune Etat mauritanien sur la scène internationale, de rassembler

en un seul peuple des populations aux cultures diverses, et d'insuffler à celui-ci le désir et la volonté de bâtir un avenir commun meilleur pour lui-même et pour les générations futures (...) ».

En effet, la Mauritanie a été peut-être, l'un des rares pays au monde à avoir été durement touché par les fluctuations de l'équilibre des relations internationales, à travers sa situation géopolitique à la fois excellente et périlleuse d'un point de vue géopolitique. Malgré le passé brillant de ce pays qui a été historiquement un acteur international important à travers les conquêtes et les épopées de l'empire des Almoravides et leur rayonnement africain, atlantique et méditerranéen ; la Mauritanie s'est transformée plus tard, en un simple «sujet» de relations internationales, lorsqu'elle a été placée dans la zone d'influence française par l'acte général de la conférence de Berlin en 1885, qui avait décidé le partage de l'Afrique entre les grandes puissances de l'époque.

Ainsi, tout au long de plus d'un siècle d'histoire moderne de la Mauritanie, c'est-à-dire du début de l'ère coloniale en 1899 à nos jours, « la donne extérieure » ou la « donne internationale » n'a cessé de jouer un rôle déterminant par rapport à la réalité intérieure du pays. Il ne fait aucun doute que toute «archéologie » de la politique intérieure mauritanienne, révélerait une sédimentation des effets d'une politique étrangère, volontaire ou contrainte dans ce pays, dont la politique intérieure a toujours constitué la partie visible de l'iceberg de sa politique étrangère.

Il a été souvent difficile de comprendre et d'expliquer l'influence exercée par les «facteurs externes» sur les arrangements politiques internes en Mauritanie et inversement, il a été difficile d'estimer la taille et le poids de la «donne interne» dans les arrangements des relations extérieures de notre pays vis-à-vis de son environnement régional et international.

La Mauritanie était hésitante et partagée entre deux options qui semblaient difficilement conciliables à l'ère post-indépendance. Elle a perdu un temps précieux pour asseoir son identité nationale dans une formule qui fait consensus au niveau national. Elle devait choisir entre fonder sa pratique politique sur sa «situation historique» ou sur sa «situation géographique».

Vers une diplomatie qui appréhende les mutations

Aujourd'hui, la nature des défis, des mutations et des évolutions internes, ainsi que les transformations régionales et internationales externes, obligent à faire souffler un vent de changement positif sur les mécanismes de notre diplomatie.

En effet, la diplomatie représente l'outil le plus important pour la mise en œuvre de la politique étrangère du pays. Il ne fait aucun doute qu'il est important que notre politique étrangère se démarque de l'improvisation et s'inscrive durablement dans une logique d'institutionnalisation. Il faut qu'elle

dépasse la phase des motivations et des mobiles étroits pour embrasser l'horizon de l'action stratégique à long terme, qui repose sur des bases claires, cohérentes et solides.

Les documents de référence qui portent le projet de réforme de la diplomatie nationale doivent être préparés avec tout le sérieux et le professionnalisme requis, puis débattus de manière participative, non seulement au niveau des cercles des diplomates, mais encore avec divers acteurs sociaux majeurs, culturels, politiques, économiques, des experts, chercheurs, les médias, les hommes politiques, élus et leaders d'opinion, afin d'établir un consensus national à son sujet.

Impulser notre diplomatie nécessite d'abord de bien initier et de définir les objectifs de notre politique étrangère en fonction de nos intérêts nationaux et à partir des principes généraux et des orientations politiques communes de la collectivité nationale, en déclarant des principes clairs et bien étudiés dans les domaines principalement liés aux relations internationales, de sécurité extérieure et de défense. Il s'agit de concevoir une feuille de route pour guider le pays dans une région à haut risque, qui traverse des crises, des conflits et des dangers divers.

Désormais, il n'est plus possible de s'en tenir à des décisions immatures prises sur la base d'appréciation sommaire ou d'opinions fugaces. Plus grave encore, il se peut après un certain temps, que d'autres décisions contraires puissent être prises à l'encontre des premières décisions déjà légères. Dans un passé récent, ce genre d'actions hâtives, a fait perdre à notre pays sa confiance et sa crédibilité aussi bien en interne, qu'auprès de nos amis et partenaires à l'étranger.

Il s'agit des pratiques qui ne riment point avec la déontologie de la diplomatie. Par conséquent, elles ne devraient nullement se reproduire.

Il serait impérieux aussi, à mon avis, de réorganiser et de restructurer l'organe exécutif chargé de la mise en œuvre de l'action diplomatique, à travers lequel le Président de la République exerce ses pouvoirs constitutionnels en la matière.

Il s'agit bien évidemment du département en charge des Affaires étrangères. Il se peut que maintenant, le chemin qui mène à cela, soit mieux préparé que jamais, avec la mise en place de l'Académie diplomatique. Un projet louable qui confirme la concordance du processus diplomatique et la pertinence des choix politiques en matière de redynamisation de la politique étrangère du pays sous l'impulsion de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Nul doute que de telles réformes passent inévitablement par la réhabilitation de la fonction diplomatique elle-même et la professionnalisation de la pratique diplomatique à travers une large réforme au niveau du ministère des Affaires étrangères et de la Cellule diplomatique au niveau de la Présidence de la République.



L'ultime objectif étant de renforcer les capacités et d'élever les performances de ces deux structures, afin qu'elles soient à la hauteur pour assumer pleinement la lourde responsabilité de faire face aux grands défis, aux mutations, aux développements accélérés et aux alertes imposés par l'évolution de la conjoncture et des données régionales et internationales qui nous entourent.

Cette réforme exige également la création d'un centre d'études stratégiques dans le cadre de l'Académie diplomatique, ainsi que l'accréditation par l'Académie de plusieurs autres centres d'études et de consultations stratégiques (qui comptent des experts qualifiés en matière de sécurité, des économistes, des spécialistes des droits de l'Homme, des professionnels des médias, des intellectuels, etc.) pour développer une coopération et un partenariat en matière de recherches et d'études prospectives pour mieux identifier les occasions et les alternatives opportunes et repérer les risques et menaces qui exigent la prudence.

En effet, les 'outputs' pertinents d'un tel partenariat peuvent bien servir de base d'appréciation pour aider les décideurs à mieux prendre des décisions bénéfiques pour le pays, afin d'assurer sa sécurité, sa stabilité, son développement et la protection de ses intérêts stratégiques.

Esquisse d'une réforme diplomatique souhaitée

Il est bien possible d'engager la réforme de la diplomatie mauritanienne en élaborant une stratégie et un plan d'action pour impulser et redynamiser les mécanismes diplomatiques comme outils de mise en œuvre de la politique étrangère, de manière sérieuse et méthodique, en organisant une série d'ateliers de réflexion et en valorisant leurs 'outputs' sur les axes suivants :

- Concevoir et redessiner une politique étrangère équilibrée du pays,
- Elargir la représentation diplomatique étrangère et œuvrer au développement de toutes les formes de diplomatie parallèles telles que la diplomatie parlementaire, la diplomatie culturelle, la diplomatie civile, etc,
- Intensifier la contribution de la Mauritanie aux activités internationales visant à consolider la paix et à promouvoir la coopération internationale, aux niveaux bilatéral et multilatéral,
- S'engager davantage au niveau de l'agenda onusien de maintien de la paix, intervenir pour résoudre les crises et arbitrer les conflits régionaux et internationaux,
- S'intéresser davantage aux affaires des communautés mauritaniennes à l'étranger et s'en occuper pour les protéger, leur rapprocher les services administratifs et consulaires et relier les ressortissants à la mère patrie,
- Valoriser les ressources humaines travaillant dans le domaine de la diplomatie nationale en adoptant le statut de diplomate et en répondant à ses exigences afin de le sécuriser et de le valoriser.



- Dans le domaine de la fonction publique internationale, améliorer le niveau de placement des cadres supérieurs mauritaniens dans les instances et organisations internationales, en adoptant une politique nationale appuyée par des stratégies et des plans d'action à cet effet afin de renforcer les capacités du pays à défendre ses intérêts vitaux et à garantir un accès précoce aux informations stratégiques,
- Accompagner la nouvelle Académie diplomatique et renforcer ses capacités pour mener à bien les missions qui lui ont été confiées en tant qu'établissement public à caractère administratif indépendant, par la mise à sa disposition des moyens requis,
- Elaborer un plan global de formation et de réinsertion des agents du domaine diplomatique, que ce soit au niveau de l'administration centrale ou au niveau des missions diplomatiques à l'étranger, dans le cadre des activités de l'Académie diplomatique,
- Dans le domaine de la gestion des ressources humaines, élaborer un plan de gestion prévisionnel des départs à la retraite pour les ressources humaines travaillant dans le domaine diplomatique pour les 10 prochaines années et en exploiter les résultats pour mieux cadrer les besoins en matière de formation continue et de transfert d'expertise et d'expériences entre les différentes générations d'employés, afin d'éviter un vide de compétences humaines au niveau du département ;
- Inventorier et auditer tous les textes juridiques en vigueur dans le domaine de la diplomatie et de la politique étrangère du pays en s'appuyant sur le Journal Officiel, et les faire publier sous forme de recueil en arabe et en français tout en les remettant à la disposition de nos missions à l'étranger, comme ultime référence de travail,
- Etablir un système d'évaluation annuelle de la performance des missions diplomatiques basé sur la notation au cours de l'année du nombre d'activités diplomatiques et de la rentabilité de leurs résultats pour le pays et ses intérêts vitaux,

- Préparer à l'avance un ordre du jour trimestriel comportant un inventaire détaillé des dates et des lieux des activités diplomatiques à mener ou des événements et réunions programmés dans le domaine de la diplomatie au cours de chaque trimestre,
- Ajuster et uniformiser les formalités de tous types de documents délivrés par les missions diplomatiques mauritaniennes à l'étranger,
- Redynamiser et développer les accords bilatéraux et multilatéraux de coopération culturelle et économique, en établissant et en opérant - au niveau de chaque mission diplomatique à l'étranger - deux services dont l'un est chargé de la valorisation de la culture et du patrimoine et l'autre de l'économie et de l'investissement, afin de mieux faire connaître le pays et ses opportunités au monde extérieur,
- Redynamiser le mandat du ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération en ce qui concerne le dossier de la coopération internationale, tout en réintégrant les directions en charge des questions de financement, de crédit et d'investissement dans la structure actuelle du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, comme par le passé durant les années 1970,
- Revoir l'organigramme actuel du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, pour y créer deux postes de ministre délégué dont l'un sera chargé des politiques bilatérales et l'autre de la coopération et de l'investissement,
- Elaborer un guide unifié comprenant la nomenclature et les procédures de gestion administrative, financière et comptable de la mission diplomatique mauritanienne à l'étranger,
- Recenser tous les biens mobiliers et immobiliers possédés par l'Etat mauritanien à l'étranger et déposer leurs titres de propriété auprès de la Direction générale des Domaines du ministère des Finances. Organiser l'entretien et la gestion durable et transparente de ces propriétés dans le cadre d'un fonds national à créer pour le développement de l'immobilier mauritanien et des propriétés à l'étranger.



Objectifs de la réforme diplomatique souhaitée

Il y a plusieurs options méthodologiques et procédurales pour mener à bien la réhabilitation du ministère des Affaires étrangères aussi bien au niveau central qu'au niveau des missions diplomatiques et consulaires à l'étranger qui sont actuellement estimées à plus de 40 ambassades et consulats. Ces options peuvent être étudiées et évaluées dans le cadre d'un diagnostic préliminaire. Quelle que soit par ailleurs, la méthode adoptée pour mener la réforme et la réhabilitation, la vision sur laquelle repose cette réforme et les objectifs qu'elle vise doivent être clairs et cohérents. Au premier plan de cette perception vient la lourde tâche de mieux faire connaître le pays, son histoire, sa culture plurielle, son système politique démocratique, ses potentialités économiques, ses domaines de coopération et les avantages en matière d'investissement et de business qu'il offre.

Ensuite, un second objectif majeur pour la diplomatie mauritanienne se concentre sur la nécessité d'assurer la prise en charge les intérêts des communautés mauritaniennes vivant à l'étranger et de renforcer la communication avec nos ressortissants afin de les protéger, sécuriser leurs biens, et de leur rapprocher les services administratifs et consulaires, ainsi que de les relier à la mère patrie, tout en leur facilitant de manière ordonnée, la réintégration pour ceux parmi eux qui souhaitent retourner et s'installer ou investir en Mauritanie.

Sur la base de ce qui précède, une vision préliminaire pour mener à bien la réforme diplomatique souhaitée peut être élaborée à travers les étapes suivantes :

- Restructurer le ministère des Affaires Etrangères, revoir ses attributions et compléter ses textes de référence de base et ses méthodes de travail,
- Réformer le système du statut de la fonction diplomatique en termes d'avancement, d'avantages et primes, de privilèges et droits afférents y compris le droit de bénéficier de la formation continue,
- Introduire des critères objectifs pour évaluer la performance des diplomates et adopter l'approche d'un cycle de rotation diplomatique de/et vers à l'étranger tous les 4 ans,
- Restaurer le mandat des Affaires étrangères pour se réapproprier le dossier de la coopération internationale,
- Création d'un cadre institutionnel approprié pour la coopération internationale, notamment dans le volet multilatéral, à travers la mise en place d'une Agence Mauritanienne de Coopération Internationale,
- Mise en place, sous la tutelle des Affaires étrangères, d'une chaîne de télévision internationale multilingue (anglais, espagnol, français), orientée vers l'étranger, pour mieux présenter le pays et vendre à l'extérieur, ses potentialités culturelles, artistiques, économiques, etc.

Diplomatie et gestion des ressources humaines

Les transformations majeures du monde contemporain à l'heure de la mondialisation, notamment après la révolution informatique et la révolution de la communication (Social media), ont entraîné un changement capital dans la nature et le fonctionnement des mécanismes de la diplomatie classique.

Ce changement a trouvé son chemin pour affecter les systèmes de gestion, d'administration et de management de toute sorte de flux modernes. Cela a abouti à une nouvelle philosophie et à un modèle de gestion avancé, qui se démarque du style de gestion traditionnel qui prévalait à l'époque précédant la révolution de l'information et de la technologie.

Cette influence s'est étendue au domaine de la gestion des ressources humaines où désormais, l'être humain est placé au premier rang des intérêts pour l'entreprise. Ainsi, les ressources humaines en premier lieu et les autres ressources sont intégrées au système conceptuel adopté par les grandes institutions qui réussissent, afin d'atteindre leurs objectifs stratégiques.

Sur la base de ce constat, il devient nécessaire que les décideurs concernés dans notre pays, veillent à prendre la batterie de mesures suivantes, afin de réhabiliter la qualification et d'assurer le renouvellement des ressources humaines travaillant dans le domaine diplomatique national :

- 1- Changer la vision classique du traitement des ressources humaines en tant que simple acte de gestion de personnel, pour reconsidérer les ressources humaines en tant que fonction stratégique vitale. Le facteur humain restera le facteur déterminant pour la réussite du département des Affaires étrangères. Ainsi, son niveau et ses qualités sont étroitement liés aux objectifs généraux, à la stratégie et aux performances que le département cherche à atteindre en termes de résultats au profit de la Diplomatie mauritanienne;
- 2- Rehausser le management des ressources humaines au-delà des questions de recrutement, d'emploi et de nomination, pour se préoccuper davantage des aspects vitaux, liés la «gestion des performances» pour atteindre des résultats de productivité plus élevée et, améliorer l'efficacité du département en fonction des besoins au niveau central, ainsi qu'au niveau des missions diplomatiques et consulaires à l'extérieur ;
- 3- Réaliser un diagnostic structurel et un audit stratégique et institutionnel au niveau du ministère pour déceler les déséquilibres, identifier les imperfections et proposer des solutions idoines ;
- 4- Déterminer les objectifs stratégiques du département et établir un plan de mise en œuvre pour les atteindre dans des délais précis ;
- 5- Réorganiser (dessiner et définir) les fonctions vitales du ministère et de sa structure organisationnelle, sur la base d'une vision, des d'objectifs et une stratégie claire pour la diplomatie mauritanienne, dotée de plans d'action et de mise en œuvre à court, moyen et long termes;
- 6- Identifier et classer les niveaux de capacités de tous les agents travaillant actuellement au ni-

veau du ministère et des missions diplomatiques à l'étranger (estimés à environ 600 agents), afin de pouvoir mieux agencer les qualifications des agents et les tâches et responsabilités à accomplir ;

7- Redéployer des nouveaux agents suivant un plan d'action qui tient compte de l'adéquation entre les capacités individuelles, les tâches et les affectations;

8- Rester à l'écart des diverses interactions, tendances, personnalisations, pressions des groupes d'intérêts et politisation excessive,

9- S'éloigner des résidus du modèle colonial en matière de gestion administrative du personnel qui consistent à l'application formelle des textes de manière rigide au détriment de la prise en compte de la dimension humaine dans la fluidité de la gestion des ressources humaines,

10- Adopter une grille procédurale de suivi - évaluation qui s'appuie sur d'autres indicateurs y compris des indicateurs qualitatifs de performance, en plus de la présence physique qui est essentiellement un indicateur quantitatif,

11- Fixer des règles objectives et transparentes d'incitation, de récompense et de motivation ainsi qu'une grille de sanctions administratives, visant à inciter et à rationaliser le parcours professionnel des agents selon une procédure équitable,

7- Consolidation des moyens matériels et logistiques du département :

La réforme de la diplomatie mauritanienne et la réhabilitation des Affaires étrangères nécessitent de renforcer les moyens financiers et logistiques mis à la disposition du département à travers :

- la résolution du problème de l'espace exigu des locaux du ministère, en lui restituant le second pavillon du bâtiment d'origine occupé depuis quelques années par le ministère des Affaires économiques,
- la construction d'un bâtiment supplémentaire, en harmonie avec le bâtiment d'origine, comprenant des salles de réunion, une mosquée, un grand restaurant, une salle d'exposition, des appartements de quart, avec accessoires, pour répondre aux besoins de travail en prévision des mutations que connaîtra le département au cours des prochaines décennies;
- Doubler l'enveloppe financière du budget alloué au développement de la politique étrangère et à la réhabilitation du département, pour mobiliser les ressources nécessaires afin d'atteindre les résultats escomptés, compte tenu des nouvelles recettes d'exploitation des projets gaziers dans le pays.

Au moment où nous devons valoriser et apprécier nettement les étapes importantes franchies jusqu'à présent pour concrétiser le projet de l'Académie diplomatique sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération, nous recommandons vivement au Gouvernement d'envisager sérieusement - au cours des cinq prochaines années - la mise en place d'autres institutions qui viendront en soutien à la diplomatie mauritanienne et constitueront un levier pour améliorer sa performance, tout en absorbant les flux des jeunes cadres diplomates et en tirant profit des nouvelles énergies dans le cadre du redéploiement des employés actuellement en stand-by au ministère.



L'objectif étant d'absorber entre 60 et 120 fonctionnaires sur une période de 5 ans. Cela peut se faire à travers la création des nouvelles institutions diplomatiques suivantes :

- L'Agence mauritanienne de coopération internationale (20 à 30 fonctionnaires),
- Le Centre d'Etudes, d'Analyse Stratégique et de Formation (12 à 20 fonctionnaires),
- Aménagement du Centre de documentation et de numérisation de l'information (6 à 12 fonctionnaires),
- Aménagement du Centre d'opérations d'urgence pour les Mauritanien à l'extérieur (10 à 15 employés),
- Création d'une unité de production multimédia comme noyau d'un projet de chaîne de télévision orientée vers l'extérieur, diffusant en trois langues internationales (12 à 25 employés à la fin du projet),
- Création d'une nouvelle direction de la programmation et de suivi-évaluation (8 à 12 employés),
- Création d'une nouvelle direction de la Traduction et de l'Interprétation (8 à 12 employés) ;
- Mise en place une nouvelle direction du Changement climatique et de la diplomatie de l'eau (8 à 12 employés) ;
- Mettre en place une nouvelle direction de la Sécurité Humaine et des Affaires de Défense, (8 à 12 employés).

curité Humaine et des Affaires de Défense, (8 à 12 employés).

S'il est reconnu que la gestion de la diplomatie et des affaires étrangères est une compétence constitutionnelle exclusive du Président de la République, qu'il exerce à travers un pouvoir discrétionnaire spécifique dont il dispose. Toutefois, cet exercice ne pourrait se priver d'un environnement approprié pour faciliter la mise en œuvre de cette compétence exclusive.

Suivant la tradition internationale en la matière, cet environnement propice, ne se limite pas seulement au département des Affaires étrangères et des institutions qui gravitent dans son orbite comme l'Académie diplomatique. En effet, le département réussirait plus en accompagnant d'autres institutions indépendantes de recherche, d'expertise et de conseil, dans le cadre d'un partenariat équilibré, dont les outputs permettraient d'aider les décideurs, notamment dans les domaines de la veille, de l'analyse stratégique, de l'évaluation des situations et perspectives d'avenir.

Il serait nécessaire d'établir des traditions d'étude, d'analyse, de préparation et de suivi professionnel des dossiers, tout en présentant à chaque fois, plusieurs scénarios et alternatives pour chaque enjeu, problème ou crise, afin que ces alternatives puissent être objectivement comparées entre elles, pour faci-

liter et rationaliser le processus de maturation et de prise de décision et de suivi et d'évaluation, sur des bases régulières.

Aujourd'hui, au regard des grands espoirs de réforme et de changement portés par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la politique étrangère et la diplomatie mauritanienne sont appelées - plus que jamais - à changer d'horizon, à rénover et à évoluer. Une réforme globale et profonde de la politique étrangère et de la diplomatie en termes de contenu et de forme ne peut plus être ajournée. La vie d'une nation ne s'arrête pas à une situation figée. Ses rapports avec les autres se poursuivent, s'étendent et se modifient. Il en résulte un grand nombre d'actions et de réactions, dont certaines peuvent être volontaires et d'autres contraignantes, mais toutes doivent être cohérentes dans le cadre d'une politique étrangère bien structurée. Il serait nécessaire aussi de mettre à la disposition du département les ressources humaines et les moyens matériels et logistiques nécessaires afin d'impulser les mécanismes diplomatiques, aussi bien la diplomatie classique que les diplomatie parallèles, entendues comme étant les piliers de l'art d'entretien des bons rapports entre les États et les peuples.



CMDA S.A

الموزع الرسمي لشركة تويوتا في موريتانيا
Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie



تويوتا



Adresse ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux
à la population et aux dirigeants Mauritanien, à l'occasion du 62ème
anniversaire de la glorieuse journée de l'Indépendance Nationale

نبحث بخالص التهاني وأطيب التمنيات
إلى كل الموريتانيين والشعب والقادة، بمناسبة الذكرى
الثانية والستين لعيد الاستقلال الوطني المجيد



NOS AGENCES وكالاتنا

AGENCE NOUAKCHOTT وكالة نواكشوط

CONTACT

Tel : +222 46 25 42 30
Mail : contact@ctao.com

اتصل

AGENCE NOUADHIBOU وكالة نواذيبو

CONTACT

Tel : +222 46 18 80 80
Mail : contact@ctao.com

اتصل

AGENCE ZOUERATTE وكالة الزویرات

CONTACT

Tel : +222 46 55 00 87
Mail : contact@ctao.com

اتصل

L'esprit de service, un engagement au quotidien

Implanté à Nouakchott, Nouadhibou et Zouerate la CMDA assure à ses clients un haut niveau de réactivité et de disponibilité.

Doté d'installations modernes et spacieuses, d'équipements à la pointe de la technologie, CMDA propose une offre complète de services avant, pendant et après la vente, pour répondre à tous les besoins de ses clients.



CNAM: Vers un Système de GED

Dans le cadre de la modernisation de l'administration et eu égard à l'importance de la maîtrise des ressources documentaires et du flux massif des dossiers gérés par la CNAM, l'institution envisage de mettre en place, au début de l'année 2023, un système intégral de Gestion Electronique de Document (GED) permettant de numériser les dossiers dès de leur réception avant d'être traités par les directions concernées.

Les objectifs à atteindre

- ★ Gérer efficacement les dossiers ;
- ★ Eviter la perte de documents ;
- ★ Réduire le temps de traitement de dossiers ;
- ★ Lutter contre la fraude et la falsification des documents ;
- ★ Simplifier et alléger le procédures de traitement des dossiers ;
- ★ Sécuriser les données.

Les avantages de la GED

- ★ Facilitation de la recherche de contenu ;
- ★ Amélioration de la productivité ;
- ★ Maîtrise du flux d'informations ;
- ★ Réduction des coûts d'exploitation ;
- ★ Bonne gestion des autorisations ;
- ★ Prévention des risques.

La GED permet désormais à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) de gérer leur contenus grâce à une interface web intégrale liée au système d'information SELAMA :

- Adhésion ;
- Remboursement Ambulatoire ;
- Remboursement Etrangers ;
- Evacuation ;
- Facturation Etrangères ;
- Finance ;
- ALD.

NOUVELLE CARTE D'ASSURANCE MALADIE



La CNAM envisage de mettre en service une nouvelle carte d'assurance maladie. Les assurés qui n'ont pas mis à jour leur dossier d'affiliation doivent compléter et déposer leur dossier dans les meilleurs délais auprès des services de la CNAM à Nouakchott, ou auprès de l'une de ses représentations régionales à l'intérieur du pays.

Pour vérifier si le dossier est actualisé et complet, l'assuré peut se rendre sur le site Internet de la CNAM : www.cnam.mr. Il clique directement sur la rubrique : « Suivre votre dossier », ensuite sur la fenêtre : « Vérifiez que les informations de votre dossier ont été mises à jour », puis il saisit le numéro national ou le numéro d'assurance maladie. Le résultat de la recherche apparaît automatiquement dans la case « remarques ou résultats ».

**La CNAM vous souhaite
santé et bonheur**

www.cnam.mr

TAR ELMANE - CCC - CNAM



La concertation politique :

Une approche participative et un consensus national

Sur instruction de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation a supervisé, dans la période située entre le 5 juillet et le 26 septembre 2022, une concertation politique participative inclusive visant à organiser des élections justes, crédibles, convaincantes, acceptables et satisfaisantes pour tous.

Sur les 25 partis politiques impliqués, 24 ont participé à cette concertation, qui s'est déroulée dans un contexte politique marqué par le souci de Son Excellence le Président de la République d'apaiser la scène politique et de normaliser les relations entre toutes les parties prenantes de cette scène, mettant ainsi en œuvre un engagement qu'il a pris sur lui-même un jour, et qu'il a concrétisé non en parole mais dans les faits.

Ce climat de confiance a donné aux acteurs politiques une occasion historique de répondre à l'invitation du ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation pour prendre part à une concertation devant conduire à un accord qui satisfait toutes les parties et que tous s'attellent à y parvenir, même au prix de renoncer à certains de leurs avantages propres dans l'intérêt suprême de la Nation.

Dans cette optique, la concertation a permis d'arriver à un accord politique dont les résultats ont constitué un élément de base important dont les observateurs ont unanimement salué le rôle central dans le renforcement de notre système démocratique grâce aux politiques suivantes:

1. Élargir le cercle de participation en :
 - Généralisant la proportionnelle absolue au niveau des conseils régionaux et municipaux.
 - Assurant la participation des groupes sociaux qui n'étaient pas représentés au Parlement (une liste de 11 jeunes équitablement répartie entre les sexes avec deux sièges pour les personnes ayant des besoins spéciaux).
 - Améliorant le choix des représentants des Mauritaniens à l'Extérieur en permettant à nos colonies de choisir directement leurs députés à l'Assemblée nationale. Son Excellence le Président de la République a ajouté la résidence à l'étranger comme condition pour briguer ces sièges parlementaires.
 - Augmentant de trois le nombre de députés de Nouakchott, qui passent de 18 à 21. Nouakchott étant divisée en 3 circonscriptions conformément au découpage administratif adopté, en tenant

compte de la taille démographique de la capitale et en rapprochant les députés de leurs électeurs.

Processus électoral

- Commission électorale :

Les parties prenantes sont arrivées à l'unanimité et de manière participative, à constituer une Commission électorale nationale indépendante, un acquis qui peut être considéré comme une réalisation importante qui mérite d'être appréciée par tous, ce qui ne manquera pas de renforcer notre système démocratique et permettre des élections générales transparentes, justes et crédibles.

Cette initiative a été saluée par les représentants des pôles de la majorité et de l'opposition, qui ont loué les efforts de Son Excellence le Président de la République, qui a instruit le gouvernement en vue de lancer le processus de concertation et a veillé à ce qu'il soit couronné de succès et produise des résultats positifs servant les intérêts supérieurs de la Nation.

La création de la CENI, qui a eu lieu en pleine conformité avec les exigences de l'accord politique et des procédures juridiques subséquentes, est une importante étape fondatrice qui assurera une bonne préparation des élections municipales, régionales, et législatives en accordant à la Commission suffisamment de temps pour la préparation requise.

- Calendrier électoral : après une discussion approfondie de tous les aspects du calendrier des prochaines élections, les parties impliquées dans la concertation ont convenu de laisser la question de décider de ce point à la nouvelle Commission électorale, avec la recommandation de consulter le gouvernement et les partis politiques sur le choix d'une période appropriée pour l'organisation des élections.

En ce qui concerne les délais de recours, la publication de la liste électorale et la convocation des électeurs, les parties ont convenu d'en fixer les déterminants.

- État civil : Les parties conviennent de demander au Gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour permettre à tous les citoyens en âge de voter de participer aux prochaines élections législatives, municipales et régionales.

- La liste électorale : il a été convenu de procéder à un nouveau recensement administratif à vocation électorale qui permettrait la préparation d'une liste électorale précise, complète et actualisée.

- La transparence : Les parties ont convenu de

la nécessité d'assurer la plus grande transparence possible pour le Gouvernement et la Commission électorale nationale indépendante par l'application des textes et la publication d'un certain nombre de textes juridiques appropriés.

- Le financement de la campagne : pour assurer la participation de tous les partis politiques au processus électoral et leur permettre de communiquer leurs programmes et discours aux électeurs, le gouvernement s'est engagé à financer une partie des dépenses de campagne, à déterminer.

- Garanties de mise en œuvre de l'accord politique ;

Dans ce contexte, nous exposons un certain nombre de garanties qui traduisent le souci de la consécration de la confiance qui a caractérisé la concertation et qui soulignent la résolution des parties d'aller de l'avant dans la mise en œuvre des résultats de l'accord politique :

- la volonté politique de Son Excellence le Président de la République, manifestée par le parrainage de la concertation et la levée de tous les obstacles qui se sont parfois dressés à ses différentes étapes, volonté traduite par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation : (Inviter tous les partis politiques et travailler à la participation de tous, présenter des rapports impartiaux et des conclusions techniques pour faciliter un accord mutuellement satisfaisant et travailler en commun et de manière consensuelle à sa rédaction).
- Adoption d'un mécanisme conjoint entre le ministère de l'Intérieur et la Décentralisation et les partis politiques participants pour assurer le suivi et la mise en œuvre des dispositions de l'accord politique.
- l'accord des parties à poursuivre les consultations afin d'améliorer le cadre juridique du processus électoral et de résoudre les obstacles qui peuvent surgir parfois de temps à autre, en vue de tenir des élections transparentes, inclusives, crédibles et acceptées par tous.

Les concertations ont mené à la signature d'un accord et à la création d'une commission électorale indépendante, qui a bénéficié de la confiance et de l'unanimité de toutes les parties concernées, créant ainsi un terrain fertile pour la participation de tous à des élections convaincantes et acceptables.

Traduit de l'arabe par : SMS

Décrispations politiques tous azimuts



Par Athié Alassane

De l'avis général, l'élection du président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh Ghazouani, à tête de la Mauritanie a été marquée par une forte décrispation politique jamais vécue dans le pays. Les rapports entre la majorité présidentielle et l'opposition mais également avec tous les acteurs politiques et de la société civile se sont sérieusement apaisés, au grand bonheur des Mauritaniens. La Mauritanie a retrouvé la confiance de ses pairs du continent et du Monde, mais aussi avec les partenaires techniques et financiers, ce qui a permis de placer le pays sur l'orbite de l'émergence. Revue les éléments constitutifs de cette décrispation saluée de tous.

Apaiser /Rassurer

La normalisation des rapports entre pouvoir et opposition a aussitôt démarré au lendemain de la prestation de serment du Président de la République Monsieur Mohamed Cheikh Ghazouani, à

laquelle d'ailleurs ont pris part les acteurs politiques de tous les bords aux côtés des chefs d'états, de délégations et d'institutions internationales. Ce fut-là, le premier signe annonciateur de la décrispation. Les rapports entre l'opposition et le pouvoir étaient marqués, des années durant, par une forte tension, une grosse méfiance teintée de mépris, ce qui a contribué à ternir l'image de marque de la démocratie mauritanienne. La démocratie, on le sait se nourrit de dialogue, de concertations et de respect mutuel. Traduisant dans les faits, ce premier signal, le Président de la République a fait de la concertation le fil conducteur de son magistère. Il reçut au lendemain de son installation à la présidence presque l'ensemble des acteurs politiques, de la majorité et de l'opposition. En sortant du palais, tous se sont dits très satisfaits et impressionnés par la capacité d'écoute du Président de la République et de sa disponibilité. La Mauritanie entrait ainsi dans une nouvelle ère de pacification des rapports politiques.

De ces premières concertations entre le pouvoir et l'opposition naquit la coordination des partis politiques représentés à l'Assemblée Nationale. Une première dans cette institution de contrôle de l'action gouvernementale. Elle contribua fortement à resserrer les rangs derrière le gouvernement pen-

dant la période délicate de la COVID-19. Mais également l'amorce du processus de dialogue. Une demande formulée par les partis politiques de l'opposition et acceptée par le Président de la République alors que le pays ne vivait ni de crise ni de tension. Pour nombre d'observateurs, ce geste témoigne, une fois encore, sa volonté d'écouter l'avis des acteurs politiques et de la société civile sur l'ensemble de leurs préoccupations en vue de trouver des solutions consensuelles. Une manière claire de booster la démocratie mauritanienne. Les partis politiques ont réussi dans la foulée à concocter une feuille de route portant sur les questions relatives au renforcement de l'unité nationale, de la cohésion sociale, de la gouvernance et de l'indépendance de la justice... Des divergences au sein de l'opposition ont fait échouer le processus dialogue-concertations alors qu'il était sur le point d'aboutir.

Face à cette tentative avortée-le gouvernement, soucieux d'aller à des élections municipales, législatives, et régionales consensuelles et inclusives - une question sur laquelle devraient statuer les différentes parties, convie les partis politiques à une série de concertations qui ont permis, après quelques jours de débats francs et sincères de parvenir à un consensus autour de plusieurs points devant déblayer le terrain vers cet objectif.



Piloté par le ministre de l'intérieur, cet accord a permis de parvenir à un consensus sur la Proportionnelle dans les élections législatives régionales et municipales; l'Institution d'une liste nationale des jeunes; les Circonscriptions électorales de la ville de Nouakchott, la Commission Electorale Nationale indépendante (CENI), Calendriers électoraux; Recensement Administratif à Vocation électorale; Financement des campagnes. Cet accord fut salué par les parties prenantes mais également par bon nombre d'observateurs qui estiment qu'il instaure et pacifie davantage l'arène politique nationale.

Une CENI consensuelle

Dans la foulée de l'accord, les partis politiques réussissent à mettre en place une CENI consensuelle, composée de la majorité (6) et de l'opposition (5), avec des hommes et femmes de grandes qualités humaines et d'expérience dans leur cursus professionnel. Elle a entre autre mission de fixer la date des élections et de mener à bien les processus électoraux de 2023 et de 2024. Elle travaillera avec une commission de suivi composée justement de partis politiques. Le processus est en branle déjà et espérons-le, sur de bons rails. La nouvelle CENI a déjà rencontré les autorités et les partis politiques. Au cours de ces rencontres, les partis politiques ont réitéré leur souci de voir l'institution organiser des élections transparentes, consensuelles et incontestées. Elle a assuré la CENI de sa disposition à l'accompagner et à lui faciliter la tâche dans l'accomplissement de sa mission. A son tour, le directeur de la CENI a rassuré les partis en s'engageant à ne ménager aucun effort pour répondre à leurs attentes.

Renforcer l'unité nationale et la cohésion sociale

Dans son discours de candidature au stade Cheikh Boidya, le 1^{er} mars 2019, le Président de la Répu-

blique M. Mohamed Ould Cheikh Ghazouani avait pris l'engagement solennel de rétablir dans leurs droits toutes les victimes d'injustices. Un engagement qui a réjoui toute l'opinion nationale et rassuré les victimes et les organisations de défense des droits de l'homme nationaux et étrangers. Et pour traduire cet engagement dans les faits, le Président de la République entreprit, sitôt de trouver une solution consensuelle au douloureux dossier du passif humanitaire avec les organisations représentatives des victimes, des ayants droits... Il a confié la mission à des membres du gouvernement. Les négociations sont sur le point d'aboutir à une solution, à travers une feuille de route proposée par les organisations. Cette décision du Président de la République entre dans son souci constant d'apaiser les esprits et de rétablir les victimes et les rescapés dans leurs droits derrière lesquels ils courent depuis près de 30 ans. En somme, il s'agit pour le Rais de renforcer et de consolider l'unité nationale du pays. Une thématique prise à bras le corps par le Parti INSAF, à travers des ateliers, séminaires et missions de sensibilisation qu'il a organisés à travers le pays. Toujours dans la même logique, le Président de la République s'est attaqué à des tares qui entravent le développement de notre pays. Ainsi, il a lancé un appel aux Mauritaniens à les dépasser. Le mérite du citoyen ne pouvant désormais se mesurer à qu'à la sueur de son front et aux services qu'il rend à la Nation et à la Société. C'est la quintessence du discours fondateur de Ouadane, en 2021. Un discours qui a suscité un vif intérêt au niveau des mauritaniens. Et pour bien caller à cet esprit, le parti est rebaptisé INSAF (Equité). Dans cette cité du Patrimoine, le Président de la République a exprimé son « sentiment de tristesse à cause du passif humanitaire et des inégalités ancestrales n'ayant aucune raison d'être, qu'ont subies certains groupes ethniques et sociaux ». Un hymne à l'égalité et à la justice au sein de la société mauritanienne où seront désormais propagées, à travers une école véritablement républicaine, les bonnes mœurs, les va-

leurs de la citoyenneté. L'école devient le creuset de l'unité nationale et de la cohésion sociale. Les langues nationales Pulaar, Soninké et Oulof seront introduites dans le système éducatif national. Du coup, tous les Mauritaniens se frotteront les uns et les autres et apprendront les différentes langues de leur pays. Le projet est entré dans sa phase active depuis le début de l'année scolaire 2022/2023.

Confiance restaurée avec les PTF

L'avènement du Président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh Ghazouani, en plus de l'apaisement politique, social qu'il a engendré permit également au plan diplomatique de renforcer les liens avec les pays du monde en particulier les pays voisins avec lesquels, la Mauritanie œuvre pour la paix, la sécurité et la stabilité et contre le terrorisme. Elle retrouve sa place dans le concert des nations et sa voix compte de plus en plus dans les arènes mondiales. Au plan économique, les avancées sont très significatives. Le pays a résisté à la pandémie de la COVID 19, et son économie en est sortie sans trop d'accrocs. La croissance reprend et selon les avis du représentant du FMI, elle pourrait atteindre 5,3% cette année, ce qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité. Cette situation a permis de bénéficier cette année, des prêts de la Banque mondiale et du FMI pour financer ses programmes ambitieux. La Banque Mondiale et le FMI ont dépêché des missions à Nouakchott avec comme résultat l'accord de prêt de 82,75 millions US pour cette dernière institution. Le portefeuille d'opérations de la Banque en Mauritanie a atteint plus de 800 millions de dollars, a affirmé le directeur des opérations à la Banque Mondiale pour la Mauritanie, M. Nathan Belette, lors d'une visite en Mauritanie.

Trois questions à Mme Moutha El Hadj, présidente de la Commission Nationale des Femmes du parti INSAF

- L'élection du Président de la République Son Excellence Monsieur Mohamed Cheikh Ghazouani, le 22 juin 2019 a été un tournant pour notre pays, elle a suscité un immense espoir des Mauritaniens
- Nous n'en doutons pas, cette institution (CENI) organisera des élections transparentes et inclusives, conformément aux instructions du président de la République et aux attentes du peuple mauritanien

L'opinion nationale et internationale reconnaissent qu'avec l'élection du Président Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, la Mauritanie a enregistré la pacification des rapports entre le pouvoir et l'opposition, avec les pays voisins mais également avec ses partenaires techniques et financiers. Pouvez-vous nous décrire les actes constitutifs de cette décrispation ?

Moutha Mint El Hadj:

Merci de me permettre de donner mon sentiment sur l'action du Président de la République Son Excellence Monsieur Mohamed Cheikh Ghazouani. Comme vous le savez tous, son élection du 22 juin 2019 a été un tournant pour notre pays. Elle a suscité un immense espoir des Mauritaniens. Le Président est réputé calme, courtois, discret, ouvert et avenant. Le deuxième aspect c'est que le nouveau Président élu avait déjà rassuré les Mauritaniens et annoncé à quoi ils



pouvaient s'attendre sous son magistère : la stabilité et la confiance, en somme, le Président de la République affiche sa volonté d'associer tous les acteurs politiques à la conduite des affaires de la Nation. Aussitôt après son investiture, le 2 août, il a reçu au palais beaucoup d'acteurs politiques de la majorité et de l'opposition. Tous ont reconnu sa disponibilité, sa courtoisie et sa capacité d'écoute et sa détermination à conduire la Mauritanie vers l'émergence. C'est là, l'esprit de concertation qui a caractérisé son travail. C'est une action louable car elle participe de la baisse de tension et l'apaisement des esprits. Ce n'est pas surprenant car déjà, dans son discours de candidature, le 1er mars 2019, il avait tenu à rassurer les mauritaniens mais également les partenaires, c'est ce qui explique en grande partie le soutien de larges pans du pays à sa candidature, à ses engagements Taahoudaty et la confiance de nos partenaires.

Si au plan national, la confiance est rétablie avec les acteurs politiques de l'opposition, le cap est clairement défini, les partenaires techniques et financiers ont été quant à eux rassurés. En dépit de la pandémie de la COVID-19, de ses conséquences sur l'économie mauritanienne, les partenaires ont fait confiance au pays. La Mauritanie n'a pas tardé à en récolter les fruits.

Notre pays est solvable et attire des investissements.

Les élections locales auront lieu en début d'année prochaine. Que pensez-vous des concertations ayant eu lieu entre le gouvernement et les partis politiques en vue de préparer des scrutins inclusifs et consensuels ?

Moutha Mint El Hadj: Ces concertations s'inscrivent en droite ligne de

la volonté du Président de la République de permettre aux Mauritaniens d'aller à des élections inclusives, transparentes et apaisées. Les concertations menées par le ministère de l'Intérieur ont abouti à un important accord portant sur une dizaine de points dont, entre autre, l'élargissement de la proportionnelle, la création d'une nouvelle CENI, le vote de la diaspora, la création d'une liste nationale des jeunes... Cet accord constitue un premier jalon du processus électoral, il a été salué par les acteurs politiques et une grande partie de l'opinion nationale. La mise en place d'une CENI, fruit d'un consensus entre les partis politiques est une deuxième étape. Elle comporte des hommes d'une grande expérience et nous n'en doutons pas, cette institution (CENI), organisera des élections transparentes et inclusives, conformément aux instructions du président de la République et aux attentes du peuple mauritanien.

La Mauritanie a signé avec de grands partenaires des accords importants. Qu'est-ce qui, selon vous, est à l'origine de cette confiance ?

Moutha Mint El Hadj: Comme je l'ai dit tantôt, l'élection du Président de la République Monsieur Mohamed Cheikh Ghazouani a créé un déclic à tous les niveaux. La confiance est revenue. Les relations avec nos voisins ont connu un regain d'intérêt et celles avec tous les partenaires techniques et financiers aussi.

-L'économie de la Mauritanie, affectée, comme tous ceux du reste du monde par la COVID-19 a bien résisté et le programme de relance confectionné par l'équipe économique du Gouvernement a convaincu les bailleurs et les a poussés à nous accompagner. Nous nous en réjouissons. Comme vous le savez, les bailleurs de fonds se méfient ou même fuient des pays où il n'y a pas de stabilité ni confiance.

Bâ Aliou Ibra, ancien ambassadeur et ancien député

Merci de m'offrir cette occasion de donner mon point de vue sur la décrispation que la Mauritanie vit depuis l'élection du Président de la République Monsieur Mohamed Cheikh Ghazouani. En effet, l'arène politique connaît un apaisement salué par presque tous les Mauritaniens. Pour illustrer mon propos, je peux énumérer des faits factuels récents.

La signature d'un accord entre le ministère de l'Intérieur et les partis politiques de la majorité et de l'opposition en vue de préparer les prochaines élections municipales, législatives et régionales de l'année prochaine, la mise en place en place, dans la foulée, de la Commission Electorale Nationale (CENI) consensuelle entre les acteurs politiques, la liberté des partis politiques pour mener leurs activités dans tout le terroir national sans entrave aucune.

Alors, qu'est-ce qui a motivé cette atmosphère maintenant, serait-on tenté de se demander? Parce que le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a une vision politique novatrice, loin de celle que le pays a connue, la décennie précédente. Il œuvre pour la consolidation de l'unité nationale et la cohésion sociale, ne prend pas d'actes pouvant diviser les Mauritaniens; sa politique n'oppose pas les générations, les unes aux autres c'est-à-dire une Mauritanie « Nouvelle à une Mauritanie « ancienne », les nationalistes, les uns contre les autres.

Le Président Ghazouani est doté d'une capacité d'écoute de divers points de vues; ceux qui l'ont rencontré l'ont tous attestée. On peut enfin ajouter qu'il est d'une humilité et d'une modestie remarquables; il s'agit là, comme on peut le remarquer de qualités indispensables et nécessaires mais pas suffisantes diront certains à la gouvernance vertueuse.

Je ne saurais terminer ce témoignage de mentionner le sens de responsabilité dont n'a pas manqué de faire preuve une certaine opposition mauritanienne, ce qui a contribué, comme vous l'avez remarqué aussi à la décrispation attribuée au Président de la République.



Assemblée Nationale :

Evolution de la vie parlementaire



Par Ely Maghlah

L'Assemblée Nationale est aujourd'hui composée de 157 députés représentant les différentes circonscriptions électorales du pays. Son siège se trouve à Nouakchott.

La vie parlementaire en Mauritanie a commencé depuis plus de 70 ans. Au cours de la période coloniale, dans le cadre des « Territoires français d'Outremer ». Les colonies, dont la Mauritanie, étaient alors représentées au Parlement français par des députés.

La Mauritanie a connu, au cours de cette période trois élections, avant la loi-cadre de Gaston Defferre (du nom du ministre français de l'Intérieur qui l'a initiée) relative à l'autonomie interne des colonies.

Cette période d'autonomie interne a duré en Mauritanie de 1956 à 1959. Un Conseil de gouvernement a été élu en 1957 qui sera présidé en 1958 par le Président Moktar Ould Daddah.

Ce conseil du gouvernement va se transformer en Assemblée constituante qui devra s'atteler à la rédaction de la première constitution. Promulguée le 22 mars 1959, cette constitution prévoit un système parlementaire pluraliste.

Les aménagements du texte de base

Selon M.Sid'Ahmed Ould Saleh, directeur de la Législation et de la Traduction à l'Assemblée Nationale, la constitution de 1959 subira deux aménagements dont celui du 22 mai 1961 qui consacra le premier texte fondamental de la Mauritanie indépendante.

La constitution de 1961 prévoit un parlement monocaméral (à chambre unique) désigné par l'appellation d'« Assemblée Nationale ».

Ce sera à l'issue du « Congrès d'Aleg de 1961 » que les partis politiques vont intégrer le parti unique, en l'occurrence le Parti du peuple mauritanien (PPM), même si le texte de base n'a pas subi de changements en ce sens, a-t-il rappelé.

Il faudra attendre jusqu'à la révision de la constitution du 12 février 1965 pour consacrer effectivement le monopartisme.

Par conséquent, aucune candidature à la députation ne sera possible que si elle est portée et validée par le PPM qui désigne les candidats, a expliqué le directeur de la Législation.

Il y'aura également six autres révisions constitutionnelles, mais qui continueront à instaurer le régime du parti unique avec un parlement à chambre unique. Aucune candidature indépendante à la députation n'était alors possible.

Suspension de la constitution

Ce sera en 1978, avec le coup d'Etat du 10 juillet, ayant déposé l'ancien Président de la République Moktar Ould Daddah que le pays connaîtra la loi d'exception.

Le texte de base est suspendu pour être remplacé par une charte constitutionnelle et le pays sera régi par des textes pris en ordonnances par le Comité militaire. Ce comité va cumuler le de pouvoir législatif et exécutif.

« La période de 1978 à 1984 connaîtra cinq changements initiés par des coups d'Etat militaires qui produiront des chartes constitutionnelles qui demeureront plutôt proches de texte de règlement intérieur », a souligné le directeur de la Législation.

Retour au multipartisme

Il faudra attendre le 20 juillet 1991 pour connaître le retour au régime constitutionnel avec un nouveau texte de base avec l'organisation d'élections dans un cadre de multipartisme.

Cette dernière constitution consacre le retour au système parlementaire bicaméral (Assemblée, Sénat).

Les lois organiques portant sur le fonctionnement des deux assemblées parlementaires et leurs décrets d'application, en plus du règlement intérieur de l'Assemblée nationale constituent les textes de référence pour la gestion de la vie parlementaire, a noté Ould Saleh.



L'aménagement de la Constitution de 2012 consacrant le retour au régime monocaméral n'entrera en vigueur qu'en 2018 avec l'abolition effective du Sénat, « après l'organisation de la première élection prochaine ».

Cet aménagement, avec l'article 42 (nouveau), consacre également la séparation des pouvoirs et les contrepoids, comme le vote de censure dont jouit le parlement, ainsi que le pouvoir de dissolution du parlement relevant des prérogatives du

Président de la République, souligne le Directeur de la Législation.

Il faut noter que, en plus de celle de la représentation du peuple, les fonctions principales du parlement demeurent la législation et le contrôle de l'action du gouvernement conformément à l'article 69 de la constitution.

Le peuple souverain exerce le pouvoir politique à travers ses représentants élus siégeant à l'Assemblée nationale ou par voie de référendum.

Améliorations des conditions de travail

Au cours de la sixième législature (2018), l'Assemblée Nationale a connu des améliorations considérables de l'environnement du travail, notamment avec l'inauguration de son nouveau siège.

Aujourd'hui, explique le directeur de la Législation, nous avons la possibilité d'abriter, en même temps, les travaux de plusieurs commissions, alors que par le passé cela posait des difficultés énormes. Il faut noter, a-t-il poursuivi, que chaque député a son propre bureau à l'Assemblée Nationale. Ce qui lui permet de travailler librement ou de recevoir des invités ou des collaborateurs. C'est dans ce cadre que les députés jouissent aujourd'hui de la possibilité de vote électronique facile au lieu de la procédure de la main levée et toutes les activités parlementaires mettent à contribution les réseaux sociaux, notamment pour la convocation des réunions ou des sessions.

Aussi, a indiqué le directeur de la Législation, nous disposons de la chaîne de télévision « Albarlamaniya » qui constitue en soi une fenêtre ouverte sur le peuple et à travers laquelle nos électeurs peuvent suivre et contrôler notre action.

Chaque citoyen, quelle que soit sa langue, où qu'il soit a la possibilité de suivre directement les interventions des parlementaires, ainsi que les débats à travers cette chaîne de télévision.

L'Assemblée Nationale a recruté des professeurs de haut niveau pour apporter plus d'expertise aux différentes commissions parlementaires dans différents domaines.

Des cadres ont été également recrutés pour apporter plus d'appui aux différentes commissions de l'Assemblée Nationale.

Cette dernière législature a permis de voter 111 textes dont 52 à 53 accords passés entre le gouvernement mauritanien et d'autres parties.

Des améliorations importantes ont également apportées au règlement intérieur de l'Assemblée Nationale pour permettre un meilleur contrôle de l'action du gouvernement, a conclu M. Sid'Ahmed Ould Salch.

L'Assemblée nationale est actuellement composée de 157 sièges pourvus pour cinq ans selon un mode de scrutin parallèle.

Sont ainsi à pourvoir 113 sièges dans 47 circonscriptions électorales de 1 à 18 sièges, pourvus pour celles d'un ou deux sièges au scrutin uninominal majoritaire à deux tours, et pour celles de trois sièges ou plus au scrutin proportionnel plurinominal de liste bloquées, auxquels se rajoutent 40 sièges pourvus au scrutin proportionnel plurinominal de liste bloquées également mais dans une unique circonscription nationale, dont la moitié réservée aux femmes sur une liste à part.

Il n'est pas fait recours à un seuil électoral, la répartition des sièges se fait au plus forte. Les listes se présentant dans les circonscriptions de deux sièges ou plus doivent faire alterner des noms de candidats masculins et féminins. Enfin, quatre députés représentant les Mauritanien de l'Extérieur sont élus par la diaspora.

En janvier 2018, l'Assemblée vote une réactualisation du nombre de députés à l'Assemblée nationale qui passe à 155 sièges conformément aux résultats du recensement général de la population et de l'habitat effectué en 2013 et à la création de deux nouveaux arrondissements, après un précédent passage de 146 à 147 sièges. Se voient ainsi attribuées un siège supplémentaire les quatre circonscriptions d'Aleg, de Tintane, de Kaédi et de Nouadhibou, celles-ci ayant atteint le seuil de population accordant une représentation par quatre députés chacune. À ces sièges s'ajoutent quatre autres nouvellement créés représentant les Mauritanien établis à l'étranger. La caution de candidature est réduite de 20 000 à 10 000 ouguiyas et le seuil de suffrages exprimés requis pour le remboursement est fixé à 3 %.

En juin 2018, l'assemblée porte le nombre de sièges à 157 à la suite du dernier découpage administratif créant les départements (Moughataas) de Ghabou et de Benichab respectivement dans les districts (Wilayas) du Guidimagha et de l'Inchiri.

Les députés ne peuvent être poursuivis, recherchés, arrêtés, détenus ou jugés à l'occasion des opinions qu'ils émettent dans l'exercice de leurs fonctions. Et, pendant la durée des sessions, ils ne peuvent être poursuivis ou arrêtés en matière criminelle ou correctionnelle qu'avec l'autorisation de l'Assemblée nationale sauf en cas de flagrant délit. Ils ne peuvent également être arrêtés, hors sessions, qu'avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée nationale, sauf dans le cas de flagrant délit, de poursuites autorisées ou de condamnation définitive.

Approvisionnement en eau potable :

Un bilan mi-figue mi-raisin

Par Bakari Guèye

La question de l'approvisionnement en eau potable de l'ensemble des localités du territoire national occupe une place centrale dans le programme du président de la République, « Taahoudati ».

Seulement, 3 ans après le début d'exécution des projets dans ce domaine, on est encore assez loin du compte.

Dans les grandes agglomérations urbaines comme Nouakchott, Nouadhibou, Kiffa... l'accès à l'eau demeure un casse-tête pour beaucoup de ménages et notamment dans les quartiers populaires.

C'est ainsi qu'à Nouakchott, dans les Communes de Sebkhia, Arafat, Riyad et d'El Mina, l'accès à l'eau potable reste encore problématique pour beaucoup de ménages vulnérables. Dans bon nombre des quartiers situés dans ces communes, le service d'eau potable est assuré par des charretiers qui transportent et vendent l'eau au volume (par bidon de 20L), une pratique ancestrale qui a encore pignon sur rue dans plusieurs zones en déficit chronique.

Le même problème se pose dans la capitale économique, Nouadhibou où la pénurie de l'été 2022 était révélatrice avec des coupures répétées s'étalant sur une longue période, une situation qui devenait intenable pour les habitants.

Ici, en temps normal, la tonne d'eau se négocie à 5000 MRO, des prix qui deviennent encore plus exorbitants en période de pénurie. La promesse du gouvernement de régler définitivement ce problème se fait toujours attendre.

Et pour ce faire le projet de dessalement de l'eau de mer semble être la solution la plus appropriée. En attendant, la ville continue d'être approvisionnée depuis les années 50 à partir de la nappe de Boulennouar, située à 80 kilomètres de distance.

Lancement d'une série de projets

Plusieurs projets ont été programmés dès l'été 2019. C'est ainsi que dans le cadre du Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) pour le compte des pas du G5 Sahel les régions des deux Hodhs ont bénéficié de la mise en œuvre de projets d'accès à l'eau et l'assainissement.

Les populations de ces zones font l'objet d'une attention particulière en matière d'investissement en infrastructures.

En Mauritanie, cet appui a ciblé notamment la réalisation d'ouvrages d'alimentation en eau potable dans ces deux Wilayas.

12 millions d'euros ont ainsi été alloués par l'Agence française pour le développement (AFD) afin de réaliser ces projets.

Cette intervention devrait bénéficier à près de 60 000 personnes résidant dans 74 localités de plus de 500 habitants. Elle s'échelonne entre 2019 et 2023.



En juin 2022, le gouvernement a lancé un projet d'alimentation en eau potable de plusieurs villes avec une enveloppe de 55 millions de \$.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme prioritaire élargi, la Mauritanie mène une vaste initiative visant à améliorer les conditions de vie des populations. Un programme dont l'eau et l'assainissement constituent un axe majeur.

Ce projet permettra la construction de 85 km de canalisation, d'une station de pompage, de 35 km de lignes électriques et de 3 réservoirs. L'adduction en eau se fera dans les villes de Diguéni et Weinatt Zbel à partir du lac Dhar.

Notons que le gouvernement a déjà réalisé 107 infrastructures d'assainissement au niveau de la wilaya du Hodh Echarghi au profit de certaines écoles et de postes de santé. Le financement du projet est accompagné par le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES).

Par ailleurs, la Banque islamique de développement (BID) a validé en septembre 2022 un financement de 37,87 millions dollars en faveur de la mise en œuvre du projet d'approvisionnement en eau potable de Kiffa.

Ce financement intervient après le prêt de plus de 100 millions de dollars confirmé en juillet 2022 par le Fonds saoudien de développement (FSD). Le coût total du projet est évalué à 317 millions de dollars par le gouvernement mauritanien.

Ce projet permettra d'assurer l'approvisionnement en eau potable pour 550 000 personnes jusqu'en 2035.

Le projet d'eau potable de Kiffa sera mis en œuvre en plusieurs phases. De nouvelles installations capteront l'eau brute du fleuve Sénégal pour l'approvisionnement de la ville de Kiffa. Le cours d'eau traverse le pays avant de se jeter dans l'océan Atlantique, au Sénégal. Des canalisations transpor-

teront l'eau brute jusqu'à une nouvelle station de traitement. L'eau potable sera ensuite stockée dans des réservoirs.

Le projet comprend également un réseau d'eau de 250 km qui connectera 90 villages et desservira plus de 20 % de la population de la Mauritanie, soit plus de 550 000 personnes jusqu'en 2035.

Ainsi, outre la l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable, l'objectif est de minimiser les risques des maladies hydriques dans la ville de Kiffa et dans les localités environnantes.

Les nouvelles installations seront construites dans le cadre du mécanisme de partage des eaux prévu par l'Organisation pour la mise en œuvre du fleuve Sénégal (OMVS). Le projet d'eau potable en cours à Kiffa favorisera également la création de 3 000 emplois dans le secteur de l'eau.

En Septembre dernier, la Mauritanie et la France ont signé une convention pour le financement du projet d'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans les wilayas des deux Hodhs, du Tagant et de l'Adrar.

Ce projet, d'un financement de : 14 000 000 (quatorze millions d'euros), équivalent à : 520 000 000 (cinq cent vingt millions d'ouguiyas nouvelles), accordé par l'Agence Française de Développement (AFD), vise à améliorer les conditions de vie de la population dans ces quatre wilayas du pays.

Quelques réalisations

Comme nous avons déjà eu à le souligner, le secteur de l'eau et de l'assainissement occupe une place importante dans le Programme du Président de la République. Ainsi, à en croire les plus hautes autorités, l'alimentation en eau potable des populations sur tout le territoire national, a fait l'objet d'une attention particulière.



VOLET HYDRAULIQUE

(2020 - 2021 - 2022)



Concernant l'accès à l'eau potable, le Gouvernement a réalisé selon les statistiques officielles au titre de l'année 2021 162 forages d'exploitation, l'équipement de 198 points d'eau en matériel solaire, la réhabilitation et extension de 39 réseaux d'AEP, l'alimentation en eau potable de 14 localités du Hodh Echarghi, la réalisation de 10.711 branchements particuliers dans les moughata d'Arafat, Riad et Sebkhah et l'achèvement des travaux du projet d'alimentation en eau potable de Bouhida.

Par ailleurs, les travaux se poursuivent au niveau de plusieurs projets : entre autres l'alimentation en eau des villes d'Aioun et de Djiguenni où le taux d'avancement des travaux a atteint plus de 90%, le renforcement de l'AEP d'Atar à partir de Teyarett Sdar en haussant la production de 2400 m³ à 6000 m³ par jour, l'extension de la station de dessalement de Nouadhibou, l'installation de la station de traitement de l'eau à partir du fleuve à Boghé et l'alimentation de Oualata à partir de la nappe du Dhar.

Et pour l'année 2022 il était prévu également le démarrage des travaux de l'alimentation en eau de la ville de Kiffa et des villages se trouvant sur le parcours, à partir du fleuve, de l'extension de la station de traitement et le raccordement de plus de 50 localités non desservies du projet de Dhar, de l'AEP de certains quartiers d'Arafat et de Riyad, de 90 réseaux d'AEP et l'achèvement des travaux de construction de 25 bassins de rétention au niveau des Wilayas du Hodh El Gharbi, de l'Assaba, du Gorgol, de l'Adrar, du Tagant, de l'Inchiri et du Tiris Zemmour, ainsi que le démarrage effectif des travaux de trois barrages.

- 1 Création de 525 Km de lignes d'approvisionnement en eau potable
- 2 Réalisation de 352 Km de réseaux d'AEP dans différentes régions du pays
- 3 Réalisation de 144 forages d'exploitation
- 4 Réalisation de 120 systèmes de pompage de l'eau
- 5 Construction de 3 gros barrages
- 6 12 autres barrages en cours de réalisation (financement : 2.294.000.000 MRO)
- 7 Construction de 221 digues pour améliorer la production agricole (plus de 205 millions MRO)
- 8 1.182 localités ont bénéficié de services d'assainissement
- 9 Programme de gratuité de l'eau potable dans 2.055 villages ruraux

La Mauritanie en général mobilise 600 millions de mètres cube d'eau pour différents usages: agriculture, mines, alimentation en eau, etc. Il est important de noter que pratiquement les 3/4 sont destinés à l'agriculture. Concernant le prélèvement, la moitié de cette quantité vient du fleuve (abreuvement, agriculture, etc.)

1/4 des eaux sont souterraines et 1/4 sont des zones de barrages, comme celui de Voum El Gleita.

La Mauritanie possède à la fois des ressources en eaux souterraines et en eaux de surface. Elle dis-

pose aussi d'unités de dessalement de l'eau de mer, qui peuvent aller jusqu'à 5000 m cube par jour.

La ville de Nouakchott, qui s'alimente principalement de l'eau du fleuve et de la zone d'Idini, est présentement en attente de financement pour une unité de dessalement d'eau capable de prendre en charge 200.000 m cube par jour, ce qui serait révolutionnaire pour la ville.

Mais en attendant la réalisation de tous ces ambitieux projets, l'accès à l'eau potable demeure encore aujourd'hui un véritable enjeu.



Projet MOUDOUN Novembre 2022



Cofinancé par le Gouvernement mauritanien et la Banque Mondiale pour un montant de 71 Millions USD, sur une durée de cinq ans (2020-2025) Le projet d'appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives (MOUDOUN), couvre une zone d'intervention comprenant sept villes, à savoir Rosso, Sélibaby, Kiffa, Aioun, Néma, Bassiknou, Adel Bagrou en plus du Camp de M'Berra. Le Projet s'inscrit dans la continuité des partenariats antérieurs avec la Banque mondiale dans le cadre des appels aux collectivités locales, en capitalisant l'expérience tirée de la mise en œuvre des projets antérieurs PNIDDLE et du PDU.

Le Projet vise comme objectif principal d'améliorer la productivité des villes intermédiaires et de renforcer les institutions locales afin que les villes ciblées jouent pleinement leur rôle dans le développement économique des territoires du pays.

2022 est l'année de la mise en œuvre effective du Projet, le bilan consolidé du projet à la mi-novembre 2022, porte sur :

Rosso :

Construction d'une clôture sur le CET de Rosso, la réhabilitation et extension de l'hôtel de ville, l'éclairage public solaire de certaines artères, l'aménagement de la place de l'Indépendance, la plantation de palmiers ornementaux et la finalisation des études techniques et environnementales pour la construction d'un centre d'enfouissement technique des déchets solides, et construction d'un dépôt provisoire des déchets solides, acquisition de 12 tricycles pour le transport des déchets solides pour un montant engagé de 464 798 27 MRU (179 772 USD)

Sélibaby : l'aménagement du rond-point Sélibaby-Gouraye, la construction de deux portails d'entrée la réhabilitation et l'extension de l'Hôtel de Ville, la construction d'une tribune dans la place centrale, pour un Montant engagé de 125 613 11 MRU (586 322 USD)

Kiffa :

acquisition de 12 tricycles pour le transport des déchets solides, la réhabilitation de l'Hôtel de Ville, l'extension de l'auberge municipale de la Commune, la construction de quatre portails d'entrée de la Ville, l'aménagement de la place publique centrale, la plantation d'arbres sur la route de l'Espoir, la réhabilitation et l'achèvement du marché de Ghadima, la finalisation des études pour la construction d'un centre d'enfouissement technique des déchets solides et son équipement et la construction d'un dépôt provisoire des déchets solides pour un montant engagé de 106 205 30 MRU (030 839 USD)

Aioun :

l'aménagement de la place devant la Maison des Jeunes, la construction de trois portails d'entrée, l'aménagement de trois ronds-points, la réhabilitation de l'Hôtel de Ville et d'un marché à bétail et l'extension du marché central, pour un montant engagé de 920 886 20 MRU (192 580 USD)

Néma : Réhabilitation hôtel de ville de Néma ; Projet de Construction deux portails d'entrée de la Ville de Néma ; Aménagement Carrefour-Néma-Amourj à Néma ; Aménagement de la place publique centrale devant la Wilaya à Néma pour un montant engagé de 525 105 18 MRU (931 502 USD)

Bassiknou :

Réhabilitation/extension hôtel de ville de Bassiknou ; Projet de Construction de deux portails d'entrée de la ville de Bassiknou ; Construction d'une tribune et aménagement de la place à Bassiknou ; Aménagement rond-point de Bassiknou pour un montant engagé de 481 594 13 MRU (624 377 USD)

Adel Bagrou : la construction d'un hôtel de ville, l'aménagement d'un terrain de sport et la construction d'une mini-laiterie, pour un montant engagé de 413600 MRU (488 11 USD)

L'achèvement en cours des études techniques environnementales et sociales des projets structurants suivants :

- Les projets de construction de centres d'enfouissement de déchets solides pour les villes de Kiffa et Rosso en phase de dossier d'appel d'offre (DAO) et leurs équipements ;
- Le projet d'aménagement de l'Oued de Lemsila à Kiffa est en phase avancée d'études. Il consiste à aménager l'oued sur 12 Km en y développant des activités de maraîchage, tout en assainissant et améliorant le cadre de vie des populations de Kiffa

- Le projet de construction de 52 km de voirie dans les communes de Sélibaby ; Kiffa ; Aioun ; Bassiknou et Adel Bagrou ;

- Les projets d'aménagement dans les communes de Rosso et Sélibaby et de construction des infrastructures marchandes à Aioun et Sélibaby

- La sous-composante L2 du projet, exécutée par la SOMELEC concernant les projets d'électrification rurale dans les communes des deux Hodhs a connu : la finalisation du recrutement du cabinet chargé de réaliser les études techniques du Projet Bassiknou- M'Berra ; la finalisation du recrutement d'une mission d'assistance technique (Ingénieur-conseil) pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet d'électrification ; le lancement de la consultation pour le recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'étude tarifaire pour la SOMELEC ;

Les perspectives à court terme

Le projet continuera à mettre en œuvre et suivre les activités en cours d'exécution et celles dont les études se trouvent en cours de finalisation. D'autres activités seront conçues dans le cadre de l'élargissement des investissements au volet assainissement devant couvrir les villes de Rosso et de Kaédi.

Un certain nombre de projets sont en cours de préparation pour être inaugurés dans le cadre des festivités de commémoration du soixante-deuxième anniversaire de l'Indépendance nationale du pays.

2019-2022 : la SOMELEC a-t-elle sorti la tête de l'eau ?

Par Bakari Gueye

En 2019, la SOMELEC était au creux de la vague. L'entreprise ployait sous le poids des dettes et frisait le dépôt de bilan. Le nouveau régime héritait ainsi d'un géant aux pieds d'argile et le contexte n'était guère favorable pour redresser la barre.

Pourtant aujourd'hui, malgré les secousses telluriques provoquées par la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, la société a sorti la tête de l'eau.

Comment est-ce possible serait-on tenté de dire ?

Logé dans son nouveau siège flambant neuf, un immeuble de 4 étages qui constitue à n'en pas douter un joli coup en terme d'image et de marketing, la SOMELEC a vu ses voyants passés au vert avec notamment un taux d'accès global à l'électricité qui a bondi de 11 points passant de 42% en 2019 à 53% en 2022.

Du côté des abonnés on note 100.000 foyers supplémentaires et 259 localités connectées en 3 ans.

La qualité du service s'est également amélioré, à en croire les responsables de l'entreprise ; ce qui s'est traduit par la diminution des coupures et autres délestages ainsi que par des capacités d'intervention plus rapides.

Il y a aussi la capacité de l'entreprise à faire face à ses obligations ; la transparence des procédures de passation des marchés et l'accroissement des capacités managériales.

On note aussi une transformation numérique (paiement des factures au téléphone...) avec la tendance vers les agences digitales qui assurent un ensemble de services à distance dont la transmission des factures par whatsapp et SMS.

Ces prouesses ont été réalisées dans une conjoncture difficile du fait des crises mondiales susmentionnées avec entre autres difficultés la flambée des prix du pétrole qui a démultiplié le budget 2 voire même 3 fois ; la tonne de Gasoil étant passée de 800 à 1350 dollars.

Malgré cette forte majoration à l'international, la SOMELEC a su tenir le coche en continuant à offrir le service et cela sans augmenter les prix du kilowatt qui est vendu à 26 ouguiyas pour 52% des abonnés et à 59% pour le reste des clients.

Le Gab est supporté par l'Etat dont le kilowatt lui revient à 106 ouguiyas.

Ainsi donc, au cours des trois dernières années, la SOMELEC a multiplié les actions visant à renforcer et à développer ses infrastructures électriques pour sécuriser l'approvisionnement des abonnés, améliorer la qualité du service et permettre l'accès à l'électricité aux habitants.

259 localités dans différentes zones du pays ont déjà bénéficié de ces actions.

Ces efforts seront poursuivis à travers plusieurs programmes jusqu'à l'aboutissement à l'accès universel aux services d'électricité pour tous les habitants à l'horizon 2030, conformément aux objectifs fixés dans le cadre du programme Taahoudati de



Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Dans le domaine de l'accès à l'énergie, l'action du Gouvernement a porté en priorité sur l'amélioration de l'accès des citoyens à l'électricité.

La préparation des réformes structurelles devant conduire à la séparation des activités de production et de transport, d'un côté, et celles de la distribution, de l'autre, s'est poursuivie en 2021, malgré les difficultés et les retards engendrés par la pandémie. Le nouveau code de l'électricité a été finalisé.

Au plan des infrastructures, des réalisations importantes ont été enregistrées au cours de l'année écoulée et notamment : la mise en exploitation effective des centrales de Néma et Adel Begrou, de puissance globale de 6,75MW, avec les réseaux d'évacuation et de distribution pour alimenter les villes de Néma, Timbedra, Amourj, Adel Begrou et Mbeiket Lahwach ainsi que les stations de pompage liés aux champs captant de Derwich de Boghla ; la mise en service de la ligne 225 KV entre la centrale duale et le poste de l'OMVS ; la mise en service de la ligne 225 KV entre Nouakchott et Nouadhibou ; la mise en service d'une centrale de 3MW permettant de sécuriser l'alimentation en électricité de la station de pompage de Beni-Naji et la ville de Keur-Macène ; et le renforcement des installations électriques de 50 villes à l'intérieur du pays (des centrales appropriées avec des groupes de dernière génération).

Au niveau de la Distribution, des actions importantes ont été réalisées au profit des populations dans 54 localités dans les Wilayas du Brakna et du Trarza, la densification de la distribution électrique à Nouakchott, Aioun, Adel Begrou, Amourj

et Boumdeid, la sécurisation de l'alimentation électrique de la station de pompage de Chéchiya afin d'améliorer les conditions d'exploitation des périmètres agricoles de la zone.

Au niveau de l'électrification rurale, est panifiée l'alimentation de 78 villages dans les wilayas du Hodh Chargui, Hodh Gharbi, Assaba, Brakna, Adrar, Trarza, Guidimagha et Gorgol, avec 24.000 nouveaux branchements sociaux. Au niveau du département de Rkiz qui connaît une forte concentration de population 11 nouvelles localités seront électrifiées cette année.

L'année 2022, verra la mise en service de la centrale Eolienne de Boulenoir ; la mise en service de la ligne Nouakchott-frontière du Sénégal ; l'électrification de 68 localités dans les zones d'Assaba, Gorgol et Guidimagha, ainsi que les périmètres agricoles dans ces zones ; la mise en service de la ligne 225KV, Nouakchott-Zouerate qui est achevée à 80% ; une vingtaine de postes à Nouakchott ; le lancement des travaux de la boucle Kaédi-Maghama-Sélibaby-M'bout-Kaédi (2500 km de lignes de 33 volts), qui permettra d'électrifier 65 localités dans les wilayas du Gorgol et du Guidimagha ; l'alimentation du port de N'Diogo à travers une ligne 90kv à partir du poste de Beninaji ; et la construction de 20 km de lignes électriques moyenne et basse tension dans les quartiers restructurés de la ville de Tintane.

Cette batterie de réalisations a été rendu possible grâce à la volonté de l'Etat et à l'expertise de la nouvelle équipe dirigeante de la société qui après un diagnostic approfondi a élaboré une feuille de route et un plan d'action qui commencent à porter leurs fruits.

Statistiques comparatives 2019-2021 :



Capacité disponible : 331,1 MW contre 474,8 soit une progression de 43%.

-La longueur des réseaux basse-tension est passée de 2933 km à 4028 soit une progression de 37,3%.

-La longueur des réseaux moyenne tension : 2517 km à 5378 km soit une progression de 113,67%. Cette augmentation s'explique par l'extension des réseaux de Nouakchott, de Nouadhibou et de la plupart des villes de l'intérieur ainsi que de l'électrification de nouvelles localités.

- La longueur des réseaux haute tension qui passent de 50 à 630 km soit une progression de 1160 %.

Nombre de transformateurs : de 1248 à 1660 soit 33,1%.

-Nombre de Communes récemment électrifiées : 224

Le nombre d'abonnés est passé de 282000 à 348000 soit une augmentation de 23,40.

-259 villes et localités à l'intérieur du pays ont bénéficié d'électrification/extension des réseaux/installation de groupes électrogènes :

217 Exécutées et 42 en cours d'exécution.

-Au Hodh Charghi, à Néma : Extension des réseaux à Néma et électrification des 18 localités suivantes : Achemin, Aouinet Errajet, Djeggucnaye, Elmebrouk, Lemsegma, HassiAtila, Bangou, Eljedida 4, Lejwad, Chamiya, Souleimaniya, Biri Bava, Leigwessi, Magham Eteissir, Touguetghir, Elghassimiya, Werken et Weizen

-A Timbedra : Extension des réseaux à Timbedra et électrification de Oum El Akarich, Boustia, Matkatine, Tenime

En cours d'exécution : Extension et densification

des réseaux Electriques HTA (15kV)/ BTA de la localité de Bousteila.

-A Nbeiket Lahwach : Electrification de la ville de M'Beiket Lahwach .

-Adel Bagrou : Extension des réseaux à Adel Bagrou et électrification de Dar Elkheir, Rass Elvil, Essekra, Elmassgoul 2, Boughela .

-Amourj : Extension des réseaux à Amourj et électrification de Elmazouziya, Legaida, Ghlig Boumessoud, Ndjama, El Grevaviya

-Bassiknou : Installation et mise en service d'un Groupe Caterpillar (Projet 50 villes)

-Aioun : Extension des réseaux à Aioun et électrification de : Doucirara, Dar Essalem, Sava, Baghda, Dar Elkheir, Agava, Beder, Hella

En cours d'exécution :

-Electrification de Dar essalama2, Beder 2, Dimchechegh, Bedht El Maa ,Alimentation en energie de l'aéroport d'Aioun et localités avoisinantes, Gligh Ehel Hanani ,Beled Tayeb.

-Tintane : Installation et mise en service d'un Groupe Caterpillar (Projet 50 villes)

En cours d'exécution:

-Electrification de Devea,El Bouchra,El Medina El Mounawara, Egucni El Alya,Ain Essalama,El Bouniya

-Koubéni : 2 localités ont bénéficié des réalisations dont 01 exécutée et 01 en cours Installation et mise en service d'un Groupe Caterpillar (Projet 50 villes)

En cours d'exécution:

-Goughui Zemal

-Kiffa : Installation d'un Groupe Caterpillar à kiffa (Projet 50 villes) et Electrification en cours de Hsey El Bekay,Beder, Boumlane, Moughademoune, Oum chekak, Zweira, Tewfigh, PK10,Ribatt.

-Guérou : Installation et mise en service d'un Groupe Caterpillar à Guerou (Projet 50 villes) et Extension et densification des réseaux de Guerrou en cours.

-Barkéol : 07 localités ont bénéficié des réalisations Extension des réseaux à Barkewol et électrification de : Chayef, Boulahrathe 1 et 2 ,Elghabra Tijar, Leaweissi et Msab Leaweissi.

-Boumdeid : Extension des réseaux électriques à Boumdeid.

-M'bout : Extension des réseaux à M'bout et électrification de : Tikobra,Debaye Batha,Lahrache,Awcheikech,Mbeidia Awlad Eli,M-seigum Moor,Bachatt.

-Edakhla,Kowb Ehel Jacvar,Tenrama,Bachatt Ould Beghrou,Dam Foum Gleita,Groupement Sabhalla,Chelket Teyab.

-Monguel : 10 localités ont bénéficié des réalisations

Extension des réseaux a Monguel et électrification de : Rdheidhi,Elharamaine,Azgucilem 2,Bathett Moitt,Evediar Ehel Cheikh Ould Menni,Oudey Chrak Idewache,Melzam Teichet,Chelket Teyab,Boukel Samar.

-Aleg : 18 localités ont bénéficié des réalisations Extension des réseaux à Aleg et électrification de : Aghchorguit, BirElbarka, Elbeledteyeb, joda, Tannatan, Bouhdida, Goural, Chinguitty, Elazlatt,Chegar, Ouad Elghareg, Lemden, Boughabra,Edneche 2,Taiba, Elbjmel,Dar Naim3.

-Boghé : 30 localités ont bénéficié des réalisations Extension des réseaux à Boghé et électrification de: Beilane, Gourel Boubou, Houdallay, Bakaw,Mballdji 1,El Mabrouk 2,Rachid, Tessem 1,Doneay,-Dioulloum, HoréMondie, Diatar, Sayé, Ould Birem, M'Boon Djeri, Silb,leleibat,Al Guelcl,-SinthianeDiama 1, Ngoral, Hamdallaye, Guidala, Doubougué,Ngorel,Avdedir ,Dar essalam 1 ,Dar El Avia,Muftah El Kairsur ,Abaye.

-Magta Lahjar : 07 localités ont bénéficié des réalisations dont 05 exécutées et 02 en cours. Extension des réseaux à Magtaalahjar et électrification de : Krimi Erag, Tachott, Guimi Eljenoubiya, Elguerche, Sangrava.

En cours d'exécution :

Sava, Eljezira

-Bababé : 1 localité a bénéficié des réalisations Electrification de la localité de Nouara

-Mbagne : 03 localités ont été électrifiées bénéficié : Edebay El Hijaj, Bouchama,Ndiawaldi Boulli.

-Rosso : Renforcement de l'alimentation de la ville par un nouveau transfo de 5 MVA.

-Boutilimit : 29 localités ont bénéficié des réalisations dont 22 exécutés et 07 en cours)



Extension des réseaux électriques à : Boutilimit, Welendra 2, vasse, eljedide, Ouguey, Bir-Elkheir, Tenyarg, Demam, Rabil, Arafatt, Bir-Erahma, Nteichitt, Elmabrouk, Ijnawoune, Ten Molly, Elvouratt, Elkods, Elbadress, Ain Esselama, Ajweir, Beir El Ben, El Ghezlane.

En cours d'exécution :

Electrification de la localité de N'Voni, Elvewz, Elmouhamediya, Awkar lebra, Elmeymoun sud, Elmabrouk 2, Tachott

-Wad Naga : 05 localités ont été électrifiées : Tewifigh 2, El Jedida, N'Tvachit, El Amra, Awleigatt.

-Tékane : Electrification de Oum El Ghoura en cours

-Rkiz : 13 localités ont été électrifiées:

Tombayely, Melgalemraye, Boukhcheibiya, El Kherra, Dhaher Nder, Hsey Tourja, Baghdad, Localité 12, El Adala, Amouraya, Teychtayatt, Ribatt, Tebouk.

13 localités ont été électrifiées:

Tombayely, Melgalemraye, Boukhcheibiya, El Kherra, Dhaher Nder, Hsey Tourja, Baghdad, Localité 12, El Adala, Amouraya, Teychtayatt, Ribatt, Tebouk.

Mederdra : Electrification de la localité d'Enhankara.

-Atar : 28 localités ont bénéficié des réalisations Extension des réseaux à Kenewal, Hay Kweike, El Hay Echaebi dans la ville d'Atar, électrification de : azoughui, Aoucinatt, Teyarett sdar, Zirett Chtib, legoucira, Terouen 1, Terouen 2, tweizeguet, Ain Ehl Soucidy, El Amariya 1, El Amariya 2, Aoutt, Amder Lekbir, Amdeir Sghir, Tawaz, Teizent, Hamdoune, Extension Lekesir, Raccordement Lekesir sur centrale Atar, Extension Ain EhlTaya

et Raccordement sur la centrale Atar, Rag Seguelil, Ejala, Lmreivig, Tweizigt, El Amariya 3.

-Ouadane : Extension et la densification du réseau HTA et BTA

-Nouadhibou :

- Mise en service de la ligne d'interconnexion Haute Tension entre Nouakchott et Nouadhibou permettant de relier Nouadhibou au système électrique national interconnecté

- Mise en service d'une extension de la centrale à travers l'installation et la mise en service de deux nouveaux groupes de 5,5 MW chacun

- Réhabilitation des deux principaux groupes de la centrale de 11 MW chacun

- Construction d'une centrale éolienne de 100 MW
- Construction d'une ligne MT 33kV raccordant Boulouvar à la ligne HT reliant Nouadhibou et Nouakchott pour sécuriser l'approvisionnement en énergie des champs captants alimentant la ville de Nouadhibou en eau potable.

- Creation en phase finale de deux nouveaux départs MT 15 kV de distribution au niveau de la ville de Nouadhibou ce qui va augmenter la capacité de transit de 50 % permettant ainsi d'améliorer sensiblement la continuité du service et de limiter considérablement les délestages en cas de défaut sur un câble.

- La construction de deux postes de distribution pour améliorer la qualité du service dans certains quartiers qui souffrent de chutes de tension.

Actions envisagées à court terme:

- Réalisation d'un programme d'éclairage public
- Extension densification des réseaux de distribution

- Construction à l'étude d'une ligne HT entre Boulouvar et Choum

-Chami : Installation et mise en service d'un Groupe

Caterpillar (Projet 50 villes)

-Tidjikja : 03 localités ont bénéficié des réalisations dont 01 exécutée et 02 en cours) Installation et mise en service d'un Groupe Caterpillar (Projet 50 villes)

En cours d'exécution :

-Extension de la ville de Tidjikja/ Forage Tidjikja
-Tichit : 01 localité a bénéficié de ces réalisations

En cours d'exécution :

-Electrification de la ville de Tichitt
-Moudjéria : 04 localités ont bénéficié des réalisations dont 01 exécutée et 03 en cours)
-Extension des réseaux de Achram

En cours d'exécution :

-Electrification de Letvetar, Tourouguline, El Argoub

-Sélibabi : 02 localités ont bénéficié des réalisations Electrification du nouveau lotissement /Déplacement des ouvrages électriques situées dans l'emprise des travaux d'élargissement des anciennes voiries de la ville de Sélibaby

-Akjoujt : Installation d'un Groupe Caterpillar (Projet 50 villes).

-Bir Moghreïn : l'alimentation en énergie électrique du nouveau lotissement de la ville de Bir Moghreïn

-Nouakchott : Construction et équipement de 18 Postes de puissance 630 kVA

-Réalisation de 175 km de réseaux Basse Tension

-Installation de 600 foyers d'éclairage public

-Construction d'une ligne Haute Tension de 21 km

-Construction et mise en service d'une ligne Haute Tension entre Nouakchott et Nouadhibou

- Programme d'Éclairage public d'axes routiers dont 25 Km déjà réalisés



Anniversaire de
l'Indépendance Nationale



HORIZONS Numéro spécial
Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information



29 Décembre
2022

N° 29

Le DG de la SOMELEC : nous avons hérité d'une situation particulièrement difficile sur tous les plans

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, Mr Cheikh Abdel-lahi Bedda, DG de la SOMELEC, fait le point sur les réalisations et les pas franchis au cours des trois dernières années.

En 2019, la SOMELEC était dans une situation difficile. Aujourd'hui encore des voix s'élèvent pour pointer du doigt les performances de la société. Qu'en est-il au juste?

Effectivement, nous avons hérité d'une situation particulièrement difficile sur tous les plans, aussi bien technique et financier qu'organisationnel et managérial. Le service connaissait des interruptions fréquentes et le taux d'accès des populations à l'électricité était très limité au moment où ces services deviennent de plus en plus indispensables pour notre population qui aspire légitimement à un niveau de vie décent.

Face à cette situation, il fallait faire le diagnostic de la situation et élaborer une feuille de route pour parer au plus pressé et définir une vision d'avenir. La SOMELEC a ainsi consenti au cours des trois dernières années, des efforts considérables pour corriger les déséquilibres, améliorer la qualité et la continuité du service et permettre l'accès à ces services au plus grand nombre d'habitants dans les meilleures conditions. Un projet en cours d'exécution vise à renforcer les infrastructures électriques dans 50 villes de l'intérieur du pays. Ce projet connu sous le nom « Projet 50 villes » financé par l'Etat et la SOMELEC à hauteur de 28,4 milliards MRO est déjà intervenu dans 10 villes dont il a doté les centrales de groupes électrogènes semi rapides de haute qualité.

C'est ainsi que 259 localités dans les différentes wilayas à l'intérieur du pays ont bénéficié d'actions concrètes dans le cadre d'un vaste programme d'électrification et d'extension de réseaux et de centrales. Le nombre des abonnés s'est accru de 100 000 nouveaux clients et le taux de desserte est passé de 42 à 53%.

La continuité du service a été sensiblement améliorée même si, évidemment, nous sommes bien conscients que beaucoup de choses restent encore à faire, c'est pour cela qu'aucune trêve n'est permise tant que ce sous-secteur clé n'a pas atteint un niveau de performance lui permettant d'être à même d'accomplir convenablement son rôle fondamental dans le développement socioéconomique du pays.



Quelles sont les grandes lignes de la restructuration en vue et quels sont ses objectifs?

Nous avons d'abord instauré une nouvelle organisation en interne visant à optimiser les moyens et à moraliser la gestion en introduisant plus de rigueur et de transparence, notamment en matière de passation des marchés ainsi qu'au niveau des achats et approvisionnements. La prochaine étape décisive sera une profonde restructuration de la SOMELEC qui sera scindée en une société mère (holding) et trois filiales dont l'une se chargera de la production et du transport de l'énergie tandis qu'une autre aura en charge la distribution et la commercialisation et une troisième sera dédiée exclusivement à l'électrification rurale. Nous pensons que cette configuration qui a donné satisfaction dans d'autres pays permettra une meilleure efficacité du système électrique national.

La SOMELEC a-t-elle les moyens de sa politique. Avant 2019, la société était présentée comme un gouffre financier. On parlait même de faillite du fait de lourds investissements jugés inutiles ?

La politique d'assainissement et de bonne gouvernance mise en œuvre a donné des résultats considérables en dépit d'une conjoncture particulièrement difficile marquée par les effets de la pandémie du

Coronavirus et la crise énergétique mondiale qui a conduit nombre d'entreprises d'électricité à opérer des délestages ou à augmenter leurs tarifs. Chez nous, les autorités publiques ont préféré le maintien des tarifs en dépit d'un gap important entre les prix de revient moyen du kWh (environ 106 MRO) et son prix de vente fixé à 26 MRO pour plus de la moitié des abonnés (la catégorie sociale) et 59 MRO pour les abonnés domestiques.

Le phénomène des branchements anarchiques illégaux semble peser lourdement sur le budget de la société ?

En effet, nous livrons également une bataille sur ce front en menant des campagnes anti-fraude qui ont donné des résultats. Dans ce cadre, nous avons également fait recours à la loi qui sanctionne le vol de l'électricité et nous avons signé un marché avec un partenaire pour l'acquisition et l'installation de compteurs intelligents qui permettent de contrôler la consommation des usagers ainsi que la télé-relève et le prépaiement. Un programme de transformation numérique est en cours de réalisation.

L'orientation vers les énergies renouvelables semble être aujourd'hui une option stratégique pour la Mauritanie. Quel est le bilan dans ce domaine au cours des 3 dernières années ?

L'objectif du gouvernement est de diversifier le mix énergétique national par l'introduction massive des énergies renouvelables, solaires et éoliennes, dont notre pays recèle des potentialités considérables. Les essais de mise en service de la centrale éolienne de Boulénouar de 100 MW ont commencé et d'autres projets de ce type sont envisagés à court et moyen termes.

Quelles sont les perspectives de développement de la SOMELEC à court, moyen et long terme ?

Outre la réforme de la SOMELEC, la stratégie adoptée par le gouvernement est orientée vers l'introduction des énergies renouvelables, la construction d'un système électrique national interconnecté au lieu des petites unités isolées coûteuses et peu fiables et l'accès universel aux services d'électricité à l'horizon 2030.

Nous pouvons ainsi envisager l'avenir de ce secteur stratégique dans notre pays avec sérénité.

Propos recueillis par Bakari Gueye

La Mauritanie, futur hub énergétique régional et international

Par Hamada Mohamed Saleh

Avec une stratégie énergétique privilégiant les énergies renouvelables fondée sur un potentiel solaire et éolien des plus importants dans le monde, la Mauritanie s'est engagée dans la construction de vastes parcs solaires et éoliens pour consolider et renforcer la part du renouvelable dans son mix éner-

gétique national.

En plus des parcs déjà existants, le projet Nour a pour ambition d'être l'un des plus grands projets au monde de production d'hydrogène vert grâce à l'installation de centrales éoliennes et solaires sur une superficie de plus de 8 kilomètres carrés. À terme, la capacité de production de Nour ira jusqu'à 10 gigawatts, soit 600 000 tonnes d'hydrogène vert par an.

Hydrogène vert : Une orientation résolue vers les énergies propres

En confirmant, au Sommet de la COP 27, la détermination de la Mauritanie à réduire les émissions de carbone et d'œuvrer au renforcement du niveau des énergies renouvelables, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a souligné, devant la communauté internationale, la réitération de l'orientation résolue de la Mauritanie vers les énergies propres.

Dans son discours à la séance d'ouverture du Sommet de la COP 27, Son Excellence a affirmé que la Mauritanie est déterminée à réduire les émissions de carbone de 11% et à porter le pourcentage d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de la Mauritanie à 50% d'ici à 2030 ; efforts qui seront renforcés par un vaste programme de développement de l'Hydrogène Vert, en cours de lancement.

Il a indiqué que ces efforts seront renforcés par un programme de grande envergure, en cours de lancement, visant le développement de l'hydrogène vert, qui fournira à notre pays une source alternative et pérenne en énergie propre, appelant l'ensemble des partenaires techniques et financiers de la Mauritanie à participer à l'exécution de ce projet.

Le Président de la République a indiqué par la même occasion : « Nos efforts dans ce sens seront renforcés par un programme de grande envergure, en cours de lancement, visant le développement de l'hydrogène vert, susceptible de fournir à notre pays une source alternative et pérenne en énergie propre. J'appelle, à cet effet, l'ensemble des partenaires techniques et financiers de la Mauritanie à participer à l'exécution de ce projet ».

À ce titre, la Mauritanie dispose d'un grand potentiel au niveau des énergies renouvelables, estimé



par l'Agence internationale des énergies renouvelables à plus de 2 400 GW, dont 500 GW peuvent être développés immédiatement, dans le strict respect des normes techniques et environnementales les plus rigoureuses.

La grande partie de ces sources est située dans le nord-ouest du pays, qui est une zone proche de la côte, avec une faible densité de population, et

en même temps, c'est l'une des rares régions du monde qui bénéficie de ressources renouvelables, du solaire et de l'éolien, tout au long de l'année.

Ces propriétés rares font de cette région l'une de celles dans le monde à fort potentiel de production d'hydrogène vert et de ses dérivés.

Afin d'exploiter ce potentiel, la Mauritanie a élaboré une feuille de route pour le développement de l'hydrogène vert, qui comprend la mise en place d'un cadre institutionnel et législatif pour ce nouveau secteur, et le développement des ressources humaines nécessaires pour celui-ci.

Cette feuille de route vise à faire de la Mauritanie un producteur et exportateur de premier plan d'hydrogène vert et de ses dérivés, et à contribuer à répondre à la demande mondiale croissante, à stopper l'utilisation du carbone dans les secteurs des transports et des mines, ainsi qu'à accélérer le plein accès des citoyens aux services de base tels que l'électricité et l'eau potable.

Grâce à ses énormes capacités énergétiques propres, sa vision stratégique pour sa transition énergétique, et sa feuille de route pour l'hydrogène élaborée par le gouvernement, la Mauritanie entend réaliser un positionnement stratégique pour devenir un pôle énergétique intégré au niveau régional et international.

Les promesses de Birallah et d'Ahmeyim

Le grand champ gazier de Grand Tortue Ahmeyim (GTA), dont la production devra débuter fin 2023, ouvre d'énormes perspectives pour la Mauritanie avec un potentiel de production de 20 Tcf+ auquel devra s'ajouter celui de Birallah estimé à 80 Tcf+. Il s'agit de réserves gazières de classe mondiale ainsi que les bassins côtiers.

Pour sa première phase, GTA produira 2,5 millions de tonnes de gaz par an pour atteindre 5 millions de tonnes en 2027 et 10 millions en 2030.

Avec le développement de ces deux champs gaziers, la Mauritanie deviendra ce hub énergétique mondial auquel elle aspire.

Elle a déjà lancé son Gaz Master Plan pour identifier les meilleures options possibles d'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL). Ainsi, sur les 500 millions de pieds cubes par jour au niveau de GTA, 35 millions seront réservés à la production électrique du pays soit 250 mégawatts, couvrant très largement les besoins actuels et futurs.

Le marché du GNL est en croissance constante et le géant PB assure trouver preneurs sur le marché atlantique.

En plus du champ gazier Ahmeyim, les experts nationaux estiment que Birallah, entièrement situé en Mauritanie, avec quatre fois les réserves de GTA, offrira de bien plus grandes perspectives.



Signature d'un mémorandum d'entente entre la Mauritanie et BP pour le développement de l'Hydrogène vert



C'est sous la supervision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould El Ghazouani, qu'un mémorandum d'entente a été signé entre la Mauritanie et la société British Petroleum (BP).

Le mémorandum signé, en marge de la COP 27, par le ministre du Pétrole, des Mines et de l'Énergie, M. Abdessalam Ould Mohamed Salah et M. Bernard Looney CEO de BP, porte sur les études visant le développement d'un projet d'hydrogène vert à grande échelle en Mauritanie.

Les études couvriront notamment la disponibilité et

la qualité des ressources éoliennes et solaires dans de larges zones dans le nord-ouest du pays.

Aux termes du MoU, BP s'engage à mener les études techniques et commerciales pour évaluer le potentiel de production d'un grand projet de production d'hydrogène vert en Mauritanie.

La capacité potentielle de production visée par le projet pourrait atteindre jusqu'à 30 GW, pour la production de 2 Mtpa d'hydrogène vert par an, si les études sont concluantes.

La signature de ce MoU entre dans le cadre de la stratégie du Gouvernement mauritanien visant à

mobiliser les vastes ressources du pays en gaz, en énergie renouvelable et en minerai de fer pour bâtir un pôle intégré de production et d'exportation de l'hydrogène vert et de ses dérivés, ammoniac notamment, ainsi que de l'acier vert.

La Mauritanie a élaboré une feuille de route pour le développement de l'hydrogène et ambitionne d'atteindre l'accès universel à l'électricité à l'horizon 2030 et un mix en énergie renouvelable de 50%.

La Mauritanie porteuse d'un important projet de production d'hydrogène vert



Le solaire et l'éolien, deux sources inépuisables

À travers le Programme Prioritaire Élargi du Président, la Mauritanie propose une stratégie pour accélérer la lutte contre le réchauffement climatique. Doté d'une enveloppe de 24 162 millions de MRU (628 160 d'euros), ce programme s'articule autour de six axes dont la valorisation du potentiel des secteurs productifs et la création d'emplois verts.

La Mauritanie dispose d'un ensoleillement important sur toutes les régions du pays pendant l'ensemble de l'année. La capacité de production solaire varie entre 2000 et 2300 kWh par m² par an, tandis que les zones côtières et notamment Nouadhibou offrent des conditions de vents favorables avec 9 mètres par seconde. C'est fort de ces données que la Mauritanie s'est engagée dans la réalisation d'importants parcs solaires et éoliens qui ont permis d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique national.

Ainsi, les travaux d'un parc éolien de 100MW ont été achevés à Boulénouar. Le géant minier canadien Kinross a annoncé son engagement pour la construction d'une centrale solaire photovoltaïque sur le site de Tasiast.

Les objectifs sont ambitieux avec une volonté de voir la centrale solaire opérationnelle en 2023. Cette centrale a pour objectif de produire 34 MWh d'électricité, soit 20% de la consommation énergétique du site. La ferme solaire et les investissements de près de 150 millions de dollars sur le site de Kinross devraient permettre d'accroître la production et de prolonger la durée de vie de la mine jusqu'en 2033.

De même, la Société nationale industrielle minière (SNIM), assume une orientation stratégique ambitieuse avec le développement des énergies renouvelables dans son mix énergétique. Le parc éolien de Nouadhibou et la centrale solaire de Zouerate avec respectivement des capacités de 4.4 et 3 MWh témoignent de la volonté du secteur extractif mauritanien de se conformer aux objectifs climatiques du pays.

En outre le projet Nour, l'entreprise australienne CWP lance le projet AMAN d'une valeur de 40 milliards de dollars pour produire 30 GWh d'hydrogène vert. Il faut aussi ajouter les retombées connexes, comme les millions de tonnes produites par an d'ammoniac, et les millions de mètres cubes d'eau potable qui résultent du processus de fabrication de l'hydrogène vert.

Comme le souligne Baudouin de Petiville, consultant en intelligence économique chez Sésame, « Le potentiel énergétique mixte de la Mauritanie n'a que peu d'équivalents à l'échelle mondiale. Avec éventuellement 457.9 GW d'énergie solaire, 47 GW d'énergie éolienne et la volonté de devenir un hub gazier, la Mauritanie apparaît comme un candidat crédible pour devenir le nouveau fleuron énergétique de l'Afrique de l'Ouest. La région s'affiche de plus en plus comme étant un acteur essentiel pour répondre à la demande énergétique mondiale ».





La Mauritanie est en effet porteuse d'un important projet de production d'hydrogène vert. Avec son ensoleillement, ses vents soufflant toute l'année et sa très longue côte maritime elle est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la région et dans le monde.

Pour être éclairé sur ces perspectives nous avons interrogé M. Thiam Samba, ambassadeur itinérant au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur a indiqué que des sociétés comme CWP, Chariot, HyDeal sont présentes dans le pays pour développer des projets d'envergure qui seront de vrais « game changer » pour le pays en matière de mutation énergétique, mais aussi d'impact économique et social.

CWP, selon les données disponibles, envisage d'investir près de 40 milliards de dollars sur 10 ans, et Chariot près de 10 milliards de dollars. Ces sommes paraissent astronomiques, mais sont à la hauteur des ambitions de notre pays pour jouer dans le futur un rôle majeur dans l'apaisement des tensions climatiques.

Au sujet des atouts du pays par rapport aux investissements et dans quelle mesure ces derniers vont permettre à la Mauritanie de transformer durablement son économie, M. Thiam Samba a indiqué que par la grâce de Allah, ce qui était considéré hier comme des facteurs de nuisances (des vents trop forts, une chaleur extrême etc...) constituent aujourd'hui des facteurs de développement importants. La Mauritanie, dotée d'espaces vierges et considérables, de sites de vents forts, et d'une longue côte maritime, dispose des trois atouts qu'il faut pour développer une production importante d'hydrogène vert : le soleil, le vent et l'eau de mer. Mardi 24 mai, lors du forum sur l'Energie, le Département des mines et du pétrole et des intervenants techniques dans le secteur expliqueront avec plus de détails la mécanique de cette technique.

Les premières simulations poursuit-il, de l'impact des projets (tout au moins celui de CWP), indiquent des retombées positives majeures que ce soit au niveau de la croissance du PIB, au niveau fiscal et de la balance des paiements. De surcroît des niveaux importants d'emploi sont attendus aussi bien au niveau des phases de construction que de croisière.

Avec ce projet, notre pays, peut constituer demain l'une des nouvelles frontières incontournables dans la décarbonation de l'environnement national et mondial.

Sur le plan national, le gouvernement s'est fixé un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 90% à l'horizon 2030. Ceci grâce à un mix intelligent et l'utilisation plus accrue du gaz à des fins domestiques quand la production démarrera en 2023.

Au niveau international, notre pays compte atteindre cet objectif à travers la production et l'exportation de l'hydrogène vert et du GNL provenant de GTA et des futures réserves.

Dans la mesure où dans les décennies à venir l'occident recourra de moins en moins aux combus-

tibles fossiles, notre pays peut contribuer grandement à la décarbonation de leurs économies et de la nôtre. Nous jouerions donc notre rôle national mais aussi celui de citoyen au niveau mondial.

Parlant du Comité Consultatif d'Investissement, l'ambassadeur itinérant précise que le Conseil des ministres en sa séance du 9 février 2022 a réactivé le Comité Consultatif d'Investissement (CCI) du Fonds National des Revenus des Hydrocarbures (FNRH), créé en 2006 à la suite de la mise en exploitation du premier champ pétrolier Chinguetti. Ce fonds d'investissement pétrolier, est un dispositif important dans la gestion et pour la transparence dans l'utilisation des ressources tirées de l'exploitation (future) du gaz (en commun avec le Sénégal) et du pétrole.

Comme l'énonce son texte fondateur (Loi 2008-2020), la gestion du Fonds national des revenus des Hydrocarbures est assurée par le ministre chargé des Finances, qui s'appuie sur un Comité Consultatif d'Investissement. Les ressources du Fonds national des revenus des Hydrocarbures sont placées aux meilleures conditions du marché financier international en tenant compte des recommandations du Comité Consultatif d'Investissement prévu par la loi ».

Le mandat du FNRH était donc essentiellement limité dans son rôle, dans un souci de préserver l'actif (capital) et de réduire les risques financiers qui pourraient résulter de fluctuations erratiques des taux d'intérêts au niveau des marchés financiers internationaux.

Cependant, le rôle du FNRH pourrait et devrait être

revu au-delà de la fonction de stabilité macroéconomique qu'il a assuré par le passé, au regard des nouvelles perspectives qui s'offrent au pays, et notamment l'exploitation du champ gazier Ahmeyin (GTA) qui devrait débuter en 2023 si aucun obstacle nouveau ne vient perturber le calendrier. Sans occulter également la possibilité de transférer au FNRH dans le futur, les ressources additionnelles non utilisées dérivant des retombées de l'exploitation de la filière de l'hydrogène.

En outre, le pays dispose de réserves de gaz qui lui sont propres ainsi que de pétrole, non encore mises en valeur. C'est donc un rôle d'acteur majeur que la Mauritanie devrait jouer à l'avenir sur la scène internationale des producteurs de gaz, de pétrole et d'énergie nouvelle comme je l'ai dit plus haut.

Ce sera donc une opportunité pour revisiter la mission du FNRH pour la faire évoluer d'un simple compte public à une institution qui jouerait un rôle important dans les stratégies de préservation et de partage des ressources d'hydrocarbure avec les générations futures, en s'appuyant sur les exemples similaires à l'international.

Notre pays devra surtout faire face au défi de la gestion de ressources massives et soudaines dont les effets déstabilisateurs s'ils ne sont pas maîtrisés peuvent être dévastateurs au niveau des finances publiques et de l'inflation.

C'est pourquoi la mise en place du CCI constitue un signal fort à l'attention de nos populations d'abord et surtout celles des générations à venir, et vis-à-vis de nos partenaires internationaux.

HMS avec Horizons

La dimension « local content » des projets pétroliers prise en compte

Dans ses négociations avec les sociétés partenaires pour l'exploitation des champs pétroliers et gaziers, la Mauritanie a tenu à ce que la dimension du « local content » ou du contenu local, c'est-à-dire les retombées économiques et sociales des projets sur les citoyens, sur les entreprises nationales et sur l'économie locale soient prises en ligne de compte.

C'est ainsi que les contrats de partage de production et le code des hydrocarbures bruts régissent aujourd'hui le cadre du contenu local des projets pétroliers et gaziers dans notre pays. En effet selon les termes des Contrats d'Exploration Production, l'Opérateur s'engage à accorder sa préférence aux entreprises et produits mauritaniens, à conditions équivalentes en termes de prix, quantité, qualité, conditions de paiement et délai de livraison, et à requérir de ses sous-traitants un engagement similaire. De même, il s'engage à accorder sa préférence, à conditions économiques équivalentes, à l'achat des biens nécessaires aux Opérations Pétrolières, par rapport à leur location ou à toute autre forme de bail, et à requérir de ses sous-traitants un engagement similaire.

Les activités pétrolières dans notre pays sont aujourd'hui toutes offshore et représentent de ce fait un impact économique limité comparé à une activité on shore. Le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie élabore actuellement une stratégie nationale du contenu local dans le secteur extractif. Cette stratégie vise, de manière concertée avec les Opérateurs, à identifier les mécanismes à mettre en place pour maximiser les retombées locales du secteur sur l'économie nationale.

A titre d'exemple, pour ce qui est de la première phase du Projet GTA, il est prévu qu'au total plus de 150 millions de dollars soit injecté dans l'économie nationale à travers la production des roches et leur transport vers le site de construction de la plateforme, l'utilisation des infrastructures portuaires et les autres services connexes. De même, plus de 1000 emplois ont été créés et plusieurs dizaines de sociétés locales impliquées.

Le contrôle des opérations pétrolières de manière générale et du contenu local en particulier est assuré à travers les dispositions contractuelles qui lient l'opérateur à l'Etat. Dans ce sens, le Ministère du pétrole et la SMH veillent à assurer que les sociétés locales soient impliquées dans les projets à travers leur consultation par rapport aux services à fournir et le renforcement de leurs capacités pour gagner des marchés.

Secteur minier :

Expansion fulgurante et afflux d'investissements

Par Hamada Mohamed Saleh

En célébrant son 62e anniversaire de l'indépendance nationale, la Mauritanie fête, du même coup, une série de réalisations accomplies dans les différents domaines. Les progrès immenses accomplis ces dernières années confortent la souveraineté du pays et en font un acteur qui compte désormais dans le concert des nations. Car un pays dépourvu de ressources et se confinant dans l'assistanat ne peut prétendre à être maître de son destin. Les nouvelles réalisations ouvrent au pays des perspectives prometteuses sans précédent, particulièrement dans le secteur des mines et de l'énergie. C'est dans cette dynamique de promotion de la performance que le département des mines a procédé à une mise à niveau de son arsenal institutionnel et réglementaire, renforcé l'attractivité du secteur et favorisé des partenariats dans le respect des intérêts suprêmes du pays.

Un cadre institutionnel performant

Pour rendre l'environnement du secteur minier plus attractif, le département a procédé à une refonte du cadre institutionnel et réglementaire qui a été révisité dans son ensemble. C'est ainsi que le code minier a été révisé, qu'une loi organisant l'activité de l'orpaillage a été adoptée, que le cadastre minier a été modernisé, offrant une meilleure visibilité des potentialités minières de l'ensemble du sous-sol national et facilitant l'accès aux informations aux investisseurs. Parallèlement une stratégie minière nationale a été élaborée, une société en charge de l'encadrement de l'activité minière artisanale et semi-industrielle de l'or (Maaden-Mauritanie) a été créée et l'Office Mauritanien de Recherches Géologiques (OMRG) restructuré pour devenir une



agence nationale de recherches géologiques et du patrimoine minier (ANARPAM) afin de servir pour le gouvernement et les investisseurs de référence en matière d'informations et d'études dans le domaine minier. De même, des rapports réguliers de conformité avec l'Initiative de Transparence de Industries Extractives (ITIE) sont systématiquement présentés ainsi que la réalisation d'études d'impact environnemental de tout projet ou activité minière.

La SNIM, fleuron de l'industrie nationale

A la faveur de son extraordinaire potentiel (plus de 2000 indices miniers en 2022) et de la confiance dont elle jouit auprès de ses partenaires financiers, une nouvelle ère se dessine.

Dans le domaine des mines, la SNIM, son fleuron

industriel et minier a connu ces trois dernières années une nouvelle impulsion qui lui a permis de renforcer encore plus sa position de deuxième producteur africain de minerais de fer avec une production qui a dépassé les 12 millions de tonnes par an. C'est ainsi qu'elle a produit 12,7 millions de tonnes en 2021, chiffre qui devra progresser au cours des prochaines années, grâce à la mise en valeur de nouveaux gisements pour des réserves globales estimées à 1,2 milliard de tonnes supplémentaires. De nombreux projets sont en cours pour accompagner cette tendance de production en hausse, notamment le projet F' derick 1 en cours de développement sur investissement propre de la société. A terme, il devra produire trois millions de tonnes en forte teneur de fer. A cela s'ajoute la réhabilitation de l'Usine Guelb II, la rénovation de ses équipements, l'approfondissement et l'élargissement des chenaux d'accès du terminal minier et la maximalisation de la chaîne des transports.

La SNIM maîtrise toute la chaîne de valeur de ses produits et offre à ses clients des fines naturellement riches (65% Fe), des concentrés très riches (66% Fe) et des calibres siliceux (52% Fe). Ses produits marchands sont à 100% composés de minerais provenant des gisements de TO14, Rouessatt, Mhaoudatt et des Guelbs El-Ghein situé à proximité de la ville de Zouerate.

Un des principaux employeurs du pays (après l'État), le groupe SNIM emploie directement 7339 cadres, agents de maîtrise et ouvriers en plus des nombreux emplois indirects que génèrent ses activités et son impact.

Engagements du Président de la République en faveur d'une économie productive

En s'engageant en faveur d'une économie productive et diversifiée, génératrice de plus d'emplois et de valeur ajoutée, le Président de la République avait notamment déclaré :

« Pour réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs exogènes et favoriser une croissance durable, créatrice d'emplois, dans le cadre d'une économie ouverte et mieux intégrée à l'économie mondiale je m'attèlerai à diversifier notre économie. Dans cette optique, la priorité sera accordée aux secteurs dans lesquels notre pays dispose d'avantages comparatifs.

Mon objectif sera d'abord d'augmenter rapidement la production et la productivité dans ces secteurs tout en assurant une gestion durable de nos ressources. (...)

Dans le secteur minier, ma politique cherchera l'exploitation de nouvelles mines, la mise en place d'une stratégie d'exploitation artisanale des mines et une amélioration du contenu local des activités minières et pétrolières. »

Engagements pris, engagements tenus !



L'orpaillage, une nouvelle manne

Avec la création de Maaden-Mauritanie, les activités d'orpaillage sont désormais mieux encadrées, plus sûres et plus rentables sur les sites de Chami, de Guelb N'Dour et de Cheguatt. Suite à la visite du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, le 20 décembre 2021 à Chami, un nouvel accent a été mis sur la protection des orpailleurs et sur la préservation de l'environnement. C'est ainsi qu'elle a créé des points de santé au niveau des différents sites d'orpaillage, équipés de huit ambulances médicalisées, mis en place 20 forages pour l'alimentation en eau, installé six unités de dessalement d'eau, assuré des navettes par citernes et acquis de nombreux engins pour la sécurisation des sites. Elle a également créé de nouveaux centres de concassage et d'exploitations des roches aurifères en dehors des agglomérations urbaines et encadré le traitement semi-industriel des résidus de l'orpaillage.

Les activités d'orpaillage offre aujourd'hui près de 52 000 emplois directs et quelques 200 000 emplois indirects (commerçants, chauffeurs, techniciens, mécaniciens, électriciens, restaurateurs, vendeur de bétail, enfin presque tous les métiers de l'informel qui se sont greffés sur le sous-secteur de l'orpaillage.

L'impact socioéconomique de l'orpaillage s'est étendu non seulement aux sites d'exploitations mais également aux villes environnantes, à l'intérieur du pays et même aux fournisseurs des matériels de forage, de concassage et de traitement.

La stratégie minière, une première dans le pays

Le ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie a préparé, pour la première fois dans le pays, une stratégie nationale minière dont les axes majeurs portent sur la diversification de la production, le développement de pôles miniers, la fourniture de services de base tels que l'eau, l'électricité, le transport, les télécommunications en plus de l'encouragement des industries manufacturières pour favoriser l'emploi et la création de valeur ajoutée des produits miniers. Cette stratégie met l'accent sur la mise à niveau des ressources humaines, notamment au travers de la formation de cadres supérieurs dans toutes les filières du secteur.

Une attractivité confirmée

Grâce à son potentiel et à son attractivité, la Mauritanie compte aujourd'hui de grandes sociétés minières internationales dont la First Quantum Minerals Ltd qui exploite la mine de cuivre de Guelb Moghreïn à Akjoujt, qui produit du cuivre de qualité A au LME, du cuivre en concentré et de l'or à partir de même gisement. On compte également la société anglo-suisse Glencore, la Saudi Basic Industries Corps (SABIC)...

Entre 2019 et 2021, la SNIM a créé 1570 nouveaux emplois dans le cadre des activités de la sous-traitance. Avec dix filiales opérant dans les domaines allant du tourisme à la construction mécanique, le groupe SNIM contribue au développement de l'industrie nationale et à la création d'emplois qualifiés. C'est ainsi qu'il a créé 1216 emplois directs au niveau de ses filiales.

Sa contribution aux recettes de l'Etat s'est élevée en 2021 à 17% et celle au PIB du pays à 15% alors qu'elle n'était que de 8% en 2019 au moment où sa part dans les exportations du pays a atteint 58% pour la même année contre 33% en 2019.

La SNIM a créé en 2021 la Générale de l'Immobilier (GIM) une de ses filiales, visant notamment l'amélioration des conditions de vie de ses employés en leur offrant les possibilités d'accès à un logement décent, en fonction de leurs attentes et de

leurs moyens.

Le premier axe de la stratégie de la GIM est la gestion de l'opération de vente aux collaborateurs de 600 logements à Zouerate.

Par ailleurs, la SNIM reste fidèle au crédo d'être un acteur central du développement industriel, économique et social de la Mauritanie à travers son engagement en faveur de deux objectifs prioritaires : contribuer efficacement au financement des actions de lutte contre la pauvreté et pérenniser la contribution de la SNIM à l'économie nationale et à l'accès aux services essentiels pour les populations. Sa vision du contenu local de ses projets et de ses activités a été pionnière dans le pays. Aujourd'hui encore, elle continue de densifier et d'élargir la dimension sociale de ses interventions dans l'ensemble de son environnement qui s'étend du Tiris-Zemmour à dakhlet-Nouadhibou, et même bien au delà.

Réformes et Réalisations du Secteur Minier

- Stratégie Minière Nationale inspirée de la Vision Minière Africaine
- Refonte du cadre légal et réglementaire
- Création du statut de la petite exploitation minière : Opportunités pour les investisseurs locaux
- Encadrement de l'activité d'exploitation minière artisanale : Création de 2 centres pour le traitement artisanal de l'or
- Développement des outils de transparences : Modernisation du cadastre minier et mise en place d'un portail Géo-scientifique
- Une gestion transparente du secteur : Conformité ITIE

Grâce à ces réformes et réalisations ainsi qu'à de nombreuses autres, le secteur minier demeure un pilier de l'économie mauritanienne, le premier contributeur aux recettes d'exportations et le premier employeur du pays.

Le secteur reste attractif en raison de la stabilité politique du pays, son ouverture aux affaires, son cadre légal attractif à l'échelle régionale, la prospective géologique de haut niveau, le respect avéré des contrats, la volonté réelle de partenariat industriel, et sa position géographique, à la croisée entre le Maghreb et l'Afrique Subsaharienne.

A cela s'ajoutent la mise en place d'une politique résolue de privatisation et de libéralisation des

échanges et la facilitation des IDE et l'égalité de traitement entre les investisseurs étrangers et nationaux. Tous facteurs que confortent les réformes et les réalisations de ces dernières années.

Pour améliorer l'attractivité du secteur minier et augmenter ses retombées économiques, les actions suivantes ont été entreprises au cours des trois dernières années :

- Elaboration de la Stratégie Minière Nationale afin d'améliorer l'attractivité du secteur et augmenter ses retombées économiques
- Elaboration d'une stratégie de contenu local
- Finalisation et l'adoption du projet de la refonte globale du code minier.
- Elaboration d'une étude relative au développement du contenu local de la société TML SA et sa contribution dans le secteur minier
- Pour développer l'activité d'exploitation artisanale et semi-industrielle de l'or, il a été procédé à :
 - L'Ouverture du centre de traitement dit « centre Cheikh Mohamed El Mami » à Chami pour la catégorie F.
 - L'Ouverture du centre de traitement dit « centre Sid'Ahmed Ould Ahmed Ayda » à Widyan El Kharoub.
 - La réalisation du Projet pilote sans mercure et Développement des industries de raffineries



Un cadre favorable aux orpailleurs

L'orpaillage au Tiris Zemmour et en Inchiri connaît une croissance économique manifeste, dans la mesure où les denrées de première nécessité enregistrent une hausse de la demande, en raison de l'afflux de milliers d'orpailleurs, à la recherche du métal précieux au nord du pays. Les marchés des produits alimentaires et des vêtements sont en hausse à Zouerate et à Chami. Les hydrocarbures, ne sont pas en reste, tout comme les groupes électrogènes et les outils afférents à l'exercice de cette activité. Les loyers ont grimpé, tout comme les prix des tentes. Les recettes des artisans traditionnels, des coiffeurs et des manœuvres sont en hausse.

Les pouvoirs publics ont pris une série de mesures pour la sécurité des chercheurs d'or, à travers le renforcement des procédures sécuritaires dans la zone de recherche, notamment le forage de puits, la création de points de santé, la couverture des réseaux de communications.

La prospection de l'or à la surface du sol au niveau de cette wilaya a offert des milliers d'opportunités d'emploi aux chômeurs, que ce soit de façon directe (les chercheurs d'or) ou indirecte, en rapport aux diverses activités connexes liées à ce secteur vital.

La Banque Centrale de Mauritanie a ouvert des points d'achat de l'or au niveau de la wilaya où une quantité substantielle du métal précieux a été enregistrée. Grâce à la société Maaden-Mauritanie, l'activité est actuellement mieux encadrée, plus sûre et plus rentable.

De même, le géant minier Kinross exploite un autre gisement d'or à Tasiast avec des lourdes infrastructures. En 2021, Kinross a produit 170 502 onces d'or.

De nombreuses autres sociétés ont enrichi récemment le paysage des entreprises minières actives dans le pays comme El Aouj Mining Compagny (EMC), Tekamul (Mauritania Saudi Mining & Steel) Tazadit Underground Mine et Minmetals. Par ailleurs, de multiples projets miniers ont été

lancés, notamment ceux de la société Aura Energy pour la production de l'or, le projet d'exploitation du phosphate de Bofal par la société mauritanienne de phosphate, le projet d'exploitation d'or à Tijirit par la canadienne Torex Algold.

Le nombre des permis de prospections minières a sensiblement augmenté au cours des trois dernières années et de nombreux partenaires continuent d'exprimer leur désir d'investir en Mauritanie, un pays potentiellement riche, et unanimement considéré comme stable et sûr.

SWEDD
Mauritanie موريتانيا



Projet Régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel

Le SWEDD une initiative régionale lancée en 2015 qui établit les femmes et les filles comme le moteur de la capture du dividende démographique. Le Projet vise à renforcer l'autonomisation des femmes et des adolescentes en vue d'accélérer la transition démographique dans la région du Sahel qui compte la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger, le Tchad et les pays comme la Côte d'Ivoire, le Bénin, la Guinée, le Cameroun. Le projet, dont les cibles principales sont les adolescentes et les jeunes femmes à risque de mariage et de grossesse précoces, améliore leurs compétences de vie, leur connaissance sur les droits et la santé reproductive, renforce leur maintien à l'école secondaire, développe leurs opportunités économiques, rend disponible les produits en santé de la reproduction et du personnel de santé qualifiés, et favorise l'engagement politique en faveur de la capture du dividende démographique.

Les interventions du SWEDD se sont avérées des réponses appropriées aux besoins des filles et des femmes et constituent une contribution effective aux efforts du pays visant à atteindre l'égalité de genre et le développement durable pendant le SWEDD1. Le SWEDD2 dont le lancement a eu lieu en juin 2021 sous le Haut Patronage de la Première Dame a pour objectifs d'ici la fin de 2024 de :

- Toucher au moins 1.000.000 personnes à travers la campagne de communication pour le changement social et comportemental ;
- Fournir au moins une intervention de support économique (formation professionnelle et dotation en équipement, financement AGRs) au bénéfice de 000 35 jeunes filles et femmes ;
- Fournir au moins une des interventions relatives à la scolarisation (aide au transport, fournitures scolaires, cours supplémentaires, bourses scolaires) à 145000 adolescentes ;
- Doter 000 120 filles ou jeunes femmes d'une formation en Santé de la reproduction et compétence de vie courante au sein des espaces sûrs et 15000 jeunes hommes dans les clubs de futurs maris ;
- Rendre opérationnelles les plateformes régionales et locales de prise en charge des victimes de VBG
- Rendre disponible les services de santé de la reproduction au niveau communautaire pour 15000 utilisatrices des services et produits de santé de la reproduction
- Faciliter la livraison des médicaments sur le "dernier kilomètre" pour tous les postes de santé dans les régions ciblées et harmoniser et renforcer le système de réglementation du secteur pharmaceutique ;
- Former au moins 500 personnels de santé dans le domaine de la santé de la reproduction
- Impliquer 1000 leaders religieux et communautaires dans la sensibilisation et le plaidoyer pour les droits des femmes au niveau communautaire et favoriser la suppression des obstacles juridiques pour améliorer les opportunités socio-économiques et financières des femmes.

Education nationale :

L'école dont nous rêvons prend forme

Khalilou Diagana

En 2019, dans « mes engagements, Taahoudaty », le candidat Mohamed Ould Chekh El Ghazouani a écrit : « Je suis résolu à engager les réformes nécessaires à la mise en place de l'école dont nous rêvons pour nos futures générations. Une école où tout enfant mauritanien trouvera l'opportunité de s'épanouir dans un contexte éducatif serein, empreint des valeurs de l'Islam et de la culture arabo-africaine. Une école qui allie les exigences de l'authenticité aux impératifs de la modernité. Une école creuset de l'égalité et de la cohésion sociale, qui donne à chacun la possibilité, suivant son potentiel et son choix, d'acquérir les connaissances, les comportements et les aptitudes lui garantissant la réussite au plan professionnel et personnel. » Trois ans après, cette « école dont nous rêvons » commence à prendre forme. Le Gouvernement a lancé le chantier de l'école républicaine. Du préscolaire au supérieur, les efforts consentis ont touché tous les ordres d'enseignement.

Pour une école républicaine, l'Assemblée nationale a voté « la loi d'orientation du système éducatif national. » L'échec des différentes réformes du système éducatif a conduit les pouvoirs publics à initier une réflexion globale à laquelle ont été associés tous les acteurs dans le cadre de concertations nationales sur la situation de l'école et son devenir. Le processus de concertation pour la préparation de la réforme a fait l'objet d'une feuille de route adoptée par le Gouvernement en février 2020, après que 15 ateliers régionaux de réflexion et de concertation sur les axes de la réforme du système éducatif en Mauritanie ont été organisés.

Ce processus de concertation a été couronné par la tenue des assises nationales qui se sont déroulées du 16 au 20 novembre 2021 avec la participation de près de 500 personnes représentant les acteurs de terrain, les élites, les leaders d'opinion et autres forces vives du pays. Tout au long des concertations, les débats ont été francs, libres et responsables, exprimant toutes les opinions et permettant de dégager un consensus national autour du diagnostic du système éducatif, de l'analyse de ses principaux dysfonctionnements ainsi que la mise en exergue des grands défis posés. »

La loi d'orientation introduit l'enseignement des langues nationales (poular, soninké, wolof) dans le système éducatif. Cette prise en compte d'une vieille revendication des associations travaillant à



la promotion de ces langues, va aussi dans le sens de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

Cette loi d'orientation, en plus du port de l'uniforme scolaire, va dans le sens d'une « extinction » progressive de l'enseignement privé au fondamental. Ainsi, pour l'année scolaire en cours, il a été interdit les inscriptions en première année du fondamental dans les écoles privées.

Ressources humaines

La réforme ne peut réussir sans une valorisation des ressources humaines par, entre autres, le rehaussement du niveau des enseignants du fondamental.

Ainsi, dans le cadre de la réforme globale du système éducatif qui a abouti à l'adoption d'une loi d'orientation, les ENIs de la Mauritanie ont connu des évolutions.

Dans le cadre des préparatifs de cette réforme, le ministère de l'Education nationale a organisé un atelier diagnostic à Aioun en 2020. Au cours de cet atelier, il a été discuté de la baisse du niveau des instituteurs due, entre autres, aux lacunes de leur formation initiale. C'est pourquoi, indique M. Mohamed Lemine Mohamed Abdellahi El Banne, directeur général de l'ENI de Nouakchott, il a été recommandé la réforme des ENI en commençant par le processus de recrutement des enseignants.

Niveau bac ou licence

Ainsi, le diplôme exigé pour participer aux concours d'entrée aux ENIs est le baccalauréat. Il n'est plus possible d'y accéder avec le niveau du BEPC. Les

bacheliers admis au concours d'entrée aux ENIs y passent trois ans (deux ans de formation initiale et une année sur le terrain).

Toujours pour rehausser le niveau et la qualité de l'enseignement fondamental, une catégorie d'instituteurs principaux fera son entrée à l'ENI de Nouakchott cette année. Ils y passeront une année de formation initiale et une autre sur le terrain avant leur titularisation.

Autres nouveautés pour améliorer la qualité de l'enseignement de base, notamment dans les langues d'apprentissage : avant le concours écrit d'entrée aux ENIs, les candidats passent par une pré-sélection. Ainsi, tout candidat à l'entrée aux ENIs doit avoir au moins une moyenne de 10 sur 20 dans sa langue d'enseignement (Arabe ou Français).

Les améliorations, c'est aussi au moment de la phase de formation des élèves-maitres. Ainsi, il a été adopté un nouveau programme (théorique et pratique) basé sur des modules précis, avec des compétences précises et selon un chronogramme préétabli.

Dans la formation des élèves maitres figurent aussi des cours en nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les sortants de l'ENI de Nouakchott pour l'année scolaire en cours ont reçu des tablettes.

Toujours pour plus de qualité, il a été introduit la recherche pédagogique. Ainsi, les élèves maitres, individuellement ou en groupe, à la fin de leur formation, produisent un mémoire d'une vingtaine de pages.

VOLET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

(2020 - 2021 - 2022)



La réforme des ENIs (dans le cadre de la réforme globale du système éducatif) a mis fin aux repêchages d'instituteurs. Tout sortant d'une ENI doit avoir au moins une moyenne de 10 sur 20 dans sa langue d'enseignement et 10 sur 20 de moyenne générale. Pour les bilingues, la moyenne est exigée dans les deux langues.

Taahoudaty (Août 2019-juillet 2022)

Pour un système éducatif performant, les réformes engagées dans le cadre de la mise en œuvre du programme Taahoudaty (Mes engagements), ont touché toutes les échelles du système éducatif.

- Adoption de la loi d'orientation du système éducatif national
- Elaboration d'une stratégie nationale de l'enseignement supérieur à l'horizon 2030
- Elaboration d'une stratégie à l'horizon 2026 pour la recherche scientifique et l'innovation
- Réorganisation des ENIs et révision du statut des enseignants par l'introduction d'un grade d'instituteur principal
- Mise en place du Conseil national pour l'Éducation (CNE)
- Mise en place de Comités de Gestion des Établissements scolaires (COGES)
- Audit de la chaîne de distribution du livre
- Création de l'Agence nationale pour la Recherche scientifique et l'Innovation (ANRSI)
- Mise en place d'un Fonds pour le Financement de la Recherche
- Mise en place d'un programme de distribution d'uniformes scolaires.

Mahadra

En matière de promotion et de soutien aux mahadras, les principales activités réalisées sont :

- La création d'une maison d'édition du « Saint Coran » pour la première fois en Mauritanie ;
- L'édition du Prix du Président de la République pour la préservation et la compréhension des textes Muhdari des années 2020 et 2021 ;
- La formation de 800 étudiants ;
- L'ouverture de quatre (4) nouveaux instituts régionaux d'enseignement originel en 2020 et 2021 à Borat, Boki, Selibaby et Chinguitti ;
- L'augmentation du nombre de mahadras, qui est passé de 75, en 2019, à 1017 en 2022, dont la majorité se trouve dans les zones les plus défavorisées.

Enseignement préscolaire

Au niveau de l'enseignement préscolaire, les réalisations ont concerné :

- La construction de neuf (9) nouveaux jardins d'enfants et le recrutement de 150 monitrices ;
- La mise aux normes de 36 jardins d'enfants publics ;
- La prise en charge des frais de scolarité de 3.540 enfants issus de familles pauvres dans les structures privées ;
- L'élaboration d'un plan stratégique de développe-

- 1 Recrutement de 123 professeurs universitaires et de technologie
- 2 Recrutement de 19 professeurs assistants pour la Grande mahadra chinguittienne
- 3 Augmentation substantielle des salaires des professeurs du supérieur et des chercheurs
- 4 Augmentation du quota des filles boursières de 30%
- 5 Attribution de 20 bourses aux étudiants doctorants
- 6 Attribution de 3.504 bourses aux étudiants de la Licence
- 7 Attribution de 268 bourses aux étudiants à l'étranger



ment du préscolaire.

Enseignement fondamental et secondaire

S'agissant de l'enseignement fondamental et secondaire, il y a lieu de souligner :

Le développement d'un accès élargi à la base du système, pour lequel les principales réalisations de la période 2019-2022 ont porté sur :

- L'achèvement et la réception de 1.400 salles de classes, et le lancement des travaux pour 1.200 autres ;
- La réhabilitation d'une centaine d'établissements, dont 28 à Nouakchott, qui seront agrandis et restaurés avec des mesures spéciales pour les prémunir contre les inondations ;
- Le recrutement de 8.040 enseignants (contre 6.000 initialement prévus sur les 3 ans) ;
- L'appui au Programme de cantines scolaires bénéficiant à 190.000 élèves dans 370 écoles sur l'ensemble du territoire national, issus essentiellement de familles démunies ; en plus d'une campagne de déparasitage qui a touché 69.840 élèves ;
- La mise en place d'un programme de distribution d'uniformes scolaires au profit de 150 écoles ;
- L'octroi d'une subvention annuelle à 362 établissements dans le fondamental et le secondaire ;
- L'amélioration des conditions de travail des enseignants à travers la hausse de la masse salariale de 30% et, depuis janvier 2021, de l'indemnité pour 27.000 enseignants consistant en une augmentation de la prime d'éloignement de 150% ainsi que du paiement de la prime de craie sur 12 mois, au lieu de 9 mois, et son élargissement aux directeurs

d'écoles et d'établissements secondaires.

Le renforcement de la qualité et de l'efficacité interne de l'enseignement fondamental qui a porté notamment sur :

- La formation continue de 9.000 enseignants ;
- La conduite de trois (3) évaluations des enseignants ;
- L'impression et la distribution de plus 1.600.000 manuels scolaires.

Les réalisations enregistrées au titre de ces ordres d'enseignement ont eu un impact positif sur le développement du secteur éducatif. Ainsi, le Taux net de scolarisation (TNS) au fondamental est passé de 77% en 2018-2019 à 79% en 2021-2022, et le taux de réussite aux concours s'établit à 55% en 2021/2022, contre 47,3% en 2018/2019, soit une hausse de près de 8 points de pourcentage.

Enseignement technique et professionnel

Dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel, les efforts consentis ont permis :

- La redynamisation de l'Ecole Nationale de Formation et de Vulgarisation Agricoles (ENFVA) à travers, entre autres, l'élargissement des programmes de formation aux secteurs de l'élevage et de l'environnement, la réouverture de l'antenne de Boghé, l'ouverture d'un Centre à Mbagne et le recrutement de personnel ;
- L'ouverture de l'Institut Spécialisé des Technologies Industrielles (ISTI) de Nouakchott avec un effectif de 45 jeunes en formation initiale ;



- L'achèvement des travaux de construction de l'Ecole d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle des Bâtiments et Travaux Publics à Ryad (Nouakchott) ;
- L'ouverture de l'Institut des Services et des Technologies de l'Information et de la Communication (ISTIC) de Nouadhibou ;
- La création de trois (3) Centres de Développement des Compétences (CDC) pour les secteurs des BTP, de l'industrie et des services, et le recrutement d'experts ;
- L'intensification des programmes de formations et d'appui-conseil

Enseignement supérieur

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, les réalisations au cours de ces trois (3) dernières années ont porté essentiellement sur :

- L'adoption du projet de décret portant création de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales (EHC) ;
- L'amélioration du cadre institutionnel à travers l'adoption d'une vingtaine de textes réglementaires ;
- L'élaboration d'une Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (SNES) à l'horizon 2030 ;
- L'élaboration du guide d'évaluation ainsi que des référentiels institutionnels et des programmes ;
- La transformation de la Faculté de Médecine en une Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie ;
- La mise en place effective de l'Autorité Mauritanienne de l'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (AMAQES) ;
- La création de trois (3) Instituts supérieurs (Institut Supérieur des Métiers de la Statistique, Institut Supérieur des Métiers de l'Energie et Institut Supérieur du Numérique) ;
- L'installation de l'Institut Supérieur Professionnel des Langues, de la Traduction et de l'Interpré-



- tariat (ISPLTI) à Nouadhibou ;
- La mise en place de six (6) centres universitaires, dont un (1) centre d'employabilité et de formation ;
- Le recrutement de 137 enseignants ;
- L'ouverture de vingt-deux (22) types de formation à l'Université de Nouakchott, dont 7 en licences, neuf (9) en masters et six (6) en diplômes universitaires, ainsi que l'ouverture de six (6) formations de master à l'USIA (Université des Sciences Islamiques d'Aïoun) ;
- L'ouverture d'une résidence pour garçons d'une capacité de 2.560 lits, et d'une résidence pour filles d'une capacité de 1.440 lits au niveau du nouveau campus à Nouakchott ainsi qu'une résidence d'une capacité de 176 lits au niveau de l'ISPLTI à Nouadhibou ainsi qu'une résidence d'une capacité de 570 lits au niveau de l'USIA à Aïoun ;
- La réhabilitation de certains locaux au niveau de l'IUP, de l'ISSET et de la bibliothèque de la FST ;
- L'augmentation de la capacité d'accueil de l'Institut Supérieur d'Etudes et de Recherches Islamiques

(ISERI) de 100% ;

- L'augmentation conséquente de la masse salariale des enseignants et des chercheurs ;
- L'augmentation substantielle des bourses au niveau national ;
- L'augmentation de 6 à 8% du quota additionnel de bourses accordées aux filles.

Recherche scientifique

Concernant la recherche scientifique, les efforts ont été orientés vers :

- L'Amélioration du cadre institutionnel à travers l'adoption de textes créant le statut de chercheurs, des textes fixant les modalités d'obtention de l'habilitation à diriger des recherches et des textes fixant les modalités d'avancement des enseignants chercheurs ;
- La création de l'Agence Nationale pour la Recherche Scientifique et l'Innovation (ANRSI) ;
- La mise en place d'un Fonds pour le financement de la recherche ;
- L'élaboration d'une Stratégie à l'horizon 2026 pour la recherche scientifique et l'innovation ;
- L'habilitation de trente (30) unités de recherche ;
- La redynamisation du Haut Conseil de la Recherche et de l'Innovation (HCRI) ;
- L'organisation des premières assises nationales de la recherche scientifique et de l'Innovation ;
- L'organisation de la première édition des prix de la recherche (meilleures thèses et meilleurs prix de la recherche) ;
- L'abonnement aux plateformes Web of Sciences et End Note afin de faire bénéficier les chercheurs mauritaniens de l'accès à deux des plus importantes bases de données de références scientifiques ;
- La création à l'USIA d'un centre universitaire de la recherche scientifique destiné à l'étude des manifestations de l'extrémisme violent ;
- L'augmentation de 190% des effectifs des doctorants inscrits à l'Université de Nouakchott ;
- La signature d'une trentaine de conventions dans le domaine de la recherche scientifique.



25^{ème}
Anniversaire de
l'Indépendance Nationale



HORIZONS Numéro spécial
Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information



39 Décembre 2022

TAAZOUR, au service du citoyen mauritanien

*Par Baba Dianfa Traoré

Dès son élection à la Présidence de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a engagé un agenda transformationnel pour la Mauritanie. Cet agenda s'inscrit dans le cadre d'une vision ambitieuse exprimée dans le programme « Taahoudaty ». La mise en œuvre de cet agenda, a donné, après trois années d'exercice, des résultats probants et un bilan largement positif et ce malgré un contexte national et international contraignant et défavorable. Tout a été entrepris avec une politique volontariste pour résorber les disparités issues des discriminations sociales. La création de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion (TAAZOUR) concrétise l'un des engagements phares de Son Excellence Monsieur le Président de la République. Son mandat consiste à réduire sensiblement la vulnérabilité socioéconomique des populations pauvres sur tout le territoire national.



Signe d'une détermination absolue pour satisfaire les besoins sociaux des populations et réussir le développement, en 2020, et conformément à sa mission, TAAZOUR s'est attachée de manière volontariste et pragmatique à lancer les jalons d'un vaste programme pour sortir un maximum de ménages vulnérables de la pauvreté par une action globale, cohérente, suivie et maximisant l'impact de son intervention. Elle a ; dans ce contexte, élaboré un ambitieux Plan de solidarité nationale et de lutte contre l'exclusion qui constituera l'outil stratégique de cadrage, de formulation et de mise en œuvre de ses activités.

tégique de cadrage, de formulation et de mise en œuvre de ses activités.

La Délégation Générale, consciente du fait que l'atteinte des objectifs fixés par rapport à la mission qui lui a été assignée passe d'abord par une clarté dans la vision et une planification rationnelle et cohérente, a élaboré un « Plan de solidarité nationale et de lutte contre l'exclusion » qui a constitué l'outil stratégique de cadrage, de formulation et de mise en œuvre de ses activités. Ce Plan couvre un ensemble de domaines d'intervention dont notamment, le développement et l'inclusion économique

des ménages vulnérables, l'amélioration du cadre de vie des populations vulnérables, l'appui au système de filets sociaux et la sécurité alimentaire.

Réalisations de 2020 à 2022

L'année 2020 qui est l'année de démarrage des programmes de TAAZOUR a coïncidé avec la pandémie du COVID-19 ; ce qui a fait que les actions de riposte à ce fléau ont constitué la majeure partie de son intervention durant cette année.

L'action de TAAZOUR en 2020 s'est inscrite dans le cadre des principaux programmes du gouvernement, à savoir le Programme prioritaire AWLAWIYAT 1 lancé par Son Excellence Monsieur le Président de la République le 29 janvier 2020 ; le Plan National Multisectoriel de Riposte à la pandémie (PNMR-COVID19) ; et le Plan de Solidarité Nationale et de Lutte contre l'Exclusion.

Des moyens efficaces de protection sociale

La Délégation générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte contre l'Exclusion, « Taazour » incarne l'engagement de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, envers le peuple mauritanien, lorsqu'il a déclaré qu'il n'abandonnera « aucun citoyen à mi-chemin », et qu'il allouera à cet effet 200 milliards d'anciennes Ouguiyas sur une période de cinq ans. C'est ainsi que le Président de la République a institué la délégation par décret présidentiel, en date du 29 novembre 2019, conformément à ses engagements électoraux et l'a classée dans la hiérarchie administrative au rang de ministère en lui accordant une indépendance administrative et financière.

Dans ce cadre, Taazour a pour missions d'assister le Président de la République dans la définition des politiques de protection sociale, de solidarité, de solidarité nationale et de lutte contre l'exclusion et la pauvreté au profit des populations démunies et vulnérables ; coordonner la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection sociale pour la population cible ; assurer l'intégration de la population cible dans le processus de développement et promouvoir des approches basées sur la solidarité. Il s'agit aussi de réaliser dans le cadre des stratégies et politiques publiques et en concertation avec les autres acteurs ; identifier, concevoir, mettre en œuvre et suivre des programmes visant à renforcer la solidarité sociale et l'intégration ; assurer l'accès universel aux services de base pour la population cible ; favoriser l'accès de la population cible à la propriété foncière ou encore participer à l'identification et à la mobilisation des ressources nécessaires au financement de ses programmes. On peut dire aujourd'hui que Taazour a réalisé l'impact de ses interventions sur la vie quotidienne du citoyen.

Programme prioritaire Awlawiyat 1

En ce qui concerne l'amélioration de l'accès aux services de base (éducation, santé, eau potable), la Délégation Générale a réalisé d'importantes interventions au profit des ménages vulnérables à l'échelle du territoire national.

C'est ainsi que dans le cadre du renforcement des infrastructures scolaires nationales à travers la construction et l'équipement de 74 établissements scolaires (56 écoles primaires et 18 établissements secondaires) pour un montant total de 955.990.944 MRU.



Le 08/02/2021 la Délégation générale a lancé la composante cantines scolaires du programme Cheylat Attaalim, à partir de l'arrondissement de Bousteila (Hodh Charghi).

Par ailleurs, en vue de rapprocher les services de santé des ménages dans les poches de pauvreté et d'améliorer la couverture sanitaire, TAAZOUR a procédé à la mise en place d'importantes infrastructures sanitaires (22 postes de santé) répartis au niveau national et ce pour un niveau de dépenses dépassant les 139.400.560 MRU.

Il s'agissait, dans cette optique, de la mise en place d'équipements de laboratoire et d'imagerie médicale pour 4 structures de santé ; de l'établissement de l'Assurance Maladie Gratuite : lancement de l'Assurance Maladie Gratuite pour 100 000 ménages de Tekavoul.

Dans le domaine de l'approvisionnement des populations vulnérables en eau et de l'assainissement dans les quartiers précaires en zone urbaine. Ces actions se sont traduites dans la réalisation de 70 adductions d'eau potable mises en place au profit de localités pauvres dans différentes zones du pays. Mais aussi par la réalisation d'une étude d'identification et étude technique de 218 localités et le lancement des études géophysiques et hydrogéologiques au niveau de 141 localités.

Par rapport à l'accès à l'énergie, il y a eu la short-list de 6 consultants suite à une manifestation d'intérêt pour la réalisation des études et le suivi des



travaux relatifs à l'électrification de 21 localités rurales. Il y eut également la demande de proposition lancée, signature du contrat en cours pour la réalisation des études et le suivi des travaux relatifs à l'électrification de 21 localités rurales.

En matière de gaz butane domestique, il y a eu le ciblage des ménages bénéficiaires des kits gaz butane en cours.

PNMR-COVID19

Les mesures engagées dans le cadre du Plan national de riposte à la pandémie du COVID-19 ont engendré une situation difficile pour les ménages vulnérables au niveau du pays en général et dans

les centres urbains en particulier. En effet, les restrictions imposées (couvre-feu, interdiction des déplacements interrégionaux, fermeture des marchés, confinement de la population, etc.) ont affecté les revenus des ménages pauvres.

Conscient de cette situation, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a annoncé, dans un discours à la Nation le 25 mars dernier, un ensemble de mesures visant à atténuer l'impact négatif de cette situation sur la vie des populations pauvres et vulnérables.

Dans le cadre de ces mesures, TAAZOUR a réalisé plusieurs opérations visant à apporter une assistance urgente pour aider les ménages pauvres et vulnérables affectés par la crise du covid-19 et atténuer par conséquent, l'impact socioéconomique des mesures de lutte contre la pandémie sur les couches vulnérables.

Promptement, une opération de distribution de vivres a été effectuée à Nouakchott au profit de 20.200 ménages dont 200 ménages étrangers pour un coût global de 42.000.000 MRU.

Dans le même ordre d'idées, l'institution a engagé une large opération de cash transfert conjoncturel qui a pu bénéficier à 186.293 ménages dans tout le Pays pour un coût total de 423.000.000 MRU.

Aussi, en réponse à la deuxième vague COVID19, une seconde phase du cash transfert conjoncturel a été lancée au profit de 210.000 ménages pour un montant global de 494.301.937 MRU.

Solidarité Nationale et Lutte contre l'Exclusion

Face à la situation d'insécurité alimentaire et dans un contexte de crises de plus en plus fréquentes, TAAZOUR a mobilisé, dans le cadre de trois conventions avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, les fonds nécessaires (3.198.934.137 MRU) pour l'acquisition et la distribution des quantités de produits alimentaires. Ces distributions gratuites consistent à assurer ainsi un approvisionnement régulier de plus de 1.750 boutiques assurant la vente à des prix subventionnés de produits au profit des populations les plus vulnérables les années 2020, 2021 et 2022.



VOLET SOCIAL

(2020 - 2021 - 2022)

- 1 Aide alimentaire et monétaire directe à : 613.000 familles nécessiteuses (1/3 de la population)
- 2 Insertion de 100.000 familles nécessiteuses dans le cash transfert permanent (28 milliards MRO)
- 3 Appui à 80 écoles coraniques et 20 mahadras
- 4 Assurance maladie à 100.000 familles nécessiteuses (plus de 2, 1 milliards ouguiyas / an)
- 5 Lancement d'un programme national d'appui à 306 coopératives productives
- 6 Financement d'AGR (365.758.500 MRO)
- 7 Financement d'un projet GR au profit de plus de 10.000 citoyens (Plus de 2 milliards MRO)
- 8 Prise en charge de 50% des cas de malnutrition infantile aigue en 2021 et 75% en 2022
- 9 Développement du registre social et d'un système moderne de distribution des profits



2ème
Anniversaire de
l'Indépendance Nationale



HORIZONS Numéro spécial
Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 29

41
Décembre
2022





En plus de cet approvisionnement de boutiques Temwine, des opérations spéciales pour le mois de Ramadan ont été aussi effectuées à travers l'ouverture ces trois dernières années de 12 points de ventes demi-gros au profit de 40.000 ménages au niveau de toutes les Moughataas de Nouakchott.

En 2022, l'opération a été étendue aux capitales régionales de toutes les wilayas. De telles opérations visent à réguler les prix et combler le déficit que pourrait engendrer la forte demande sur certains produits alimentaires pendant ce mois béni.

TAAZOUR a agi également pour que les filets sociaux fonctionnent de manière efficace et efficiente au bénéfice des ménages pauvres dans une approche large de promotion sociale. A cet effet, elle a œuvré pour le renforcement de l'efficacité des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages pauvres et ce à travers l'élargissement des transferts sociaux le cash transfert régulier aux ménages les plus pauvres de toutes les wilayas du pays. Les interventions déjà réalisées ont permis de toucher 98.236 ménages pauvres pour un coût global de 1.317.466.600 MRU.

Pour renforcer des réactions aux chocs en période de soudure, il a été procédé une opération conjointe de cash transfert et de distribution alimentaire en période de soudure. Il en a été de même pour renforcer la coordination des différents intervenants au profit de 210.000 pour un montant de plus de 700 millions MRU.

Une opération d'assistance aux populations sinistrées par les inondations à Adel Bagrou et Bas-siknou a, également, profité à 2.000 ménages pour un montant de plus de 25.000.000 MRU.

Au niveau des aspects relatifs à la maîtrise des eaux et l'amélioration du potentiel agricole, la réhabilitation et la construction de 16 nouveaux barrages a permis d'augmenter la superficie inondée de 2944 ha.

Registre social : aménager les ménages pauvres

Le Registre Social de TAAZOUR qui constitue une source unique d'informations sur les ménages pauvres, a permis l'identification et le ciblage, à travers une approche participative, de l'ensemble des ménages pauvres et leur mise à la disposition des différents programmes d'aide sociale. Cette intervention a permis de garantir un ciblage transparent des ménages pauvres et une bonne visibilité sur les statuts de chaque ménage. Le Registre Social couvre actuellement 278 000 ménages déjà identifiés répartis sur l'ensemble du territoire national. Actuellement le Registre Social dispose de 12 utilisateurs qui sont : TEKAVOUL, CSA, OXFAM, PAM, SNDP, MEDICOS DEL MUNDO, ACF, Save Children, Projet INAYA du Ministère de la Santé, RIMRAP, Croissant Rouge Mauritanien et World Vision International. En février 2021, 546 142 personnes ont bénéficiés du programme de filets sociaux TEKAVOUL avec 37 071 ménages. De plus, 165.742 ménages sont actuellement enregistrés dans la base de données du Registre Social. Nouakchott et Dakhlet Nouadhibou sont les dernières wilayas à compléter pour une couverture nationale. A cette fin, le Registre Social a récemment adapté sa méthodologie pour opérer dans un contexte urbain. Environ 30 500 ménages en situation d'extrême pauvreté bénéficient actuellement du programme TEKAVOUL avec le soutien du projet. L'objectif du gouvernement était d'atteindre 100 000 ménages bénéficiaires en fin 2021 et 200 000 ménages d'ici 2025, soit une couverture nationale en quatre ans. Au total, 94,5 % des bénéficiaires de TEKAVOUL ont participé à des activités de promotion sociale.

Les 07 anciens sites de regroupements villageois suivants ont été visités et évalués :

Wilaya	Site
<u>HodhCharghi</u>	<u>Mousfeyra</u>
Hodh El Gharbi	<u>Termessa</u>
Assaba	<u>Magha</u>
	<u>Boulahrath</u>
Brakna	<u>Bourat</u>
Gorgol	<u>Sabhalla</u>
	<u>Evedjiar</u>

Une bonne synergie des interventions

D'autre part, la gouvernance adoptée pour la Délégation générale « Taazour » facilite la synergie des interventions gouvernementales et représente un mécanisme de coordination des stratégies sectorielles dans un même espace géographique. Ceci a été possible à travers les programmes constituant le pôle de mise en œuvre de Taazour, qui sont le programme "Cheyla" pour l'accès aux services de base, le programme "Al-Baraka", le programme "Dari" pour l'amélioration des conditions de vie et la fourniture de logements sociaux, le programme "Takafoul" pour le développement des réseaux sociaux, et Programme « Temouine » pour assurer la sécurité alimentaire.

Le programme national de financement des activités génératrices de revenus et de prêts bonifiés est l'une des composantes du programme national « Al Baraka ». Il s'inscrit dans le cadre de la réalisation des engagements de Son Excellence le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, relatifs à la réduction du chômage, à la relance de l'économie et à la redistribution des

richesses.

Ce programme couvre tous les aspects de la vie économique de notre pays, tels que l'industrie, les petites industries, l'agriculture, le développement animal et la pêche artisanale, la pêche continentale, le commerce et les services.

Toutefois, des fonds supplémentaires seront mobilisés dans les prochaines années, conformément aux engagements du Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, dont l'exécution des volets économique et social est déléguée à Taazour.

Tous les fonds et prêts alloués aux neuf municipalités de Nouakchott étaient maintenant prêts, et les bénéficiaires pouvaient prendre contact avec la caisse de Crédit d'Epargne (CAPEC) pour décaisser leurs financements suivant les procédures et les délais fixés. Il en est de même pour 119 municipalités en dehors de Nouakchott dont les procès-verbaux sont parvenus à la délégation vont bénéficier de ce programme qui constitue un levier de développement et de la prospérité économique.

Habitats sociaux

En vue de faciliter l'accès à l'habitat social en zone urbaine précaire, il a été procédé à la réalisation d'une étude pour l'élaboration d'un manuel de procédures portant sur le cadre organisationnel et procédural efficient au titre des composantes « habitat social » et « regroupement villageois ».

Aussi, une méthodologie optionnelle de productions de logements sociaux en zones urbaines précaires, basée sur l'approche de l'habitat communautaire a été élaborée. En outre, cinq (5) nouveaux sites de regroupement villageois et la liste des ménages bénéficiaires des logements sociaux ont été arrêtés avec les parties prenantes.

Il a été procédé, en ce sens, à l'élaboration et l'adoption d'une méthodologie optionnelle de productions de logements sociaux basée sur une approche communautaire impliquant la main d'œuvre locale (création et appui aux coopératives d'ouvriers) en grande masse dans les zones d'intervention du programme. Il y eut également la conception et l'adoption de modèles de logements sociaux adéquats à une vie décente et à l'amélioration du cadre de vie des populations ciblées par le programme.





Il faut, dans ce registre, mettre en ligne de compte la répartition de l'objectif quantitatif du volet logements sociaux (10 000 logements) entre les différentes zones d'intervention de Nouakchott et des capitales régionales sur la base de critères pertinents, équitables et transparents.

Pour ce qui est de l'accès à l'habitat social en sites de regroupement villageois, il a été identifié et visité 07 anciens sites de regroupements villageois déjà réalisés et habités.

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du renforcement et de la finalisation de la mise en place des infrastructures de base, notamment les AEP et

d'encourager la réinstallation des populations dans les sites de regroupements villageois créés. Il s'agit aussi d'appuyer les ménages pauvres et vulnérables éligibles pour la construction de leurs logements sociaux et de développer des projets d'activités économiques afin de stimuler la croissance dans la sphère des pauvres vivants en milieu rural.



**Société Nationale pour le
Développement Rural (SONADER)**

VOEUX



À l'occasion du 62ème anniversaire de l'Indépendance Nationale, le Directeur Général de la SONADER et l'ensemble de son personnel, présentent leurs meilleurs vœux à son Excellence Monsieur Mohamed OULD Cheikh El GHAZOUANI, Président de la République et au peuple mauritanien.

Le Directeur Général saisit cette heureuse occasion pour réaffirmer la disponibilité de la SONADER et son engagement pour accompagner les attentes de son Excellence Monsieur Mohamed OULD Cheikh El GHAZOUANI, Président de la République, pour promouvoir le secteur agricole en vue de l'autosuffisance alimentaire et ce conformément aux efforts menés par le gouvernement pour atteindre cet objectif.



TAAZOUR :

Un méga-programme présidentiel pour la solidarité nationale et la lutte contre l'exclusion

La création de la Délégation Générale à la solidarité nationale et à la lutte contre l'exclusion (TAAZOUR) concrétise l'un des engagements phares de Son Excellence Monsieur le Président de la République. TAAZOUR conduit une démarche globale, intégrée de lutte contre la pauvreté et de promotion socio-économique autour de 5 axes stratégiques :

- Faciliter l'accès aux services de base
- Développer la promotion et l'inclusion économiques
- Améliorer le cadre de vie
- Renforcer l'efficacité des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat
- Assurer la sécurité alimentaire et la protection du pouvoir d'achat

L'action globale de TAAZOUR vise à briser le cycle permanent du renouvellement de la pauvreté. Pour cela, elle coordonne et développe son action en direction des populations pauvres et vulnérables dans le cadre de 5 programmes correspondant chacun à un des 5 axes stratégiques.

1.1.1 Programme CHEYLA pour le développement de l'accès aux services de base dans les zones les plus pauvres

Ce Programme vise à faciliter l'accès des populations pauvres et vulnérables aux services de base que sont l'Education - Formation, la Santé - Nutrition, l'Eau - Assainissement et l'Energie.

Réalisations :

- Construction et équipement de 99 établissements scolaires, dont 74 écoles fondamentales
- Programme d'alimentation scolaire : TAAZOUR a financé 83,4% du Programme National (2021 -2022 : La contribution est de 2.258.905.710 MRO).
- Construction et équipement de 22 centres et postes de santé,
- Programme d'assurance maladie au profit de 100.000 ménages pauvres. Le coût est 2.100.000.000 MRO par an.
- Programme pour la lutte contre la malnutrition infantile, financé par TAAZOUR à hauteur 960.878.047 MRO.
- 70 réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) ;
- Electrification de 21 localités rurales.



1.1.2 Programme ALBARKA

pour stimuler un développement local générateur d'activités, d'emplois et de revenus

Ce Programme a vocation, dans les zones de forte pauvreté, de soutenir une dynamique de développement économique, de créer des activités génératrices de revenus et, au-delà, des emplois décents et durables et de permettre aux membres de ménages pauvres et vulnérables d'intégrer des filières économiquement porteuses. Ce programme intervient dans les zones éligibles à l'action de TAAZOUR.



Réalisations :

- Programme d'appui au profit de 451 coopératives productives (657.585.000 MRO) ;
- Financement de 1800 AGR pour une enveloppe de 1.813.500.000 MRO
- Financement de 400 microcrédits (GHARD HASSENE TAAZOUR) pour une enveloppe de 486.500.000 MRO ;
- Construction de 12 grands barrages pour un coût total de 2.294.041.890 MRO ;



1..1.3 Programme DARI pour améliorer le cadre de vie des couches vulnérables

Ce programme vise à développer l'habitat social et améliorer le cadre de vie des populations pauvres et vulnérables. Il intervient dans les zones éligibles à l'action de TAAZOUR.

- Réalisation du montage technico-financier d'un Programme de construction de 10.000 logements sociaux dans les capitales régionales et Nouakchott ;
- Attribution du marché pour la construction de 1932 logements sociaux au niveau de 10 capitales régionales

1..1.4 Programme TEKAVOUL pour le développement des filets sociaux et l'amélioration du pouvoir d'achat

Ce programme vise à renforcer l'efficacité des filets sociaux, à améliorer le pouvoir d'achat des ménages les plus pauvres mais aussi à promouvoir leur inclusion sociale et économique. Il intervient sur tout le territoire national.

1..1.4.1 Elargissement du cash transfert (TEKAVOUL)

Elargissement du nombre de ménages bénéficiaires des transferts monétaires réguliers à 100.000 ménages pauvres conformément aux engagements du Président de la République tout en modernisant le programme et en le rendant plus efficient. Mais surtout, l'action dans le cadre de ce programme vise cette fois plus fortement, en contrepartie des transferts versés dont les montants trimestriels vont passer de 1500 à 3600 MRU, à accompagner les ménages vers leur sortie effective de la pauvreté.

Plus de 40 milliards MRO ont été distribués aux ménages pauvres sous formes de transferts monétaires réguliers ou conjoncturels (Renforcement des réactions aux chocs en période de soudure, Assistance en réponse à la pandémie COVID-19, inondations...)

1..1.5 Programme TEMWINE pour l'amélioration de l'accès aux denrées alimentaires et la protection du pouvoir d'achat

Ce programme vise à renforcer la sécurité alimentaire des ménages les plus pauvres, par l'amélioration de l'accessibilité géographique et la disponibilité d'un panier de denrées alimentaires tout en assurant une régulation de son prix. Il intervient sur tout le territoire national.

Réalisations :

- Approvisionnement régulier des 1.756 boutique TEMWINE
- 84.579 tonnes de produits alimentaires pour 17.189.101.810 MRO (2020 et 2021) ;
- 61 000 tonnes de produits alimentaires pour 17.342.993.600 MRO (2022).

Le CSA, au cœur du dispositif social

Les interventions du commissariat à la Sécurité Alimentaire ont connu ces trois dernières années une progression en termes de nombre et de volume sans précédent en raison de la dimension sociale prépondérante dans le programme de Son Excellence, le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh ElGhazouani.

Pour assurer la mise en œuvre des engagements du Président de la République dans ce domaine, le commissariat à la Sécurité alimentaire (CSA) s'est attelé à renforcer ses moyens, à mobiliser ses ressources et à moderniser ses structures et ses infrastructures pour garantir que ses diverses interventions atteignent tous les citoyens ciblés, dans les zones rurales reculées comme dans les agglomérations urbaines et péri-urbaines.

Ainsi pour mieux enraciner le travail institutionnel réfléchi et rompre avec le mode d'intervention improvisé dans le domaine de la gestion des crises alimentaires, le CSA a entrepris, sans délai, en application des engagements de Son Excellence le Président de la République, l'institution d'un Dispositif National de Prévention et de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles (DCAN) qui permet d'assurer la coordination et la synergie des interventions des différents secteurs gouvernementaux impliqués dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Par ailleurs, au cours des trois dernières années, les différentes structures du CSA ont été développées, les infrastructures et moyens logistiques renforcés, notamment au niveau de l'infrastructure d'entreposage. C'est ainsi que le CSA a entamé la construction d'un grand entrepôt d'une capacité de 30 000 tonnes dans la ville de Kiffa au centre du pays, effectué la réparation et la restauration des entrepôts disséminés à travers toutes les wilayas du pays, lancé un programme ambitieux visant à dou-



bler la capacité actuelle de stockage du CSA par la construction de dizaines d'entrepôts dans diverses régions du pays avec une capacité globale de 126 000 tonnes. A cela s'ajoute la construction de silos de stockage à Nouakchott d'une capacité de 100 000 tonnes.

En matière de transport, le parc du CSA a été renforcé par l'acquisition de 9 camions de 55 tonnes et 15 voitures 4X4 pour faciliter l'acheminement, en peu de temps, des denrées alimentaires destinées

aux citoyens nécessiteux. Le parc du CSA a également été remis en état de fonctionnement.

Partant des tâches qui lui ont été confiées et dans le cadre de la mise en œuvre de sa lettre de mission, le CSA s'est attelé depuis août 2019 à concrétiser les engagements de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El-Ghazwanien matière d'alimentation et de nutrition. Il s'agit d'améliorer le niveau de sécurité alimentaire des citoyens dans les diverses périodes de pénurie, en assurant la stabilité des prix des denrées alimentaires de base dans un contexte de flambée des prix au niveau des marchés internationaux, en fournissant une assistance alimentaire et logistique aux personnes touchées par des catastrophes naturelles et en contribuant au développement des activités économiques génératrices de revenus. A cela s'ajoute le renforcement des infrastructures de stockage et de transport.

Tout cela a été réalisé, dans le strict respect des normes de transparence en matière de gestion et de rationalisation des moyens, le but étant que les programmes et les interventions du CSA parviennent aux véritables nécessiteux.

Le CSA a réalisé au cours de la période allant d'août 2019 à novembre 2022 un ensemble de programmes et d'interventions variés au profit des citoyens.

La composante « aliments de bétail » du Programme Pastoral Spécial

Compte tenu de la faible pluviométrie de la saison 2021, le gouvernement a mandaté le CSA en 2022 pour mettre en œuvre un programme spécial de sauvetage du cheptel et de soutien aux agriculteurs, qui a permis la fourniture de 71 570 tonnes d'aliments de bétail (23 830 tonnes de blé et 47 740 tonnes de Raquel).

En 2020, le CSA a mis en place, en collaboration avec le secteur en charge de l'élevage, un programme spécial d'appui aux agriculteurs, dans le cadre duquel :

- 87 500 tonnes d'aliments de bétail ont été vendues à prix réduits aux agriculteurs dans 304 points de vente.
- La composante « aliments de bétail » a fourni plus de 200 opportunités d'emplois pour les superviseurs des points de vente, en plus d'employer environ 1 000 manœuvres locaux dans les opérations de chargement et de déchargement des denrées alimentaires.

Le programme a été reconduit en 2021 dans les wilayas de TirisZemmour, de l'Adrar, de l'Inchiri et de Dakhlet Nouadhibou. 7 700 tonnes d'aliments de bétail ont été mobilisées pour être vendues à des prix subventionnés aux agriculteurs de toutes les moughataas de ces wilayas.



Mise en place d'un dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires et nutritionnelles

Conformément à l'engagement de Son Excellence le Président de la République de mettre en place un mécanisme de coordination et de financement dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, un dispositif national de prévention et de réponse aux crises alimentaires a été créé (Décret 061/2021 du 21 avril 2021 relatif à la mise en place

d'un Dispositif National de Prévention et de Réponse aux Crises Alimentaires et Nutritionnelles). Dans le cadre de l'anticipation des crises alimentaires, l'Observatoire de la sécurité alimentaire du CSA mène des enquêtes périodiques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en vue d'identifier les vulnérabilités alimentaires potentielles en milieu rural et périurbain. L'observatoire collecte, centralise et analyse également des données et les met à la disposition des décideurs afin de bien planifier les interventions qui s'imposent. Le CSA supervise aussi un programme d'assurance contre les risques de sécheresse, ce programme permet l'émission d'une police d'assurance auprès

de l'Agence africaine pour la prise en compte des risques afin de garantir la couverture des besoins alimentaires en cas de sécheresse ou de déficit du couvert végétal.

Le soutien aux groupes vulnérables, un axe central des interventions

En application de l'engagement de Son Excellence le Président de la République d'améliorer le niveau de réponse précoce aux besoins alimentaires des groupes vulnérables, le CSA a mis en œuvre les interventions et les programmes portant sur les distributions gratuites de vivres couvrant des centaines de milliers de familles nécessiteuses dans plus de 8000 villes, villages et campements.

Le CSA conduit depuis 2019 un Programme d'aide en espèces Al-Maouna, en collaboration avec la Banque mondiale, sous forme de transferts monétaires pour les familles pauvres. En 2022, le CSA a entrepris la distribution en espèces de 6.747.000.000 MRU au profit de 65.000 familles dans la plupart des wilayas du pays. En 2021, une aide en espèces pour un montant global de près de 3 milliards MRO, a été distribuée aux familles vulnérables dans différentes wilayas et un montant de 741.771.000 MRO a été ventilé au profit de 6 644 familles dans de nombreuses communes.

Parallèlement aux deux programmes précédents, le CSA dispose de programmes de soutien aux villages frontaliers, d'aide aux personnes touchées par les inondations et d'un programme d'alimentation communautaire. Ce dernier met en œuvre des actions de nutrition ciblant les enfants de moins de cinq ans présentant des symptômes de malnutrition modérée et les femmes enceintes et allaitantes. Une campagne de diagnostic des cibles a été menée sur le terrain en collaboration avec les services de santé au niveau de toutes les wilayas et sur la base des résultats du diagnostic, des centres de nutrition ont été ouverts dans les zones ciblées.

Les programmes de développement

En application de la politique générale du gouvernement visant à améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment les habitants des villages et des zones rurales, notamment à les aider à exploiter au mieux leurs ressources locales pour les stabiliser dans leurs terroirs, le CSA a alloué, au cours de la période allant d'août 2019 à la fin 2022, un montant de 2.146.455.000 MRO pour mettre en œuvre un ensemble de programmes de développement.

Ces programmes de développement visent à aider la population à créer des sources de revenus, tout en contribuant au développement de la production agricole et en favorisant la création d'un environnement productif en milieu rural.

Au cours de la période allant du mois d'août 2019 à novembre 2022, le CSA a réalisé un certain nombre de projets dans diverses wilayas du pays, avec au total plus de 2 000 activités de développement, réparties entre projets de développement de base et activités génératrices de revenus (AGR), dont la réalisation de 352 projets agricoles (clôture de 283 km de zones agricoles, distribution de plus de 320 tonnes de semences, de 1500 machines agricoles dont 420 tracteurs, réalisation de 55 réseaux d'eau et distribution de 81 pompes d'exhaure) et le financement de 1110 AGRs.

En matière d'appui à la production agricole, le CSA contribue aux efforts du gouvernement visant à soutenir les agriculteurs et à améliorer le niveau de la production agricole à travers l'acquisition, le stockage et la distribution des engrais et des intrants agricoles et leur mise à la disposition des agriculteurs à des prix subventionnés.

Malgré l'impact de la pandémie du COVID-19 et de la guerre en Ukraine sur le marché mondial d'approvisionnement en engrais, le CSA, grâce à une planification précoce et à une célérité d'action, a pu assurer l'importation de 15 000 tonnes d'engrais urée et de 3 000 tonnes de DAP en janvier 2022, avant le début de la campagne agricole d'été. Pour assurer la disponibilité des engrais et le succès de la campagne agricole de l'automne 2022, le CSA a assuré l'acquisition de 10 000 tonnes d'urée et 5 000 tonnes d'engrais DAP réceptionnées et stockées dans ses entrepôts. Le CSA a fourni aux agriculteurs les engrais et intrants agricoles dont ils avaient besoin pendant les deux campagnes agricoles.



En 2022, 350 centres de nutrition communautaire ont été ouverts dans la plupart des wilayas du pays, dont la capitale, Nouakchott, et dans les villages frontaliers au profit des mauritaniens de retour du Mali. Ces centres fournissent à 12589 enfants de moins de cinq ans et aux femmes enceintes et allaitantes des compléments nutritionnels riches en vitamines indispensables, soit un total de 167,57 tonnes de farine nutritionnelle enrichie en vitamines. Par ailleurs, le programme des cantines scolaires assure l'acquisition et le stockage des denrées destinées aux cantines scolaires et les acheminer vers les écoles et établissements ciblés et met en place et développe un dispositif efficace et régulier de ravitaillement des cantines selon les données de la programmation fournie par le Ministère de l'Éducation

Nationale et de la Réforme du Système Éducatif. De même, en matière de soutien au pouvoir d'achat des citoyens, le CSA assure le programme Tamwine qui permet, en coordination et en collaboration avec Taazour, l'approvisionnement de 1 754 boutiques de vente de denrées alimentaires de base à des prix subventionnés. Il s'agit là de l'effectif global des boutiques du programme communautaire Tamwine, répartis sur l'ensemble du territoire national. Le programme a connu depuis 2021 une amélioration de la desserte en augmentant de 50% le quota journalier des boutiques, de sorte que chaque boutique assure au quotidien les besoins de 75 familles en denrées alimentaires de base, ce qui revient au total à approvisionner quotidiennement plus de 131 000 familles en denrées alimentaires essentielles.

Pour sa part, l'opération du ramadan que supervise le CSA chaque année, a permis de garantir le déroulement de l'opération Ramadan de vente des denrées alimentaires à des prix subventionnés. Depuis 2021, le programme a été élargi pour inclure, en plus de Nouakchott, toutes les capitales régionales. En 2022, 27 centres de vente à prix subventionnés ont été ouverts (14 à Nouakchott et 13 dans les régions de l'intérieur). Pendant le mois béni, près de 6000 tonnes des denrées alimentaires les plus consommées étaient vendues. Les prix étaient subventionnés à plus de 50 % pour tous les articles et à près de 70 % pour les produits essentiels de grande consommation pendant le mois béni.

HMS avec CSA

Hébergement des réfugiés maliens

Le CSA, en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), supervise la fourniture d'abris et apporte assistance à plus de 67 000 réfugiés maliens dans le camp de Mbera dans la wilaya du Hodh Charghui.

C'est ainsi qu'au cours de l'année en cours (2022), 64 018 réfugiés maliens ont reçu une aide en espèces d'une valeur globale de 1.460.000.000 MRO. En outre, 51 390 réfugiés ont reçu 1 232 tonnes d'aides alimentaires, en plus de matériels de nettoyage et d'assainissement.

En 2021 : 67 032 réfugiés ont reçu une aide en espèces pour un montant global de 2.059.000.000 MRO et des paniers atteignant 3 686 tonnes de vivres.

En 2020 : 66 325 réfugiés ont reçu une aide en espèces d'un montant de 1.974.000.000 MRO et des paniers alimentaires totalisant 3468 tonnes de vivres.

Au cours du dernier trimestre 2019 : 64 520 réfugiés ont reçu une aide en espèces d'un montant global de 967.000.000 MRO et des paniers alimentaires totalisant 2534 tonnes de vivres.



Mauritanie : un système de Santé en pleine évolution

Par Mohamed Abderrahmane
Ould Mohamed Yehdih

Bâtir un système sanitaire de qualité et le rendre accessible à tous est un ambitieux objectif, une réalisation notable et assez difficile, surtout dans un environnement sociogéographique défavorable et un contexte mondial de récession économique et de crises sanitaire et sécuritaire.

Pour y parvenir, le programme 'Taahoudaty' du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, s'articule autour d'un certain nombre de priorités, en harmonie avec les Objectifs de développement durable (ODD).

Il s'agit du rapprochement des services publics des populations les plus vulnérables, de la poursuite de l'intensification de la mise en place des infrastructures et plateaux techniques, du règlement définitif la question de la qualité des médicaments, de l'assainissement, de la gestion des ressources humaines et de l'encadrement des structures de santé privées. Ces axes ont fait l'objet ces trois dernières années de gros chantiers qui ont donné des résultats probants et palpables ayant une incidence directe sur les franges sociales démunies. Ces réalisations ont sensiblement amélioré les indicateurs de santé, à travers le rapprochement de l'offre de service, l'accessibilité aux médicaments de qualité et l'assainissement des ressources humaines.

Bilan des trois dernières années

Face aux dangers découlant du covid-19 et au regard des progrès acquis au niveau des soins préventifs et curatifs pour la plupart des pathologies, les pouvoirs publics ont jugé prioritaire de renforcer le système de santé lors de la pandémie, précise le directeur de la Planification et de la Coopération au Ministère de la Santé, Dr. Diop Cheikh Oumar. Ce renforcement, dit-il, s'est effectué par l'acquisition des équipements destinés à la prévention et à la prise en charge des personnes affectées, de protection du personnels soignant et du renforcement des capacités de structures de réanimation par l'achat des centrales d'oxygène et la mise en place de réseaux de laboratoires pour le diagnostic et le suivi du virus.

« Cela a permis d'assurer la gratuité des services de réanimation et de prise en charge de 13.609 personnes pour les soins critiques ou la réanimation » poursuit le directeur.

S'agissant des ressources humaines, M. Diop précise que l'accent a été mis sur le renforcement des capacités des structures en ressources humaines et qu'à cet effet, les efforts déployés ont porté sur le recrutement de 2.297 fonctionnaires toutes catégories confondues (soit une augmentation entre 2019 et 2022 de 41% pour les spécialistes, de 54,8% pour les généralistes et de 21% pour les paramédicaux, etc.) au profit des formations sanitaires.

Il a ajouté que 17 programmes de formation pour



VOLET SANTÉ

(2020 - 2021 - 2022)

1	Un taux de disponibilité et d'accès aux médicaments de qualité de 80% ;
2	Un taux de rapprochement de l'offre de services des populations les plus vulnérables de 80% ;
3	Un taux d'assainissement et de gestion des ressources humaines de 70% ;
4	Un taux de mise en place des infrastructures et plateaux techniques de 60% ;
5	Un taux d'amélioration de la gouvernance du secteur de 100%.





toutes les écoles de santé, dont 15 pour les techniciens supérieurs toutes spécialités confondues, ont été révisés au profit des sages-femmes et des Infirmiers d'état en plus de la formation de 1.216 professionnels médicaux et paramédicaux pour la prise en charge du covid-19, l'hygiène, de 318 agents sur la gestion des déchets et l'enterrement sécurisé des décès.

Au plan de l'intensification de la mise en place des infrastructures et plateaux techniques, le directeur de la planification a déclaré que d'importantes réalisations ont été accomplies, à savoir :

- la construction et l'équipement de 26 postes de santé et 21 centres de santé suivant le plan de couverture de la carte sanitaire dans le cadre du programme Taazour et des partenaires techniques et financiers (PTF) ;

- la construction de 3 Hôpitaux : CH d'Atar, CH de Sélibaby et de hôpital de campagne Mohamed Ben Zayed avec aménagement de son emplacement, son équipement en centrale d'oxygène, en laboratoire et en médicaments et consommables ainsi que sa dotation en RH,

- l'équipement des laboratoires et la mise en place des plateformes RT-PCR pour 3 laboratoires à Nouakchott et des Gene-Xpert à Nouadhibou, Kiffa

et Sélibaby, le lancement de l'acquisition de 2 scanners pour l'hôpital de Rosso et l'hôpital Cheikh Zayed,

- l'acquisition d'équipements biomédicaux pour 57 centres de santé (CS), 50 postes de santé (PS) et des CHR et des hôpitaux spécialisés pour l'amélioration du plateau technique et de l'offre de services du niveau primaire, secondaire et tertiaire,

- l'acquisition de 8.237.490 doses de vaccins anti covid-19 ;

- l'acquisition de 213.200 Tests Sérologiques et de 293.355 Tests antigéniques et de consommables de diagnostic,

- la réalisation de 1.066.842 de tests covid-19,

- l'acquisition de 11 centrales oxygène contre 02 en 2019, de 8 chambres froides de 30 m3 contre 2 en 2019, de 85 frigos solaires pour les vaccins, de 4 chaînes ultra-froid à -70°C pour les vaccins Pfizer,

- la dotation de tous les hôpitaux en équipement et kits d'hémodialyse,

- l'acquisition en 2020 de 297 lits de réanimation contre seulement 38 en 2019, de 267 respirateurs et 204 ambulances médicalisées en 2020 contre 70 ambulances en 2019 dont 22 unités d'intervention dans le cadre du dispositif de sécurité routière,



VOLET SANITAIRE

(2020 - 2021 - 2022)



- l'acquisition de 21 incinérateurs écologiques série MP pour 12 centres de santé et 9 hôpitaux et la construction de 18 incinérateurs de type Monfort pour 18 centres de santé.

A propos de l'épineuse question de la qualité des médicaments, le département de la Santé dit-il, a procédé à la réactualisation de la politique pharmaceutique et des textes d'application pour garantir l'accès des populations à des médicaments de qualité aux prix les plus compétitifs.

« A cela s'ajoute la révision du cahier de charges pour l'enregistrement des médicaments dans le strict respect des normes de qualité et l'intensification de l'appui à la CAMEC et au LNCQM dans le but de garantir la disponibilité et la qualité des médicaments », poursuit-il.

Il a ajouté que ces efforts se sont soldés par les résultats suivants :

- la mise aux normes de la totalité des 165 pharmacies, de 828 dépôts pharmaceutiques et 38 grossistes, suivant des cahiers de charges respectant les normes requises,
- l'harmonisation de la tarification des médicaments sur tout le territoire national,
- la redynamisation de la commission nationale des médicaments en charge de l'autorisation de mise sur le marché des médicaments (AMM),
- la mise en place d'une plateforme de suivi du stock national en médicaments,
- la lutte contre le marché parallèle de médicaments,
- l'élaboration et la validation technique du projet de Politique Pharmaceutique Nationale (PNP),
- le renforcement des capacités de stockage de la CAMEC par la construction de 6 magasins supplémentaires,
- l'acquisition de 11 camions frigorifiques pour le transport sécurisé des médicaments et vaccins, portant le parc à 15 camions contre seulement 3 en 2019,
- la disponibilité des médicaments essentiels de qualité pour l'ensemble des structures publiques dans le cadre du système Mouyassar,
- la constitution d'un stock de sécurité de médicaments pour une période de 6 mois suivant les fluctuations des prix.

Urgences sanitaires

Qu'appelle-t-on une urgence en santé publique ?

Une urgence de santé publique est définie par l'OMS comme étant la survenue ou la menace imminente d'une maladie ou d'une situation sanitaire, causée par le bioterrorisme, une épidémie ou une pandémie, un nouvel agent infectieux ou une nouvelle toxine biologique, particulièrement mortels, qui constituent pour l'homme un risque substantiel de décès ou d'incapacité permanente ou à long terme, touchant un grand nombre de personnes».

Pour y faire face, le département de la Santé a adopté plusieurs approches et stratégies, selon le directeur de l'Information stratégique et de la surveillance épidémiologique (DISSE), à la direction générale de la santé publique.

Les urgences sanitaires les plus courantes en Mauritanie sont essentiellement les fièvres hémorragiques, comme les fièvres de la vallée du Rift,

- 1 Construction de 8 centres de santé (Kabenni, Aoujeft, Rachid, Achram, Modjeria, Male, Barkéol, Ain El Khachba)
- 2 Construction de 5 points de santé (Amricha, Teneddi, Hassi Hamadi, Graret Levass, Oudey Ernejbour)
- 3 Création de 1.330 unités de santé destinées aux régions intérieures
- 4 Augmentation des salaires du personnel de la santé de 33%
- 5 Acquisition de plateformes de diagnostic de virus bénéficiant à 360.000 personnes/an
- 6 Equipement de 42 équipes mobiles de surveillance épidémiologique
- 7 Mise à disposition de 234 lits de réanimation
- 8 Prise en charge de 225 opérations chirurgicales pour des victimes d'accidents de la route
- 9 Equipement des hôpitaux par 550 lits, 137 appareils respiratoires, 17 appareils à ultrason et 14 appareils de télécommunication portables
- 10 Equipement des centres hospitaliers par 9 nouvelles usines d'oxygène
- 11 Equipement du Centre hospitalier national d'un pavillon de 50 lits pour la réanimation des victimes de la COVID-19
- 12 Stabilisation de 22 sites routiers
- 13 Gratuité du traitement dans les salles de réanimation
- 14 Gratuité du transport des malades à partir de tous les points de santé.



de Crimée Congo et de la Dengue, en plus du Covid-19 dont l'expansion est mondiale et les effets sont perceptibles aux plans économique et social.

«Pour gérer efficacement les épidémies, le ministère de la Santé dispose d'un système de surveillance épidémiologique qui comporte plusieurs volets : détection, gestion et réponse».

Au plan de la formation, les responsables de la santé soulignent l'existence de plans de préparation de ripostes aux maladies à potentiel épidémiologique.

«Il s'agit d'une surveillance de multiples niveaux (central, régional et local) pour assurer une bonne réponse face à la recrudescence des pathologies auxquelles les populations paient un lourd tribut, en termes de mortalité et de morbidité».

Au niveau de chaque maillon de la chaîne s'effectue la collecte de l'information et des prélèvements susceptibles de révéler la présence d'une telle épidémie ou d'une autre, indépendamment de son origine, pour la confirmation et des investigations par la suite.

Afin d'assurer une large coordination entre les différents départements concernés par la santé, les ministères de la Santé, de l'Environnement et du Développement rural ont mis en place une plateforme, dénommée One Health (une seule santé).

Cette plate-forme constitue, selon le directeur, un espace ou un champ de stockage de données et une référence pour les trois parties directement impliquées dans la gestion des urgences sanitaires.

«Pour mieux gérer cette plateforme, et se préparer à tout risque épidémiologique éventuel, des plans de formation ont été élaborés pour chaque risque et à tous les niveaux : spécialistes, médecins-chefs, DRAS, personnels vétérinaires et environnementalistes. Toutes ces catégories professionnelles ont subi des formations sur la prise en charge et la gestion épidémiologique, organisées par les directeurs régionaux de la santé et des délégués régionaux du ministère de l'Environnement et du Développement durable».

Au sujet de la conduite à tenir après la confirmation d'une épidémie suscitant une urgence en santé publique, le patron de la surveillance épidémiologique a précisé que les parties impliquées ont formé des équipes d'intervention rapide (EIR).

Des comités d'intervention rapide sont déjà sur place, que chacun d'eux dispose de son propre plan de formation et travaille en étroite collaboration avec le système de surveillance épidémiologique communautaire.

La riposte à toute situation d'urgence en santé publique s'effectue en fonction de son évolution et de la nature de l'information sanitaire parvenue au niveau central.

Système d'aide médicale d'urgence

Parmi les nouveaux mécanismes censés assurer une bonne prise en charge des urgences en santé publique figure le système d'aide médicale d'urgence (SAMU).

Ce mécanisme a pour objectif de relever le défi de l'assistance médicale d'urgence pour une population dont plus de la moitié réside en milieu rural, avec une forte dispersion géographique. Avec ce système, la Mauritanie se dotera d'un organisme de secours en mesure d'assurer aux malades en situation de détresse les soins d'urgences pré-hospitaliers appropriés à leur état.

Le SAMU permettra de répondre, 24 h/24, aux besoins de santé de la population, en intervenant pour les prises en charge pré-hospitalières, notamment en amont du recours à un établissement de santé. Un tel dispositif sera doté d'un centre de régulation médicale dont l'objectif est d'apporter une réponse médicale adaptée aux besoins du patient en détresse.



Il permettra, également d'orienter les patients vers la prestation médicale que requiert leur état en disposant d'un éventail de réponses correspondant à différents niveaux de gravité et d'urgence. Le dispositif participera à la prise en charge sanitaire des victimes lors de situations exceptionnelles, suivant les plans d'organisation des secours définis.

Outre le centre de régulation médicale, le SAMU comportera un dispositif de transport médicalisé, adapté à l'échelle nationale, et des centres de déchoquage, dont la cartographie sera efficiente par rapport aux pôles de prises en charge complémentaires.

Centre national des opérations d'urgence en santé publique (CNOUSP)

Pour répondre efficacement aux épidémies et aux autres événements de santé publique, la Mauritanie a créé le CNOUSP (Centre des opérations d'urgence de santé publique), une structure chargée de coordonner les activités de toutes les parties engagées dans la prévention, la détection et la riposte, et de renforcer les capacités nationales de préparation pour une réponse appropriée face à tout événement de santé publique conformément aux dispositions du Règlement sanitaire international (RSI 2005).

La mise en place d'un centre des opérations d'urgence de santé publique fait, également, partie des engagements des pays vis-à-vis de ce règlement sanitaire international.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), au vu de la gestion de l'épidémie de la maladie à virus d'Ebola, de 2014 et 2015, et de ses nombreuses lacunes, a conseillé fortement aux pays membres de disposer d'un centre des opérations d'urgence de santé publique.

L'intérêt de disposer d'un centre d'opérations d'urgence au sein d'un ministère de la santé est d'assurer :

- la coordination interministérielle et des différents secteurs, en améliorant la planification dans les pays disposant d'un comité national pour les catastrophes, et en permettant qu'un plan coordonné considérant tous les aspects des urgences de santé publique soit élaboré.

- la coordination au sein du ministère : toutes les urgences ne nécessitent pas de coordination avec les autres ministères, car de nombreuses urgences de santé publique sont gérées dans le cadre du travail quotidien du ministère de la Santé. Dans ce cas, le centre des opérations d'urgence accélère le partage de l'information et la prise de décisions au sein du ministère de la Santé, afin d'améliorer rapidement la réponse.

Les centres des opérations d'urgence fonctionnent selon le système de gestion des incidents, qui se définit comme une structure de gestion d'urgence et un ensemble des protocoles qui fournissent une démarche pour guider les organismes gouvernementaux, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et d'autres acteurs, afin qu'ils travaillent de manière coordonnée prioritairement pour contrer et limiter les effets de tous types d'urgence. Le système de gestion des incidents peut aussi être utilisé pour appuyer d'autres aspects de la gestion des urgences, notamment la préparation

et le redressement.

Le centre national des opérations d'urgence de santé publique (CNOUSP) s'adresse aux urgences de santé publique et aux événements ayant des conséquences sur la santé publique. Parmi ces urgences, les épidémies occupent la place la plus importante. Parmi les tâches assignées au centre figurent :

- La cartographie et l'évaluation périodique des risques sanitaires
- La cartographie des structures et des ressources sanitaires
- L'élaboration de plans de préparation et des procédures
- La formation des équipes d'intervention rapide
- La collecte, l'analyse et l'utilisation des données sur l'incident
- La prise de décision rapide et appropriée à l'incident sur la base d'informations existantes
- La coordination de la réponse à une urgence de santé publique
- La coordination des actions des différents acteurs impliqués dans la riposte
- La communication au grand public pour la sensibilisation et la mobilisation sociale
- Une bonne communication et coordination interne au sein du ministère de la Santé et avec les partenaires
- L'organisation d'exercices de simulation pour tester les différents plans de préparation et de riposte et la coordination entre les différents intervenants

Prise en charge des accidentés de la voie publique

Les accidents de la voie publique (AVP) constituent toujours un véritable problème de santé publique. Ils sont la cause, au niveau mondial de 1,5 million de décès, annuellement, et de plus de 30 millions de blessés.

En Mauritanie, la situation est aggravée par un certain nombre de facteurs qui rendent le défi beaucoup plus important.

Il s'agit de la vastitude du pays, de la dégradation du réseau routier et des comportements délictueux des conducteurs.

Le gouvernement mauritanien, conscient de la gravité de la situation, a mis en place, au mois de novembre 2019, l'ébauche d'un dispositif visant à réduire la morbi-mortalité liée aux AVP.

Cinq mois plus tard, ce dispositif est devenu l'un des volets du Programme prioritaires du Président de la République (ProPEP). Son volet portant sur la prise en charge des accidents de la voie publique (AVP) est piloté techniquement par la direction de la Lutte contre les maladies non transmissibles, à travers le service des traumatismes et accidents de la voie publique.

Gratuité des services

En période de la Covid-19, le Département de la Santé a assuré la gratuité totale des services de réanimation, de la prise en charge de 13.609 personnes pour les soins critiques ou la réanimation et les évacuations sanitaires entre les structures de santé pour 9.236 patients.

L'année 2022 a vu le lancement du programme Mouyassar, afin de fournir des médicaments de

qualité à des prix abordables et uniformisés sur tout le territoire national.

Ce programme a pour objectif, selon le ministre de la Santé, M. Moctar Ould Dahi, de consolider les acquis et bâtir progressivement un système de santé en mesure d'offrir à la population mauritanienne des soins de la santé essentiels, de bonne qualité et à des coûts abordables et uniformisés sur tout le territoire national.

Avec ce programme que le département est désormais en mesure de contrôler les médicaments d'origine inconnue grâce l'action conjointe de l'Inspection générale de la santé, de la direction de la pharmacie et des laboratoires et de la CAMEC, selon la même source.

M. Dahi souligné que les directeurs et chefs des services, des hôpitaux et des centres de santé sont tenus de fournir des médicaments et de les conserver dans des endroits sûrs prévus à cet effet.

Quant à la directrice générale de la CAMEC, Mme Oumel Vadhli Mint Sadegh, elle a expliqué que le lancement du programme "Mouyassar" s'inscrit dans le cadre des directives du Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani visant à améliorer le service de santé.

La directrice a souligné que la CAMEC a transporté des médicaments vers différentes wilaya du pays pour un coût total de 100 millions MRU, et a expédié la quantité nécessaire destinée à chaque formation sanitaire et pour une période de 3 mois. Le transfert s'est effectué, dit-elle dans des conditions sûres.

Hôpital mobile

Dans le cadre de la gratuité des soins de santé, le département a mis en œuvre un programme destiné à renforcer qualitativement et quantitativement la couverture sanitaire, en mobilisant, sur place, les meilleures ressources humaines médicales et paramédicales, parmi des professeurs émérites, des spécialistes réputés et des médecins compétents.

« Ces staffs assureront gratuitement, sur place, des prestations médicales de haute gamme, offriront des médicaments de qualité et apporteront l'appui, à travers des nouveaux équipements et matériels spécialisés, aux infrastructures régionales de santé », selon les sources du ministère de la Santé.

Au total 160 cadres de santé, dont plus de 30 spécialistes, 15 médecins généralistes, 9 chirurgiens-dentistes, 4 biologistes, 26 cadres techniciens et 10 sages-femmes et 54 infirmières, ayant en commun le partage des missions de travail ont été déployés dans la première phase au niveau du Hodh El Gharbi, afin de réaliser des objectifs sans précédent dans l'histoire de la wilaya, a affirmé M. Ould Dahi.

La première phase de l'hôpital mobile a ciblé 220 000 habitants sur 340 000, soit 65% de la population de la wilaya entre 200 villages, en plus des chefs-lieu des moughataas et des communes, conformément aux engagements du Président de la République dans le domaine de la santé.



Des résultats satisfaisants ont été obtenus dans ce domaine et nous poursuivons les efforts pour atteindre l'objectif, a-t-il poursuivi.

Le bilan de l'hôpital mobile avait permis d'atteindre 3 000 consultations spécialisées, 2 000 consultations générales, 2500 consultations bucco-dentaires, 1400 consultations prénatales et post-natales, 100 chirurgies, 50 césariennes, 500 chirurgies oculaires ainsi que la distribution de 5000 moustiquaires imprégnées et 1000 vaccinations pour enfants, 1000 vaccinations contre le tétanos pour femmes enceintes, 1000 détections précoces des cancers du sein et du col de l'utérus.

De même, il a été procédé à 5000 détections précoces de la malnutrition chez les enfants et à la distribution de vitamine A et de suppléments nutritionnels en plus de la distribution gratuite de 2000 contraceptifs pour l'espace des naissances.

A cela s'ajoute la distribution de matériels, d'équipements d'hygiène publique et de moyens de traitement des déchets médicaux ainsi que la mise à disposition des services médicaux d'équipements et de fournitures nécessaires à leur ravail, notamment les fauteuils dentaires, les lits de réservation, le matériel d'échographie, les box obstétriques et outils, concentrateurs d'oxygène, civières et équipements de stérilisation.

Gratuité des soins de la maternité

Au plan de la gratuité des soins de la maternité, le département de la Santé a procédé à la réduction à plus de 50% du coût du forfait obstétrical pour les femmes enceintes (de 900 MRU en 2019 à 400 MRU en 2020) et son passage à l'échelle nationale, selon Mme Aminettou Mohamed Sghaïr, cheffe de service

de la santé de la reproduction à la direction générale de la santé.

Elle a ajouté que sur les 198.051 femmes enceintes enregistrées, 2.480 césariennes ont été prises en charge sur une cible estimée à 4.400 femmes indigentes.

Mme Mint Mohamed Sghaïr a rappelé que le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2022-2030 qui constitue ainsi le cadre général de planification du secteur de la santé, est bâti autour des quatre (programmes suivants :

- accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile,
- renforcement de la lutte contre la maladie,
- renforcement de la sécurité sanitaire et de la préparation et réponse aux situations d'urgence en santé publique,
- amélioration de la gouvernance et de l'accès équitable à des services de santé de qualité.

« Ces quatre programmes sont déclinés en sous programmes, en stratégies et en interventions clés qui concourent à la réalisation des objectifs d'impact sur la morbidité et la mortalité », a-t-elle conclu.

Assurance maladie

Interrogé l'opportunité de l'assurance sanitaire, le directeur de la planification a précisé que chaque année des millions de personnes tombent dans la pauvreté en raison de paiements directs de services de santé très élevés ou n'arrivent pas à se faire soigner à temps par manque de moyens financiers.

« Sans un socle minimum de protection sociale de la santé pour protéger contre les risques de dépenses astronomiques liées à la maladie, la plupart des populations vulnérables et pauvres utilisent les ressources (revenus et biens) de leur ménage pour payer les services de santé », a-t-il noté.

Au sujet de la Mauritanie, le directeur a fait remarquer qu'en dépit d'une constante évolution de la mobilisation des ressources domestiques, le système de santé est sous financé et l'accès aux soins reste difficile et inéquitable.

Evoquant les statistiques, M. Diop a précisé que des comptes de santé en 2017 montrent que les ménages constituent les principaux pourvoyeurs de fonds des dépenses nationales de santé (53% DTS) et que les populations du secteur informel et rural en particulier, font face à des barrières financières qui freinent leur accès aux soins de santé de base.

Au plan national, il a déclaré qu'actuellement plus de 70% de la population ne disposent pas d'un système de protection (régime) contre le risque maladie, notant que la priorité du Président de la République en matière de couverture sanitaire universelle (CSU) en 2030 a été exprimée lors de la 74ème Assemblée des Nations Unies en cohérence avec les engagements en matière d'objectifs de développement durable (ODD).

Interrogé sur l'assurance maladie dans le pays, le directeur de la planification et de la coopération du département de la Santé a rappelé que la Mauritanie a établi depuis 2005 la CNAM (Caisse Nationale Assurance Maladie) : régime d'assurance maladie obligatoire couvrant les personnels contractuels, fonctionnaires de l'Etat ainsi que d'autres catégories socio-professionnelles salariées. « Elle couvre aujourd'hui moins de 15% de la population totale du pays ».

Il a ajouté que pour les populations démunies, environ 15 à 20% de la population totale, le Programme Prioritaire Elargi du Président de la République (ProPEP) a prévu, à partir de 2020, de prendre en charge près de 100.000 ménages sans capacité contributive et de les associer à la CNAM. « En complément de cette prise en charge, on trouve les mécanismes de gratuité en santé, généralisés. (Forfait obstétrical, les accidents de la voie publique, la réanimation, le transport en ambulance) du ProPEP ».

Au sujet des ménages actifs du secteur informel représentant environ 60% à 70% de la population mauritanienne, le directeur a précisé qu'il n'existe cependant pas de système de protection spécifique contre le risque maladie. « Face à cette situation, un mécanisme de financement du système de santé supplémentaire par la demande est essentiel.



Pour vos assurances
Faites confiance à la NASR



شركة تأمين وطنية
société certifiée ISO 9001

NATIONALE
D'ASSURANCE ET
DE REASSURANCE
Société Anonyme
au capital de 100.000.000
d'ouguiya (MRU)

Félicitations

A l'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance Nationale, le Directeur Général de la Société NASR et son personnel présentent leurs meilleurs vœux à son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et à l'ensemble du Peuple Mauritanien en souhaitant à notre pays plus de progrès et de prospérité dans un climat paix et de stabilité.



Il s'agit de la CNASS (Caisse Nationale de Solidarité en Santé) se propose de compléter le dispositif existant de couverture afin de parvenir à l'AMU (Assurance Maladie Universelle), approche essentielle pour lutter contre la précarité.

A terme, c'est cette AMU qui, associée à une offre de soins accessibles et de qualité qui permet l'atteinte de la CSU », a-t-il noté.

Il a expliqué que la CNASS, Caisse Nationale de Solidarité en Santé est une assurance maladie avec une contribution annuelle visant principalement le secteur informel. Cette mutualisation des risques répartit les coûts de santé entre les ménages ayant des besoins en soins différents et permet des subventions croisées des populations riches aux pauvres pour améliorer l'accessibilité financière à des soins de santé de qualité.

« La CNASS assumera le rôle de tiers payant en « achetant » les prestations sanitaires et en exerçant un contrôle de qualité des prestations et de la véracité des factures. Outre leur cotisation personnelle annuelle, les adhérents payeront un ticket modérateur de très faible montant par épisode maladie lors de chaque prestation de soins ».

Les objectifs de la CNASS

Réagissant sur une question relative aux objectifs de la nouvelle Caisse Nationale de Solidarité en Santé, le directeur les a cités :

- Contribuer à la mise en place d'une couverture santé de base pour le segment intermédiaire de la population mauritanienne en réduisant en particulier les barrières financières aux soins de santé de qualité ;

- Faire de la caisse nationale de solidarité santé (CNASS), un instrument institutionnel de gouvernance et de mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle contribuant à la Couverture Sanitaire Universelle ;

- Renforcer l'offre de soins, à travers un système d'achat stratégique de prestations négociées qui non seulement assurera l'accessibilité financière de la population aux soins, mais encore rendra les formations sanitaires financièrement viables.

Quelques insuffisances du système de Santé :

En dépit des avancées enregistrées ces dernières années, le directeur de la planification reconnaît l'existence de quelques insuffisances au niveau du personnel médical et paramédical, des besoins en infrastructures et équipements, la faiblesse de la couverture sanitaire et la qualité des soins.

- Insuffisance du personnel médical et paramédical à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

En 2020, le ratio de personnels qualifiés pour 10 000 habitants était de 15 alors que la recommandation de l'OMS est de 23 ; le ratio de médecins pour 1 000 habitants est estimé à 0,16 (recommandation OMS, 2,3) ; le ratio de sages-femmes (SF) est de 0,3 pour 300 femmes en âge de procréer (FAP) (recommandation OMS 1 SF pour 300 FAP) ; le ratio des infirmiers est de 0,34 pour 300 habitants (recommandation OMS 1 infirmier pour 300 habitants).

Le taux de couverture sanitaire de 67% cache des disparités dans la répartition et l'accès géographique aux formations sanitaires avec 30% de la population qui n'ont pas encore accès à des structures de santé.

- Persistance de besoins en infrastructures et équipements :

Le taux de couverture sanitaire de 67% cache des disparités dans la répartition et l'accès géographique aux formations sanitaires avec 30% de la population qui n'ont pas encore accès à des structures de santé.

- Faible couverture en assurance du risque maladie de l'ensemble de la population (30% en 2022), ce qui prive de nombreux citoyens à l'accès aux soins essentiels et les expose au risque d'appauvrissement sachant que les ménages contribuent à hauteur de 52,94% des dépenses de santé.

- Faible couverture des prestations de soins de qualité :

Les taux de mortalités ont connu une baisse significative ces 10 dernières années mais restent en deçà des objectifs fixés par le PNDS 2012-2020 avec des écarts de 77 pour 100 000 naissances vivantes pour la mortalité maternelle et de 8,4% pour la mortalité infantile.



1^{er} FOURNISSEUR DE SOLUTIONS LOGISTIQUES GLOBALES EN MAURITANIE

CONSIGNATION
MANUTENTION
TRANSIT
TRANSPORT
SOLUTIONS LOGISTIQUES
COURRIER EXPRESS

Adresse : Route de l'Aéroport
Tél : +222 45 25 27 40
Sogeco@sogeco-sa.mr / www.sogeco.com
BP : 351, Nouakchott - Mauritanie

NOS SOLUTIONS LOGISTIQUES

- Formalités de transit
- Transport routier
- Transport maritime
- Agence maritime
- Manutention portuaire
- Barging
- Fret aérien
- Courrier express
- Corridor hinterland
- Solutions logistiques oil & gas
- Transport et gestion de produits dangereux
- Supply chain et gestion d'entrepôts
- Meet & greet

50 ANS
D'EXPÉRIENCE

Bolloré
AFRICA LOGISTICS

ataf SGS IATA KEN ISO 9001



الوكالة الوطنية للإحصاء
والتحليل الديموغرافي والإقتصادي
ANSADE

الوكالة الوطنية للإحصاء والتحليل
ANSADE

ANSADE

Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique

1. L'ANSADE, outil au service de la planification

L'Agence Nationale de la Statistique et de l'Analyse Démographique et Économique (ANSADE) est un établissement public à caractère administratif, créé en février 2021 suite à la fusion de l'ex-Office National de la Statistique (ONS) avec l'ex-centre Mauritanien d'Analyse de Politique (CMAP). Cette réforme a comme objectif, la transformation de l'organe central du système statistique national (SSN) en un pôle d'excellence scientifique spécialisé dans les domaines de la statistique et de l'analyse économique, démographique et sociale et la pierre angulaire au service de la planification.

L'ANSADE se veut un pôle d'excellence scientifique spécialisé dans les domaines de la statistique et de l'analyse économique, démographique et sociale, basé sur la mise en place d'un système d'information statistique harmonisé, capable de répondre durablement aux besoins de suivi et d'évaluation des politiques de développement et d'alimenter le débat public. Pour cela, plusieurs changements ont été introduits, il s'agit :

En matière de gouvernance, les activités de l'ANSADE sont régies par une lettre de mission mettant l'accent sur la gestion axée sur les résultats avec la mise en place d'un comité scientifique composé de personnalités reconnues pour leurs compétences dans le domaine d'analyse de données économiques, démographiques et sociales. En plus, le leadership à l'intérieur de l'agence résulte, dorénavant, d'un processus ouvert à la concurrence suivant des fiches de postes avec des missions bien définies.

En matière de gestion des ressources humaines, le changement a permis de disposer d'un cadre incitatif visant à attirer et à conserver les talents parmi les professionnels des métiers liés à la statistique au sein de l'agence. Ceci a été rendu possible grâce à une augmentation substantielle des ressources, sur budget national, allouées à l'agence.

L'ANSADE est chargée d'assurer la coordination SSN, la cohérence et l'harmonisation des réflexions sur les nomenclatures et concepts, la production et la diffusion des statistiques officielles selon les normes de bonnes pratiques requises.

De façon spécifique :

- Les activités de l'ANSADE sont régies par une lettre de mission de la tutelle fixant des indicateurs constituant la base de l'évaluation des performances de l'Agence
- La sélection aux postes de responsabilité (conseillers, Directeurs, chefs de services) se fait au terme d'un appel à la concurrence ;
- Un Comité Scientifique est institué au sein de l'ANSADE, composé de personnalités scientifiques de très haut niveau, pour donner des avis techniques, méthodologiques, d'analyses et de recherche en matière statistiques ;
- Le personnel de l'ANSADE est régi conformément aux dispositions du Code de Travail et de la Convention Collective, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur applicables ;
- Les ressources budgétaires de l'ANSADE proviennent de la subvention du budget de l'État, d'une proportion de la taxe statistique ainsi que des produits de ses prestations de services.

2. Principales missions de l'ANSADE

- Assurer la collecte, traitement et la diffusion d'informations statistiques ;
- Assurer les activités de traitement et d'analyse de données, en appui à la décision, relevant des entités sous tutelle du Ministère en charge de l'économie ;
- Assurer la coordination du Système National Statistique et d'harmonisation en matière de bonnes pratiques ;
- Réaliser des travaux d'analyse et de la recherche scientifique à travers la conduite d'études analytiques et la contribution à l'effort national en matière de recherche scientifique ;
- Contribuer au renforcement des capacités des acteurs du SNS à travers l'appui à l'organisation de la formation initiale et continue du personnel exerçant dans le domaine de la statistique, de la démographie, la promotion de la recherche et de la diffusion de la culture statistique.

3. Principales réalisations de l'ANSADE :

Dans le cadre du renforcement de la production des statistiques de qualité selon les normes internationales répondant aux besoins des utilisateurs

...suite en page suivante

En matière de suivi et d'analyse de la conjoncture économique :

- Renforcement du dispositif du suivi des prix et élargissement de la couverture à travers la diffusion régulière de l'indice des prix à la consommation (INPC), l'Indice des prix de matériaux de construction (ICC) et la collecte des prix de gros pour les produits de base ;
- Production et diffusion régulière de notes et bulletin trimestriels sur la conjoncture économique nationale, la note trimestrielle sur le commerce extérieur ;
- Production d'une note trimestrielle sur l'activité des entreprises industrielles (IPI) à partir d'une base actualisée des entreprises modernes

Dans le cadre de la modernisation du système de production des comptes nationaux, l'ANSADE a entamé un vaste chantier à travers la production d'une série de comptes nationaux annuels allant de 1998 à 2021 selon le nouveau Système de Comptabilité National (SCN 2008) et l'opérationnalisation d'un dispositif de production des comptes nationaux trimestriels avec l'implication des différents Départements sectoriels producteurs.

En matière de production des Statistiques Démographiques, Sociales et de la Gouvernance, l'ANSADE, a conduit plusieurs opérations statistiques et études socioéconomiques et démographiques dont :

- Lancement des travaux de la campagne cartographique censitaire du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-5). Cette opération va offrir une réelle opportunité pour actualiser les documents et supports numériques géo référencés. Elle va permettre également d'introduire d'autres informations géographiques pour développer et améliorer le contenu et la performance du Système d'Information Géo-référencée (SIG) de l'ANSADE. Elle permettra ainsi de produire des dossiers cartographiques définitifs qui seront mis à la disposition du personnel du RGPH 2023 ;

- Élaboration du rapport de l'Enquête Démographique et de Santé (EDSM 2019-21). L'objectif principal est de fournir des estimations actualisées des indicateurs-clés dans les domaines démographiques et de la santé permettant d'effectuer le suivi et l'évaluation des programmes déjà en place et de concevoir de nouvelles initiatives pour une politique de santé en Mauritanie ;

- Enquête sur les Indicateurs de prestation de services de l'éducation en Mauritanie (SDI 2022) qui vise à identifier les contraintes, dans le système de fourniture de services d'éducation et qui affectent la qualité et les résultats en éducation
- Élaboration d'un indice national sur la pauvreté multidimensionnelle dont l'objectif est d'apprécier de manière périodique l'impact des politiques mises en œuvre dans le but d'améliorer les conditions de vie des populations.

Dans le cadre de la valorisation de la production statistique, l'enrichissement du débat public et l'aide à la décision, l'ANSADE a lancé une série d'études dont :

- o Étude nationale sur la Santé, Nutrition et Pauvreté en Mauritanie ;
- Étude nationale sur la protection des enfants ;
- Étude sur les déterminants de l'inflation en Mauritanie.

4. Perspectives

- L'ANSADE, compte réaliser, en 2023, le Cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) et préparer la méthodologie du Premier Recensement Général de l'Élevage (RGE) en collaboration avec le ministère de l'Élevage et la FAO.
- Opérationnalisation d'un dispositif permanent de suivi du marché du travail à travers une enquête trimestrielle de l'emploi et le marché de travail.



Agence pour la sécurité de la
navigation aérienne **ASECNA**



Félicitations

A l'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance nationale, le Directeur Général de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne (ASECNA), son représentant en République Islamique de Mauritanie et l'ensemble de son personnel ont l'honneur d'adresser leurs félicitations sincères à Son Excellence le président de la République Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et à tous le peuple mauritanien.



بنك التمويلات الإسلامية
Banque des Financements Islamiques



FÉLICITATIONS

A L'occasion du 62^e anniversaire de l'indépendance de la Mauritanie, le Directeur Général de la Banque des Financements Islamiques et ses collaborateurs présentent leurs meilleurs vœux de succès et de prospérité à son Excellence M. Mohamed Cheikh El Ghazouani ainsi qu'au peuple mauritanien.

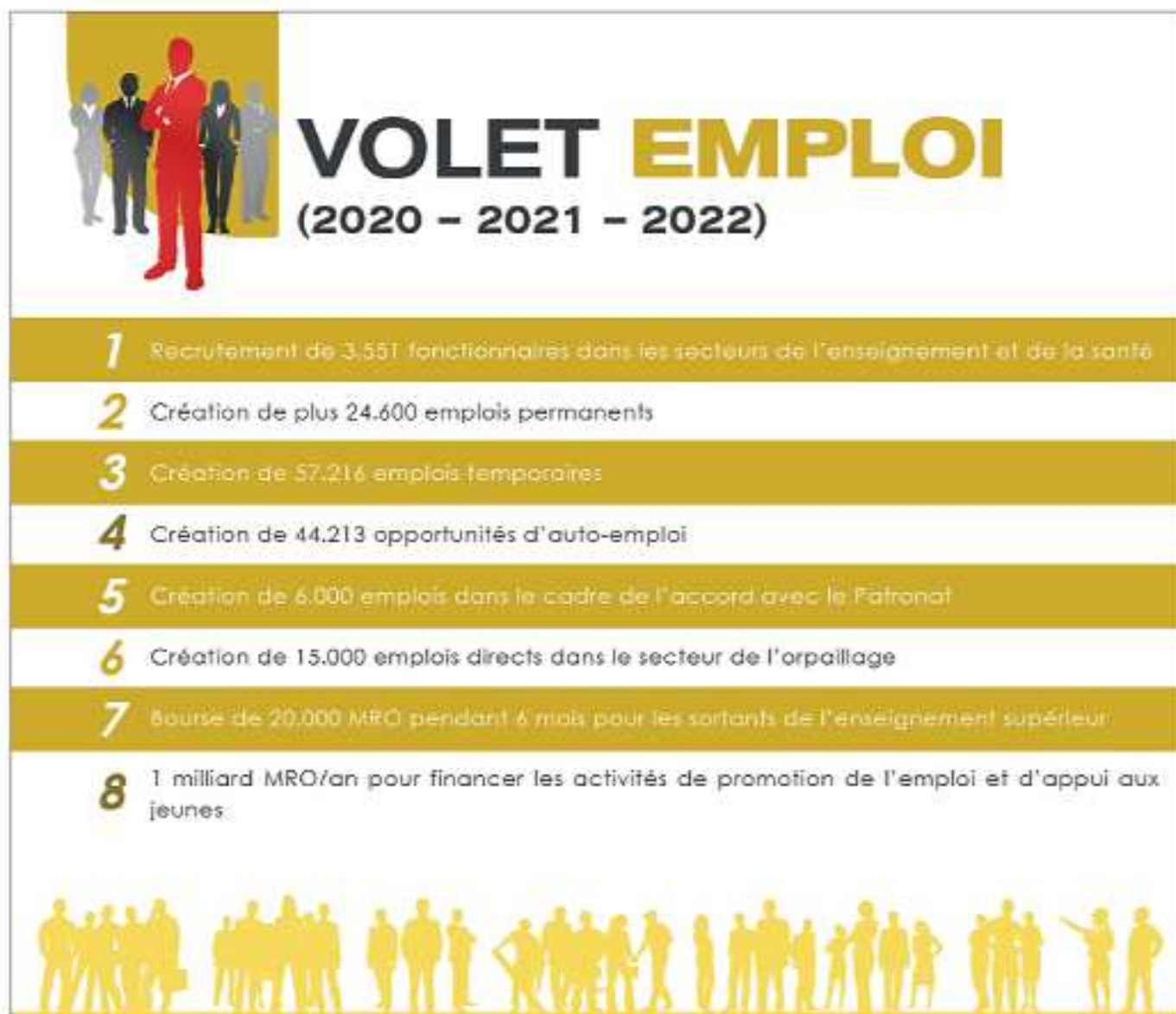
L'emploi, une priorité dans le programme « Taahoudati »

La Mauritanie moderne a, ce 28 novembre 2022, l'âge de la maturité : 62 ans. Si, globalement, le bilan des trois premières années de mise en œuvre du Programme « Taahoudati » de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, fait ressortir que d'importantes avancées ont été enregistrées dans l'atteinte des objectifs de développement politique, économique et social escomptés, il est fort heureux de constater que la politique de l'emploi mise en œuvre par le gouvernement, depuis août 2019, a contribué à ce saut qualitatif grâce à des programmes spécifiques d'emploi qui ont touché les domaines les plus porteurs.

Le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle se veut le porteur du projet ambitieux de création de milliers d'emplois annoncé dans le programme « Taahoudati » (mes engagements du Président de la République, Son Excellence Monsieur Ould Cheikh Ghazouani) et décliné, par le Premier ministre, Monsieur Mohamed Ould Bilal Messoud dans la Déclaration de Politique Générale du Gouvernement.

Ainsi, au cours des trois dernières années, l'action entreprise dans le domaine de l'emploi décent pour tous, les efforts consentis ont été axés essentiellement sur la mise en œuvre de plusieurs chantiers touchant à l'agriculture, l'élevage, la santé, l'éducation, les mines et la pêche, entre autres secteurs où le gouvernement savait pouvoir saisir les opportunités offertes pour atteindre les objectifs fixés pour le quinquennat 2019-2024. C'est dans ce cadre qu'il a procédé à la création de près de 5.000 emplois, dont 300 dans la zone du triangle de l'Espoir, en procédant également à l'organisation de campagnes de sensibilisation, au niveau national, sur les métiers porteurs d'emploi, et la valorisation de la formation professionnelle.

On peut citer aussi comme éléments de base de cette politique de l'emploi menée par le gouvernement depuis trois ans: «La mise en place des « Guichet-Emploi » dans chaque wilaya » ; « l'appui à l'entrepreneuriat, qui a permis la constitution de 490 Petites et Moyennes Entreprises (PME) sur toute l'étendue du territoire national » ; « le taux de remboursement des crédits alloués dans le cadre du Fonds pour la Promotion de l'Entrepreneuriat (qui) a atteint 83% aujourd'hui » ; « l'appui au développement de l'apprentissage et à l'autonomisation des apprentis », « l'appui à la restructuration des services d'emploi avec : « la mise en place d'une Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE) et sa déclinaison en plan d'action opérationnel » ; « la restructuration de l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ), devenue Agence Nationale pour l'Emploi (Agence TACHQIL) pour adapter ses missions à la demande et à l'offre



du marché » ; « la création, en décembre 2021, et l'opérationnalisation du Fonds National de l'Emploi (FNE), la mobilisation de ses ressources sur le budget de l'Etat et la signature d'une convention de délégation de sa gestion fiduciaire avec la Caisse de Dépôt et Développement (CDD). »

En complément aux efforts du Gouvernement, des accords de partenariat ont été lancés et se sont traduits par « la signature d'une Convention avec un partenaire au développement pour l'accompagnement à l'entrepreneuriat de 2.000 bénéficiaires constitués de femmes et de jeunes des wilayas de l'Assaba et du Guidimakha, et une autre convention avec l'Union Nationale du Patronat Mauritanien (UNPM) portant sur la création de 6.000 emplois, et qui a permis d'ores et déjà de créer 2.000 emplois dans le domaine du transport, de la boulangerie et de l'hôtellerie.

Les actions entrant dans le domaine de la productivité de l'augmentation de la production de la richesse au niveau national – ont également couvert la plupart des wilayas du pays par la mise en œuvre de projets d'Employabilité des Jeunes qui intervient dans les huit (8) wilayas suivantes : Hodh El Charghi, Hodh El Gharbi, Assaba, Guidimakha, Gorgol, et les 3 wilayas de Nouakchott, et le « Projet d'Appui au Développement de l'Entrepreneuriat en Mauritanie », qui intervient dans le domaine du renforcement de l'écosystème-entrepreneuriat sur l'ensemble du territoire national.

Une politique sectorielle de l'emploi

Les secteurs qui ont le plus contribué à la réalisation de la stratégie de l'emploi ou du moins à son lancement sur des bases saines sont la pêche (avec la formation de 300 acteurs de la pêche continentale à Mahmouda et à Kankossa, à titre d'exemple), l'environnement (avec la création de 19.960 emplois verts occasionnels, et 54 emplois verts permanents au profit des populations vivant sur le tracé de la Grande Muraille Verte), l'hôtellerie et le tourisme (la formation pilote de 500 jeunes aux métiers du tourisme), l'éducation (le recrutement de 8.040 enseignants (contre 6.000 initialement prévus sur les 3 ans), la formation de 13.511 jeunes en formation diplômante, la formation de 1.000 jeunes dans le secteur des BTP et la formation de 199 formateurs au niveau des CDC (Centres de Développement des Compétences).

La Convention-cadre signée avec l'UNPM le 17 septembre 2019 est vue comme un appui au programme présidentiel « Taahoudati » tablant sur la création de 20.000 emplois durant la première année du quinquennat. La création de 6000 emplois répartis entre les différentes fédérations de l'UNPM, à raison de 1500, pour la Fédération de l'Agriculture, 1000 pour la Pêche, 1000 pour le BTP, 500 pour la Fédération des Industries et des Mines, 500 pour les Banques et Services, 500 pour le Tourisme et 500 pour le transport a pâti de la situation économique difficile engendrée par la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Mais une opération de collecte des opportunités d'emploi menée par le ministère sur la période allant du 01-7-2020 au 31-12-2020 a montré que l'UNPM est allée au-delà des quotas de la convention, considérés comme des seuils minimum, en offrant quelques 5000 opportunités d'emploi dans le seul secteur des pêches.

Les différentes fédérations ont ainsi connu des fortunes diverses. Les engagements sont en instance au niveau de la Fédération du Tourisme et celle des Boulangeries, bloqués, deux années durant, par la persistance de pandémie du Covid-19.

En 2020, une révision a été opérée pour une meilleure opérationnalité de l'Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (Anapej) et d'une stratégie pour sortir des activités relevant à 80% de l'informel d'une précarité préjudiciable à l'emploi à tous les niveaux. Cette démarche qui s'appuie sur une réelle volonté politique d'impliquer davantage le secteur privé doit permettre, à moyen terme, l'accélération de la « mauritanisation » de la main d'œuvre dans les secteurs clés de l'économie, à travers la réforme globale du permis de travail et l'ouverture de guichets emplois dans toutes les wilayas, pour rapprocher les services d'emploi des usagers.

Ainsi, que ce soit dans le programme « Taahoudati » (mes engagements) ou dans la Déclaration de Politique générale du Gouvernement, qui en est l'émanation, la traduction dans les faits d'ici 2024, l'objectif est « de faire de l'emploi une priorité nationale partagée », car il demeure la meilleure assurance contre la pauvreté et la vulnérabilité.

La lutte contre le chômage va donc retenir toute l'attention du gouvernement. Les chantiers ouverts vont nécessairement créer des opportunités d'emploi. Mais de tels emplois seront insuffisants pour absorber la demande, et il faudra donc procéder à une plus large échelle, à côté de l'investissement public dans les infrastructures, à « l'investissement en travail ». A cet égard, il est prévu de cibler et développer des activités fortement créatrices d'emplois de proximité, comme celles relevant de l'économie sociale et solidaire, dont les opportunités en création d'emplois sont encore en « jachère » dans notre pays.

Dans ce cadre, le Gouvernement a planché sur une stratégie nationale de promotion de l'économie sociale et solidaire, qui représente, de nos jours, une troisième voie pour créer des emplois, afin de servir d'appoint aux efforts de la Fonction Publique et du secteur privé en matière d'absorption de l'offre actuelle et potentielle en main d'œuvre.

Le Gouvernement fonde beaucoup d'espoir sur le partenariat avec le secteur privé pour, notamment, dans le domaine de l'emploi, « assurer la migration de l'économie informelle vers l'économie moderne ».

Une meilleure implication du secteur privé

Les secteurs porteurs doivent attirer encore plus l'attention du privé, notamment ceux où notre dépendance de l'extérieur est encore importante, comme l'a montré en novembre 2020, la « crise » des fruits et légumes en provenance du Maroc. Nos hommes d'affaires doivent contribuer, en conséquence, à la réduction de notre dépendance vis-à-



vis de l'extérieur, à l'amélioration de l'employabilité de nos ressources humaines, notamment des jeunes et des femmes, ainsi qu'au renforcement de la productivité et de la compétitivité de l'économie. Au-delà du Plan de Relance de 240 milliards d'ouguiyas de 2020, la valorisation du potentiel des secteurs productifs et l'accélération pour atteindre l'autosuffisance alimentaire doivent donc être une préoccupation à moyen et long termes du Capital privé national à travers l'appui au secteur privé clairement affiché par le gouvernement.

Le Plan, avec l'impact attendu se chiffrant en dizaines de milliers d'emplois créés (52.000, environ) et le gain de plusieurs points de croissance sur les trente mois de sa durée de mise en œuvre (passage de -3,2% en 2020 à +4,2 fin 2022) ne doit être que le socle d'une stratégie de l'emploi plus pérenne.

L'emploi, une question d'adéquation au marché

L'Afrique est à la fois le continent le plus jeune du monde et celui à la croissance démographique la plus rapide. Chaque année, 10 à 12 millions de jeunes entrent sur le marché du travail. Or, un nombre bien moindre d'emplois sont créés. En raison de l'inadéquation des compétences, les jeunes manquent aussi parfois de l'expertise requise dans la vie active.

La Mauritanie constitue un microcosme de ces difficultés. Plus de 60 % de la population ont moins de 25 ans. Pourtant, cette tranche d'âge est deux fois plus susceptible d'être au chômage que les plus de 25 ans (42 % contre 21 %), selon les chiffres 2017 de l'Office national de la Statistique. Il n'en demeure pas moins que la jeunesse de sa population constitue un atout pour un pays - pour autant que certaines conditions soient remplies en matière d'éducation, d'emploi et de services sociaux.

La réalisation par l'ONS (Office national de la statistique) d'une enquête annuelle sur l'emploi et le secteur informel au niveau national pour la production des données statistiques pertinentes fiables sur l'emploi, désagrégées selon les secteurs de l'économie avec des données sur les emplois disponibles, les besoins en formation et les caractéristiques de ces emplois, la qualification, le genre, la répartition spatiale des activités, etc., les caractéristiques des unités de production informelle, peut bien aider à affiner la stratégie du plein emploi en fonction de l'existant.

Dans le cadre d'une étude menée pour le compte

du gouvernement mauritanien par un expert de la Plateforme d'expertise en formation professionnelle (PEFOP) de l'IPE-UNESCO Dakar, des entreprises de trois secteurs économiques majeurs - agriculture mixte, bâtiment et travaux publics ainsi que pêche - ont dressé la liste des « emplois prioritaires » dans trois régions du pays. L'idée était que si les entreprises indiquaient elles-mêmes les compétences dont elles avaient le plus besoin, les centres de formation pourraient s'adapter et les jeunes poursuivre des parcours de carrière plus prometteurs.

Les entreprises du bâtiment, par exemple, ont indiqué avoir besoin d'ouvriers du bâtiment polyvalents. Actuellement, ces entreprises sont obligées d'embaucher trois apprentis différents pour honorer certains contrats de construction. « Ce nouveau profil pourrait être intéressant, en particulier pour les petites entreprises, qui dominent le secteur en Mauritanie », a affirmé I. Diallo, expert en insertion et emploi à l'IPE-UNESCO Dakar. Ainsi, tous les centres de formation de Nouakchott qui dispensent des formations dans ce domaine vont proposer un nouveau cours spécifiquement destiné à répondre à ce besoin du marché de l'emploi.

La prochaine étape du partenariat consistera à analyser les capacités des centres de formation. Par exemple, ont-ils suffisamment de formateurs dans les domaines spécialisés ou l'équipement adéquat ? Une analyse similaire sera également effectuée pour les entreprises participantes, afin de déterminer de quelle manière elles peuvent contribuer, elles aussi, à l'offre de formation.

Une éducation de qualité est la voie qui mène à une vie meilleure - mais cela doit se faire en accordant une place centrale à la formation professionnelle, de façon à améliorer l'employabilité des jeunes et à réduire la pauvreté. Ces questions sont au cœur du partenariat public-privé établi en Mauritanie : l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) peuvent permettre aux jeunes d'acquérir de nombreuses compétences recherchées sur le marché du travail. Cela est également devenu une priorité à l'échelle de tout un continent. Cependant, seuls 6,5 % des élèves du secondaire en Afrique subsaharienne sont inscrits dans un cursus d'EFTP, contre 15 % en Amérique du Nord et en Europe occidentale. En Mauritanie, les chiffres sont encore plus bas : seuls 4 % des élèves du secondaire y sont inscrits.

Sneiba Mohamed



Anniversaire de
l'Indépendance Nationale



HORIZONS

Numéro spécial



N° 29

Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information

57 Décembre 2022



M. Ahmed ould MOHAMEDOU

Le président de l'Autorité de Régulation

1. L'Autorité de Régulation

L'Autorité de Régulation est créée en juillet 1999 par la loi 99-019 du 11 juillet 1999 portant code des télécommunications. En janvier 2001, ses compétences sont élargies aux secteurs de l'eau, de l'électricité et de la poste (loi multisectorielle 2001-18 du 25 janvier 2001).

En plus de la loi relative à l'autorité de régulation multisectorielle, des lois et textes d'application spécifiques à chaque secteur, constituent le dispositif juridique et réglementaire de la régulation en Mauritanie.

L'Autorité de Régulation est une entité publique, indépendante et autonome.

L'Autorité de Régulation est constituée d'un Conseil National de Régulation et des directions opérationnelles placées sous l'autorité du Président du Conseil.

I. Les missions de l'ARE

Selon l'article 4 de la loi 2001-18, « l'Autorité de Régulation a pour missions dans chacun des secteurs dont la régulation lui est confiée, de prendre les mesures nécessaires pour » :

1. Veiller au respect des dispositions des textes législatifs et réglementaires régissant les secteurs relevant de son domaine de compétence dans des conditions objectives, transparentes et non discriminatoires.
2. Assurer la continuité du service et protéger l'intérêt général.
3. Protéger les intérêts des utilisateurs et des opérateurs en prenant toute mesure propre à garantir l'exercice d'une concurrence effective, saine et loyale dans le secteur concerné et dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
4. Promouvoir le développement efficace du secteur conformément aux objectifs du Gouvernement, en veillant notamment à l'équilibre économique et financier et à la préservation des conditions économiques nécessaires à sa viabilité.
5. Mettre en œuvre les mécanismes de consultation des utilisateurs et des opérateurs prévus par les lois et règlements.
6. Accorder les autorisations prévues dans les secteurs concernés et mettre en œuvre les procédures d'attribution des autorisations, licences et concessions dans des conditions de transparence et de concurrence complètes.
7. Contrôler le respect par les intervenants des obligations qui leur incombent dans le cadre des licences, autorisations et concessions.
8. Suivre le respect des conditions d'exercice de la concurrence dans tous les secteurs de l'économie ».



République Islamique de Mauritanie

**AUTORITÉ DE
RÉGULATION**



Ces missions sont complétées par celles spécifiques à chaque secteur.

De plus, l'ARE conseille le Gouvernement lors de la prise de toute décision relative aux secteurs régulés (missions consultatives).

II. Le Conseil National de Régulation (CNR)

Le CNR est composé de cinq membres :

- trois, dont le Président, sont nommés par le Président de la République ;
- deux membres sont nommés par le Président de l'Assemblée Nationale.

Actuellement le CNR est présidé par M. Ahmed ould MOHAMEDOU

III. Contact

Autorité de Régulation

Zone résidentielle D
Rue n° 23023 Ksar
BP 4908, Nouakchott

Téléphone : (222) 45 29 12 70 / 45 29 12 41

Télécopie : (222) 45 29 12 79

Courriel : webmaster@are.mr

Site web : www.are.mr

2. Secteurs régulés

Communications électroniques

3 opérateurs mobiles :

- Mauritel
- Mattel
- Chinguitel

1 opérateur de gros principal: IMT

Plusieurs fournisseurs d'accès Internet (FAI) et de services à valeur ajoutée (SAV)

Un taux de pénétration de la téléphonie avoisinant les 120% et d'Internet de 70%

Electricité

5 délégataires de service public déployés sur 21 sites.

Eau

4 délégataires de service public couvrant 106 localités.

Poste

44 bureaux et points postaux répartis sur le territoire national, et dont 37 pour Mauripost.

Agriculture :

L'autosuffisance alimentaire, une priorité nationale

Jadis frappée par des vagues de sécheresse, la Mauritanie a été abondamment arrosée cette année par la pluie. La campagne agricole lancée le 21 juillet 2022, présage de meilleurs rendements. Le pays qui s'est résolu à tendre vers l'autosuffisance alimentaire, dispose de 20 millions d'hectares aptes à diverses activités agro-sylvo-pastorales. Ces données du fonds international pour le développement de l'agriculture, montrent les potentialités énormes du pays.

La Mauritanie compte mettre en avant l'agriculture pluviale. C'est ce qui ressort des éléments avancés lors du coup d'envoi de la campagne agricole donné par le président de la République, Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani au barrage de Legrayr dans la moughataa de Tamchakett. Il avait expliqué le choix porté sur Tamchakett, par la nécessité de « souligner l'importance de l'agriculture pluviale, qui est en déclin depuis de nombreuses années ... malgré le fait que cette agriculture saisonnière a été historiquement le pilier de la sécurité alimentaire de notre pays ».

Autosuffisance alimentaire

Avec la problématique de la sécurité alimentaire qui est érigée au rang de priorité nationale et considérée comme une question de souveraineté, le secteur de l'agriculture a été doté d'une enveloppe de 4 milliards de dollars. Il est attendu que 220.000 hectares de culture de base soient mis en valeur dans l'optique de doubler la production agricole pour couvrir les besoins du pays. L'augmentation de la production devrait passer ainsi de 21% l'année dernière à 47% cette année.

Infrastructures

Pour parvenir à cela, les responsables du secteur, comptent en plus de la distribution de plusieurs tonnes de semences, mettre un accent sur les infrastructures. Selon le ministère de l'Agriculture, 42 barrages et 540 digues de protection seront réalisés et/ou réhabilités durant cette campagne agricole.

Plus récemment, le ministre de l'Agriculture, M. Yahya Ould Mohamed Waghf, affirmait que le gouvernement œuvre pour « l'introduction de la mécanisation dans le secteur agricole », afin d'augmenter les surfaces cultivées et par conséquent faciliter le travail des agriculteurs.

Bilan

Entre 2019 et 2022, le développement des infrastructures agricoles et l'aménagement rural ont rythmé l'action du ministère de tutelle et ses partenaires. On note ainsi l'achèvement de la construction de 55 barrages, de 93 ouvrages mixtes et de 475 diguettes au bénéfice de l'agriculture pluviale, selon un bilan de la primature daté d'août 2022. Concernant les infrastructures, le document met aussi en exergue des travaux de construction en cours de 71 barrages et de 272 ouvrages mixtes. Ces efforts consentis ont permis une augmentation de 10.381 ha de cultures derrière barrage, relève le



VOLET AGRICOLE (2020 - 2021 - 2022)

- 1 Aménagement de 2.000 Ha pour la culture du riz dans la ferme de Chicha
- 2 Aménagement de 3.000 Ha dans la ferme de M'pourrié
- 3 Avancement des travaux dans plus de 4.000 Ha à R'kiz et M'bakh - Dic
- 4 Aménagement de 662 Ha pour le maraîchage
- 5 Amélioration de l'irrigation par l'acquisition et la réparation de pompes, le nettoyage des axes hydrauliques et l'électrification de stations de pompage
- 6 Construction de 36 barrages et 45 diguettes
- 7 Réalisation de 56 forages
- 8 Equipement de 457 puits traditionnels pour l'irrigation de 23.000 palmiers dattiers
- 9 Distribution de 1.200 Km de barbelés, 1.200 brouettes, 6.500 Kg de semences, 800 tonnes de semences de pommes de terre, 650 tonnes d'engrais complexes et 580 tonnes d'engrais traditionnels
- 10 Couverture des besoins du pays en riz à hauteur de 82%



ministère de l'Agriculture.

Si la nécessité d'investir dans le développement des infrastructures s'est toujours posée, les agriculteurs ont souvent pointé du doigt l'absence d'entretien des ouvrages. Pour répondre à cette critique, le ministère rappelle l'entretien, le curage et le fauchage d'axes hydrauliques sur 159 kilomètres linéaires et 170 hectares.

Couverture des besoins en riz

Avec la distribution de 11 328 tonnes d'intrants agricoles au bénéfice de 79 396 hectares en 2022, contre 62 828 en 2019, le document gouvernemental fait état de l'augmentation sensible de la couverture des besoins du pays en riz. Il passe ainsi de 80% en 2019 à 89% durant la période 2021-2022.

Développement du maraîchage

Si l'accent a beaucoup été mis sur la riziculture ces dernières années, force est de constater qu'un virage stratégique a été pris pour le développement du maraîchage. L'année dernière, le porte-parole du gouvernement soulignait que les besoins du pays en légumes n'étaient couverts qu'à 15% par la production locale, soit 45 000 tonnes par an. Les 85% autres étaient importés, ce qui englobait une enveloppe financière importante, soit 28 millions de dollars en 2018, selon le porte-parole du gouvernement qui s'exprimait lors d'une conférence presse.

Outre l'encouragement des agriculteurs à tendre

davantage vers le maraîchage, un dispositif d'appui-conseil a été mis en place dans les zones de production, afin d'initier les cultivateurs aux les bonnes pratiques culturales, permettant ainsi de mettre en valeur près de 7.000 hectares.

Augmenter la production

Lors du lancement de la campagne agricole, le ministère de l'agriculture avait annoncé que la superficie exploitée sera doublée par rapport à celle de la campagne précédente. Elle devait passer de 4000 à 8000 hectares durant la saison des pluies et la saison froide. De plus, il avait souligné que 1000 tonnes de semences seront distribués dont 7 de semences améliorées pour différents types de légumes. L'objectif de ces mesures est de parvenir à une production d'environ 180 000 tonnes, soit une couverture de 80% des besoins du pays en légumes. Ambitieux !

En dehors des conditions de production, d'autres défis se pointent à l'horizon. Il s'agit de l'industrialisation du secteur pour permettre la transformation des et la conservation des produits frais.

Notons enfin que dans le projet de loi de finance pour l'année 2023, le produit intérieur brut primaire devrait enregistrer une croissance de 6,3% en 2023 pour s'établir à 87.216 millions MRU, tirée essentiellement de l'agriculture qui devra enregistrer un taux de croissance réel de 9,3%.

Par Amadou SY



LA SOCIÉTÉ CHANTIERS NAVALS DE MAURITANIE (C.N.M)

LEADER NATIONAL DE LA CONSTRUCTION ET DE LA RÉPARATION NAVALES EN MAURITANIE

Félicitations

Le Directeur Général de la Société Chantiers Navals de Mauritanie (C.N.M) Monsieur Oumar Youssouf GUEYE et l'ensemble de son Personnel adressent leurs chaleureuses félicitations au Président de la République Son Excellence Monsieur MOHAMED OULD CHEIKH EL GHAZOUANI et au Peuple mauritanien à l'occasion de la Célébration du 62ème Anniversaire de la Fête de l'Indépendance.



La **CNM**, votre premier partenaire dans la construction et la réparation de bateaux de pêche pontés en Mauritanie.

Nous construisons trois (3) types de bateaux :

- Des Bateaux de 14,08 m de long pour la pêche céphalopodière
- Bateaux de 19 m de long pour la pêche pélagique
- Des bateaux de 7 m de long pour la servitude, la paisance et la pêche sportive.



الشركة الوطنية للحفر والآبار
Société Nationale des Forages et Puits



Son Excellence,
**Monsieur Mohamed
Cheikh EL GHAZOUANI**

FELICITATIONS

A l'occasion du 62ème anniversaire de l'Indépendance Nationale, le Directeur Général de la Société Nationale des Forages et Puits (SNFP) et l'ensemble de son Personnel présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de succès à son Excellence, Monsieur Mohamed Cheikh EL GHAZOUANI ainsi qu'au peuple mauritanien.



Félicitations

A l'occasion du 62ème anniversaire de l'Indépendance Nationale, le Directeur Général de l'ONISPA et son personnel présentent leurs meilleurs vœux à Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazwani, Président de la République Islamique de Mauritanie et à l'ensemble du peuple mauritanien en souhaitant à notre pays plus de progrès et de prospérité dans un climat de paix et de stabilité.

Elevage :

Bilan globalement satisfaisant des trois dernières années

Par Mamadou THIAM

En Mauritanie, l'élevage est un des piliers de l'économie des ménages. Sa contribution à la sécurité alimentaire reste importante d'autant qu'il constitue la première source de revenus en milieu rural, tirée principalement du commerce du lait et de produits dérivés, la vente de bétail étant très peu courante. L'élevage est une véritable tradition en Mauritanie; depuis la nuit des temps. En effet, l'élevage pèse pour environ 10% du PIB en Mauritanie et constitue une source de vie pour environ 75% de la population. Les principales filières porteuses sont celles des viandes rouges et du lait dont la croissance moyenne annuelle est estimée par la FAO, à 2,1% pour la viande rouge, 2% pour la viande blanche et 1,4% pour le lait.

Malgré des conditions difficiles et une vulnérabilité notable des productions animales, l'élevage reste l'activité agricole la plus importante. Avec un cheptel d'environ 13 millions de têtes, la Mauritanie dispose d'un stock animal qui contribue pour 14 à 16% au Produit Intérieur Brut (PIB). Les dernières estimations du cheptel mauritanien font état de 1,3 million de camélins, 1,4 million de bovins, près de 12 millions de petits ruminants, 3.400.000 volailles locales (dont 2 millions en aviculture familiale), 250.000 asins et 63.000 équins.

Les besoins de la population mauritanienne en matière de viande, de volaille et de produits manufacturés en cuir, sont en hausse permanente. En 2019, la Mauritanie a importé 29 068 tonnes de viande et abats de volaille. Au même moment, elle importait pour près de 14.258.000 US \$ de produits manufacturés en cuir. (Étude socioéconomique pour le diagnostic des filières peaux, cuirs et aviculture dans les trois wilayas de Nouakchott, mai 2020).

La Mauritanie dispose d'un grand potentiel d'élevage qui reste néanmoins sous-exploité à cause de beaucoup de contraintes et difficultés. Le manque d'infrastructures, d'appui-conseil et de financements adaptés ainsi que le coût élevé des services productifs et intrants (électricité, eau, matières premières) freinent la collecte et la transformation (lait, viande).



Renaissance du secteur de l'élevage

Pour pallier à cette situation, les autorités ont engagé de vastes programmes. C'est dans cette optique que pour marquer le rôle central de l'économie rurale dans son programme de développement, le président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani a présidé la première foire de l'élevage en Mauritanie. Un événement considéré par les acteurs institutionnels et les agriculteurs comme l'élément déclencheur qui explique l'engouement constaté dans le développement du secteur pastoral en Mauritanie.

Il a été décidé depuis la première foire de l'élevage de Timbédra, de faire de l'événement un rendez-vous annuel. Cette expérience, outre la nouvelle orientation politique par rapport à l'économie rurale, permet un grand rassemblement des acteurs de l'élevage dans le cadre d'une vision commune (investisseurs nationaux, organisations représentant les éleveurs, partenaires techniques et financiers, experts en matière de santé et de production animale, entrepreneurs dans le domaine de la transformation des produits d'origine animale et responsables publics des départements de l'élevage, de l'économie de l'environnement et de l'hydraulique).

8 milliards UM pour soutenir l'élevage

Le Forum national sur l'élevage en Mauritanie, tenu du 31 mars au 02 avril 2021 à Timbédra, sous le haut patronage de Son Excellence, le Président de la République, a marqué le début de la renaissance du secteur de l'élevage.

Dans son discours, le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani avait annoncé des décisions importantes visant à promouvoir et à valoriser notre bétail, la création de deux établissements publics, l'un à caractère commercial et industriel et l'autre à caractère administratif, chargés d'œuvrer au développement de la filière, à sa modernisation et à l'amélioration de sa production.

Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Cheikh El Ghazouani a déclaré que le gouvernement allait allouer des ressources financières substantielles pour promouvoir le développement de l'élevage, de l'ordre de 8 milliards MRO (224 millions de dollars US) pour la première année. Il a également évoqué la création de deux établissements publics pour renforcer le cadre réglementaire et l'infrastructure du secteur afin d'exploiter cette richesse animale et ses dérivés.

Conscient des dangers auxquels le secteur de l'élevage est confronté en Mauritanie à cause des changements climatiques et de la dégradation du couvert végétal, le Président de la République, a donné ses orientations "visant à améliorer les procédés traditionnels de la pratique de l'élevage, appelant à la modernisation du secteur".

Cet intérêt accru accordé à l'économie rurale, en particulier l'élevage, s'est traduit par la création d'un département ministériel exclusivement chargé de ce secteur. "Cette noble volonté s'est concrétisée, estime-t-on, par la mise en place d'un département ministériel consacré à l'élevage qui a procédé à l'élaboration des textes législatifs nécessaires, à fixer le cadre institutionnel et à mettre en œuvre des plans tenant compte de la réalité du secteur et de ses perspectives de développement".

Dans le domaine de la mise à niveau du département, les procédures et les textes d'activation du Fonds de Promotion de l'Élevage sont achevés et l'Institution Mauritanienne des Produits Animales a été mise en place.

Quant à l'Office national de la Recherche, du Développement et du Système Pastoral Animal, il a entamé la mise en œuvre de ses nouvelles missions, avec le démarrage des travaux de creusement et de réhabilitation de 60 forages pastoraux.

"En ce qui concerne le financement des projets de développement animal, et en application de ce qui était indiqué dans le discours de Timbédra, des conventions de financement ont été signées avec le secteur privé mauritanien.

Après avoir annoncé le lancement du "Projet Eleveur" et dans le cadre des financements extérieurs destinés au secteur, en novembre dernier, six (6) milliards et 72 millions MRO ont été alloués à des projets de développement animal lors de la table ronde pour le développement de la wilaya du Hodh Chergui", indique-t-on.

Dans le domaine du système pastoral, le département de l'Élevage a réalisé 41 stations d'eau pastorales et 77 puits pastoraux. Des travaux sont également en cours pour mettre en œuvre un plan pastoral et établir des corridors pour faciliter l'accès du bétail aux pâturages dans certaines zones reculées.

"Conscients de l'importance de l'alimentation animale, des conditions climatiques et des fluctuations des pâturages, le département pour soutenir la culture du fourrage, 4 conventions ont été signées avec des particuliers pour cultiver 360 hectares, et planter de plus petites surfaces dans 28 sites, les travaux ont commencé dans certains sites et la production a effectivement commencé".

Dans le domaine de la santé animale, cette année, 68 équipes ont été formées pour vacciner 2,2 millions de bovins et 5 millions d'ovins contre les maladies épidémiques les plus dangereuses.

En outre, 150 hangars de vaccination ont été construits dont 133 sont achevés et des travaux sont en cours pour compléter 17 autres hangars, 25 points de santé ont été achevés et 21 autres points sanitaires ont été équipés à l'intérieur du pays.



"En ce qui concerne la production du lait, 25 petites unités de transformation du lait ont été réalisées dans différentes régions du pays, et des travaux sont actuellement en cours pour restructurer l'entreprise mauritanienne des produits laitiers à Néma, afin de la transformer en une entreprise industrielle d'un caractère purement commercial, d'adopter un système répondant aux conditions de rentabilité et de pérennité avec l'implication du secteur privé". Dans le même ordre d'idées, il a été convenu avec la société Arabe pour la Viande l'implantation d'une unité d'engraissement de bétail, fait-on remarquer au ministère, et la construction d'un abattoir industriel dans la moughataa de Wad Naga, qui offrira 150 opportunités d'emplois directs et 200 emplois indirects. Une campagne nationale de vaccination 2021-2022 qui avait été lancée le 29 octobre 2021 s'inscrit dans l'élan visant à protéger et à promouvoir l'économie pastorale. Placée sous le slogan « vacciner le cheptel, c'est préserver les moyens de subsistance durable », elle vise à réduire la prévalence et l'incidence de la peste des petits ruminants (PPR) et la Péripleumonie contagieuse bovine (PPCB).

L'objectif de la campagne vaccinale était de protéger 2,2 millions de têtes de bovins contre la PPCB et 5 millions de petits ruminants contre la PPR. A l'instar des campagnes précédentes, la présente campagne entre dans le cadre des engagements de la Mauritanie auprès des partenaires techniques et financiers à éradiquer la PPR à l'horizon 2030.

Foire de l'élevage : point de départ de politiques efficientes

M. Dy Zeine, à l'époque ministre du Développement rural, avant la scission du département en deux entités, le ministère de l'Agriculture et celui de l'Élevage, parlant du secteur de l'élevage, avait déclaré que « cette foire était le point de départ de politiques efficientes tendant à développer et valoriser l'un des piliers les plus importants de l'économie ».

Signalons que l'ouverture de la Foire de l'élevage à Timbédra a servi d'impulsion au secteur parce qu'elle a été aussitôt suivie par la mise en place d'un fonds spécial de soutien à l'élevage et d'institutions publiques, dont la mauritanienne pour les

produits d'élevage, qui travaillent désormais avec des partenaires privés.

De plus, a-t-il dit, il a été procédé à l'implantation d'un grand abattoir aux spécifications techniques modernes à Nouakchott et d'une usine de cuir, en plus du partenariat annoncé lundi dernier à Timbédra pour développer la production laitière.

Le ministère de l'Élevage prévoit la protection de nombreuses zones de pâturages, d'assurer les services de l'hydraulique pastorale dans les aires de pâturage et tout au long des corridors de grande transhumance et du fourrage, ainsi les services vétérinaires.

D'autres mesures seront prises, a-t-il noté, pour encourager les différentes parties prenantes à savoir le cadre national de concertation et de partenariat récemment entériné par le gouvernement ; cadre qui doit mettre en place un mécanisme d'échange et de dialogue entre les différents acteurs du secteur de l'élevage.

Consolider les acquis et faire avancer la filière

En mars 2022, le département s'est attelé à l'organisation des journées portes-ouvertes sur l'élevage en Mauritanie. Elles visent à consolider les acquis et à éclairer les étapes franchies pour faire avancer la filière et comportent un forum d'échanges sur la réalité du secteur et ses perspectives ainsi que les opportunités d'investissement dans celui-ci, avec la participation de nombreux responsables, experts, investisseurs et acteurs.

«L'élevage est considéré comme une soupape de sécurité pour nos concitoyens dont le train de vie repose généralement sur cette richesse, un moyen de lutte contre la précarité et de création d'emplois», a affirmé, le président de la Fédération nationale de l'Élevage. M. Moustapha Ould Abdallah qui s'exprimait lors d'une réunion tenue à Aïoun, en octobre dernier, par le ministère de l'Élevage avec les agriculteurs, des représentants d'associations professionnelles et pastorales et d'autres acteurs de l'élevage.

M. Moustapha Ould Abdallah a estimé que ce secteur renforce également et de manière significative, le produit intérieur brut et assure l'autosuffisance en viande rouge et en produits laitiers.



Par la suite, M. Abdallah a mis en exergue " la particularité par laquelle cette richesse se distingue par rapport aux autres potentialités de l'économie nationale en étant la propriété de tous les citoyens suivant leur répartition géographique et la génération de ses revenus".

Selon le président de la Fédération nationale de l'Élevage (FNE) : « le secteur bénéficie d'un intérêt sans précédent, sous la direction clairvoyante de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, qui a pris un certain nombre de décisions historiques, lors de la foire nationale de l'élevage, organisée dans la ville de Timbédra le 31 mars 2021, et au cours de laquelle, les hommes d'affaires mauritaniens ont exprimé leur volonté d'accompagner et de soutenir cette vision perspicace », a-t-il dit.

Il a assuré, à Aïoun que : "la fédération compte énormément sur la vision adoptée par le ministère dans la mise en œuvre d'un plan d'urgence visant à se solidariser des éleveurs en cette année marquée par un important déficit pluviométrique, à travers la fourniture en quantité et en qualité au niveau des différentes zones du pays, de l'aliment bétail et des produits vétérinaires ».

« Le souci de la fédération d'assurer une proximité des services des éleveurs au niveau de toutes les régions du pays, lui a permis aujourd'hui de disposer de 13 représentations et de 61 sections, ce qui l'habilite à être un partenaire efficace dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques à tous les niveaux », a-t-il terminé.

Défis et contraintes

Au niveau de l'accroissement des retombées du secteur de l'élevage, des actions ont permis des progrès aussi bien au niveau de l'amélioration de la santé animale, qu'à celui de la création d'infrastructures de production et de transformation.

La Mauritanie dispose d'un cheptel d'environ 20 millions de têtes pour une population d'environ 4 millions d'habitants. Toutefois, l'impact du secteur de l'élevage sur l'économie du pays reste en deçà de son potentiel. Pour beaucoup d'experts, avec un

cheptel aussi important, le pays pourrait facilement assurer son autosuffisance en lait et devenir même un exportateur de produits laitiers.

L'élevage est la principale activité du secteur rural en Mauritanie. Avec un cheptel de plus de 20 millions de têtes de bétail, pour une population d'à peine 4 millions d'âmes, l'élevage occupe une place centrale dans l'économie mauritanienne. Il contribue ainsi significativement à la création de richesse du pays avec 12% du Produit intérieur brut (PIB).

Reste que la pratique de l'élevage n'a pas beaucoup évolué en Mauritanie. L'élevage pratiqué est surtout de type extensif même si on assiste timidement, depuis quelques années, à d'autres formes d'élevage : l'élevage sédentaire et l'élevage périurbain.

Lors d'une rencontre avec des représentants des éleveurs et des organisations professionnelles opérant dans le domaine, des élus et des cadres de la wilaya du Hodh Echarghi, en octobre dernier, le ministre de l'Élevage, M. Mohamed Ould Abdallah Ould Ethmane, a appelé au "développement des moyens de la production animale et au dépassement des méthodes anciennes, car leur rentabilité est limitée, notant que l'investissement dans le produit animal permet de relever le défi de la concurrence au niveau régional". Il a également exhorté à "l'organisation des marchés de bétail, à s'intéresser aux aspects de la commercialisation, à la nécessité de suivre les consignes sanitaires et d'éviter les abattages sauvages, soulignant que le souci d'hygiène et de vigilance dans ce domaine génère une augmentation de la valeur des produits du secteur". Il a souligné que la "valeur économique actuelle de l'usine laitière de Néma atteint 16% de la valeur nominale du projet à sa création, en raison du coût élevé de son fonctionnement et des pertes continues depuis son démarrage".

Il a loué "l'expertise de la main-d'œuvre formée par l'usine et a indiqué que c'était en soi un succès important, assurant les travailleurs que leur situation va trouver une solution dans les plus brefs délais".

Accroissement de la productivité

Force est de constater qu'il importe à tous les acteurs économiques d'investir dans le secteur porteur et de contribuer activement à l'élévation de son niveau de productivité, d'autant plus que le gouvernement mauritanien lui a accordé des conditions préférentielles dans le code des investissements, en réduisant le plafond d'investissement en dessous duquel l'investisseur est soumis à des droits de douane et fiscaux avantages et incitations.

La nouvelle vision du développement de l'élevage est de promouvoir un élevage intensif, productif et compétitif, apte à contribuer significativement à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et à la croissance économique tout en préservant durablement les ressources naturelles. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour lequel, le gouvernement s'engage à mettre en œuvre, à l'horizon 2025, une Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR) à même d'apporter des solutions réalistes et innovantes aux problèmes identifiés comme étant les contraintes et faiblesses majeures du sous-secteur de l'élevage. Les principaux axes de cette stratégie et la vision du ministère tournent autour de la promotion de la ressource animale à l'horizon 2025 et à la valorisation du régime pastoral traditionnel et à l'intensification de la productivité et de la valeur ajoutée ainsi qu'à la réhabilitation des professions des acteurs du secteur et à l'exploitation de la recherche scientifique pour la mettre au service de la ressource animale.

La promotion et le développement des filières animales et la valorisation de l'élevage extensif constituent les principaux champs d'intervention de la nouvelle politique du secteur, qui doivent obligatoirement bénéficier de précieux appuis en matière de recherche, de mise en place d'infrastructures appropriées, de conseil rural et de financement, ainsi que d'accompagnement indispensable dans les domaines du commerce, de l'encadrement (formation professionnelle) et de la mise place d'un, climat juridique et institutionnel favorable.



L'ONAS

au service du citoyen

Créé par décret N° 2009-122 du 14 avril 2009, l'Office National de l'Assainissement (ONAS) exerce son activité sur toute l'étendue du territoire national et a pour objectifs :

La réalisation et la gestion des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales,

La réalisation et la gestion des stations d'épuration des eaux usées.

De manière plus détaillée, l'ONAS est chargé, dans le domaine de l'assainissement collectif et individuel en milieu urbain et périurbain, de la planification des interventions, de la mise en œuvre des projets dans le domaine de l'assainissement, de la maîtrise d'ouvrage déléguée, de la réalisation des prestations et des travaux, de la facturation et de l'encaissement des recettes liées à l'exploitation...etc.

A la veille de chaque saison hivernale, l'ONAS doit impérativement prendre toutes les dispositions nécessaires qui lui permettront de faire face aux catastrophes éventuelles causées par les eaux pluviales en vue d'assurer la quiétude des citoyens et la sauvegarde de leurs biens.

Durant les dernières années, l'ONAS a accumulé une expérience suffisamment

appréciable pour lui donner une idée de l'attitude à tenir face aux éventuelles catastrophes dues aux hivernages très pluvieux.

Dans le souci d'application des orientations de son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et conformément à l'action gouvernementale, l'ONAS ne ménage aucun effort afin d'être le plus près du citoyen

dans un cadre de vie relativement bien assaini.

Le plan de développement de l'ONAS pour l'année 2023 est :

Curage et maintenance du réseau des eaux pluviales ;

Exploitation et maintenance du Système de pompage à l'intérieur du pays et à Nouakchott ;

Extension du réseau des eaux pluviales de Nouakchott et certains réseaux à l'intérieur du pays ;

Extension du système de pompage de Nouakchott ;

Réhabilitation et maintenance de la station d'épuration du réseau des eaux usées de Nouakchott ;

Réhabilitation et maintenance du réseau des eaux usées de Nouakchott.

L'ONAS a hérité d'un réseau d'assainissement d'une longueur de 69 Km. Entre 2009 et 2022, il a réalisé près de 155 Km sur l'ensemble du territoire national, soit un accroissement d'un peu plus de 200 %.

A l'origine l'ONAS ne possédait que 02 citernes, aujourd'hui il en gère 52. Il vient d'avoir une assistance financière de la Banque Mondiale pour l'acquisition de 39 citernes et d'autres matériels.

Depuis 2020, l'ONAS procède chaque année à l'extension du réseau d'évacuation des eaux de pluie à raison de 10 km par an en moyenne.

L'Office National d'Assainissement adresse ses plus chaleureuses félicitations et bénédictions à Son Excellence le Président de la République Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani et au peuple Mauritanien à l'occasion de la 62^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale.

Pêche :

Rationalisation et rentabilisation de la ressource

Par : Sidi Moustapha Ould BELLALI

Le secteur de la pêche est un des piliers les plus importants de l'économie nationale : il contribue au maintien des grands équilibres macroéconomiques et à l'accélération de la croissance. Il génère aussi des apports importants en devises, en recettes au budget et renforce la production intérieure brute. Par les nombreuses activités génératrices de revenus qu'elle crée, la pêche emploie beaucoup et lutte efficacement contre la pauvreté. Au cours de ses trois dernières années les actions ont été notamment orientées vers : la construction en

cours d'une conserverie de pélagique à l'institut supérieur des sciences de la mer à Nouadhibou, de deux usines de conserves en phase finale, de 37 usines de congélation et une diminution des usines de farine de 13 unités en 2022... S'y ajoutent l'interdiction de pêcher depuis 2021, 4 espaces pélagiques (sardinelle ronde, chinchards, maquereau et mullet jaune), la transformation en farine et l'exclusivité de la pêche de la courtine aux flottilles nationales de pêche côtières en vue d'approvisionner le marché local ainsi que le renforcement du droit d'accès à la ressource pélagique et la conception d'un modèle de gestion prévisionnelle de la pêcherie du poulpe.



Dans la même lancée, l'achèvement des travaux de construction et de certification du port de N'Diogo et le démarrage des travaux de sa viabilisation. l'augmentation de la cadence de construction des bateaux par le chantier naval de Mauritanie (CNM) à raison de 10 navires par mois permettant de porter à 123 le nombre de navires déjà livrés depuis 2019 contre 66 en 2014 et 2018.

Au plan académique, il y a eu la formation de 200 acteurs des pêches continentales à Mahmouda et à Kankoussa (180 pêcheurs continentaux, 90 femmes transformatrices et 30 gestionnaires de coopératives), l'élaboration de la lettre de politique et de planification du secteur des pêches et de l'économie maritime (2022-2024), élargissant la stratégie des pêches maritimes (2022-2024) ; l'élaboration

du plan d'aménagement de la pêcherie de la courtine, (2022) et du plan d'aménagement des petits pélagiques.

La publication des rapports FIFI (fisherietransparence initiatives) ; la transparence dans le secteur des pêches pour l'année 2018 en 2020 et pour les années 2019 -2020 en 2021 et celui des rapports annuels des statistiques des pêches pour les années (2019, 2020, 2023).

Achèvement de la construction et de la certification du port de N'Diogo

Le renforcement du droit d'accès à la ressource pélagique et la conception d'un modèle de gestion prévisionnelle de la pêcherie du poulpe ; l'achèvement des travaux de construction et de certification du port de N'Diogo. Ensuite le démarrage des travaux de sa viabilisation ; l'augmentation de la

cadence de construction des bateaux par le chantier naval de Mauritanie (CNM) à raison de 10 navires par mois permettant de porter à 123 le nombre de navires déjà livrés depuis 2019 contre 66 en 2014 et 2018.

Au niveau de la pêche continentale : la formation de 200 acteurs des pêches continentales à Mahmouda et à Kankoussa (180 pêcheurs continentaux, 90 femmes transformatrices et 30 gestionnaires de coopératives) ; l'amélioration des conditions d'exercice d'activité de la pêche continentale à Mahmouda et Kankoussa par l'équipement des pêcheurs (distribution de 30 embarcations armées), des femmes transformatrices (caisses isothermes, claies de séchage, petits matériels et fonds de roulement) et des gestionnaires (distributions de deux tricycles isothermes à Mahmouda).



LE SECTEUR DES PÊCHES EN CHIFFRES EN 2021

- 1 La prise annuelle : environ un million de tonnes ;
- 2 Le revenu annuel en devises fortes : 900 millions de dollars américains ;
- 3 Les recettes budgétaires annuelles : 11 milliards de nouvelles ouguiyas ;
- 4 Emploi : environ 226 000 emplois dont quelque 66 000 emplois directs ;
- 5 Consommation nationale de poisson : limites de 12,6 kg/an/habitant pour l'année 2019 ;
- 6 La part de la pêche dans les secteurs primaires : 33% ;
- 7 La part de la pêche dans le produit intérieur brut : 7,9%.



Distribution de 34700 tonnes de poissons

Au plan social, l'augmentation du volume global de poissons distribué par la société Nationale de distribution de poisson (SNDP) qui a atteint 34700 tonnes de poissons (chinchards, maquereaux et sardinelle ronde), disponibles sur 386 points de vente, répartis sur toute l'étendue du territoire dans le cadre de l'opération subventionnée « Houtchaab » (prix symbolique de 5 MRU/kg) améliorant ainsi la couverture des besoins locaux en poisson.

Pour l'atténuation des effets de la pandémie du covid-19, le département a opéré une subvention à hauteur de 66%, des prix du poisson d'un volume de 10050 tonnes (courbines, teasergal, pompano, bonite) en faveur des ménages à revenus intermédiaires dans l'opération ASMAK (cout de la subvention : 140.000.000).

Il y a eu également une autre opération de distribution gratuite de 1.015 tonnes de poisson au profit des populations les plus démunies (pendant le Ramadan, soutien occasionnel, etc.) et le lancement des travaux de construction d'une plateforme de stockage de 1000 tonnes à Nouadhibou, et de trois autres plateformes à Akjoujt, Atar et Zouérate de 200 tonnes chacune. Ces structures permettront de porter la capacité de stockage de la SNDP avec l'acquisition de cinq camions de 40 T, et du parc urbain de cinq fourgonnettes frigorifiques de cinq tonnes chacune.

Le renforcement de la surveillance des activités de pêche, de la lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) de la supervision des débarquements, et du suivi de la qualité sanitaire des produits de la pêche ; la révision des accords de pêches avec l'Union européenne et la société Hong Dong ; le lancement de l'opération d'immatriculation du parc piroguier de la pêche artisanale, ainsi que l'organisation des aires de débarquements des produits le long du littoral.

Gestion durable des pêches maritimes et des écosystèmes marins

Pour une gestion durable de ce secteur, Il y a eu l'acquisition de deux drones et d'un ROV pour la prospection des fonds marins. Le matériel réceptionné est programmé à l'essai avant la fin de l'année 2022. Les travaux de construction du centre et des laboratoires de l'IMROP à Nouakchott ont été exécutés à 60%. Sans oublier l'évaluation et le suivi de la dynamique du poulpe / Avis sur la programmation des arrêts biologiques et les fermetures de pêche en 2022 ; l'organisation d'un symposium international sur les petits pélagiques en mai 2022 ; un Avis au sujet du projet de plan d'aménagement des petits pélagiques en réponse aux sollicitations de la Commission Mixte de l'accord de partenariat RIM-UE (mai à septembre 2022). Puis l'évaluation des stocks des petits pélagiques dans la zone de COPACE-Nord (septembre 2022) ainsi que celle du cadre du COPACE-Nord, des stocks démersaux dans la zone mauritanienne (Juin 2022) ; l'adaptation du modèle bioéconomique de la pêche des petits pélagiques de 2016 à l'espèce de la sardinelle (surexploitée) et la formations des économistes sur le modèle (septembre 2022) ; l'enquête de collecte des inputs économiques est actuellement en cours ; S'agissant du suivi de la biodiversité : une campagne avifaune-mégafaune février 2022 ; un Monitoring des échouages des mammifères et tortues

marines (février et juin) ; un échantillonnage DNA environnemental pour l'évaluation de la biodiversité de la baie du Lévrier juillet 2022 ; l'élaboration d'un protocole de suivi de la pollution des hydrocarbures et formation des équipes (janvier 2022) et la prise en compte des paramètres environnementaux dans le suivi de l'exploitation des petits pélagiques (Septembre 2022).





A bord du N/O Amrigue, les campagnes suivantes ont été menées : le suivi hydrologique et environnemental de la Baie de Lévrier (janvier 2022) et prospection de la brèche de Bellaat (août 2022) ; l'actualisation en cours des paramètres populationnels pour une dizaine d'espèces d'intérêt économique ; l'élaboration en cours du Plan d'actions quinquennal de recherche pour la période 2023 – 2027 et la préparation en cours du Groupe de Travail quadri annuel de l'IMROP sur l'évaluation des stocks. L'aménagement des pêcheries et la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers sont aussi programmés du 20 au 24 février 2023. S'y ajoute la mobilisation du financement pour la construction du siège de l'IMROP à Nouadhibou : Signature du Contrat d'Aide financière (août 2022).

Mesures de gestion et d'aménagement

Au plan accès à la ressource pour les petits pélagiques, il y a eu le renforcement du droit d'accès à la ressource pélagique (Décret N°2022-19 du 25 fév. 2022) ; la normalisation des engins de pêche - Rapport disponible et Généralisation du Journal Electronique de Pêche (JEP) pour la flotte hauturière et côtière. Ainsi que l'amélioration du système de suivi de la pêche artisanale et côtière (SSPAC) par la dématérialisation du système de collecte - introduction des tablettes pour saisie et transmission des données- et la généralisation des enquêtes le long du littoral, l'augmentation des fréquences des enquêtes et la mise en place d'une application informatique au niveau de toutes les usines pour le suivi et la traçabilité des captures. Quant à l'Audit du système de gestion des concessions, son Rapport est disponible.



Mise en œuvre du plan d'aménagement Poulpe

Dans ce domaine, on a opéré un éclatement de la concession céphalopodes en contingentement poulpe (72%) calamar (19%) et seiche (9%) - Circulaire fév. 2022 ; de même que la révision (en cours) du zonage pour le segment céphalopodier de la pêche artisanale et côtière. La différenciation (en cours) de la pêche artisanale céphalopodière en pêche artisanale avancée / pontée et pêche artisanale piroguière ; la réglementation de l'utilisation des engins passifs (nombre de pots par série (60 pots) et de séries (25 séries) par licence et nombre de nasses (300 nasses) par licence et la mise en œuvre du plan d'aménagement Courbine-). La mise en place en juin 2022, en accompagnement de la concession « petits pélagiques » : Concession benthopélagique, courbine, Mulet et Tassargal pour les sennes tournantes nationales et suivi, contrôle et surveillance des pêches.

Accès à la ressource pour les petits pélagiques

Pour réglementer l'accès au petit pélagique les actions suivantes ont été menées :

- Renforcement du droit d'accès à la ressource pélagique (Décret N°2022.19 du 25 fév. 2022) et Normalisation des engins de pêche - Rapport disponible
- Généralisation du Journal Electronique de Pêche (JEP) pour la flotte hauturière et côtière ;
- Amélioration du système de suivi de la pêche artisanale et côtière (SSPAC) : Dématérialisation du système de collecte - introduction des tablettes pour saisie et transmission des données-,
- Généralisation des enquêtes le long du littoral
- Augmentation des fréquences des enquêtes ;
- Mise en place d'une application informatique au niveau de toutes les usines pour le suivi et la traçabilité des captures.
- Audit du système de gestion des concessions - Rapport disponible
- Mise en œuvre du plan d'aménagement Poulpe : Aménagement des petits pélagiques - Projet de Plan d'aménagement validé (modalités d'adoption en cours, PromoPêche/GIZ) y compris : Proposition d'une segmentation des navires
- Zonage des petits pélagiques (PAP-PP),
- Construction d'un quai pour les navires de la surveillance (GCM) - Travaux exécutés à 30%
- Acquisition de drones - matériels réceptionnés et essais effectués
- Système électronique de suivi des captures (JEP, pêche hauturière et côtière) - Phase de généralisation sur l'ensemble de la flotte de pêche en cours
- Nombre d'opérations (jours de mer, sorties embarcations et heures de vol) : 1.696
- Nombre de contrôles (navires et embarcations) : 30.657
- Nombre d'arraisonnements (navires et embarcations) : 1276.M



Anniversaire de
l'Indépendance Nationale



HORIZONS Numéro spécial
Édité par l'Agence Mauritanienne d'Information



N° 29

67 Décembre
2022



BONNE FÊTE D'INDÉPENDANCE

MOOV MAURITEL PRÉSENTE SES MEILLEURS VOEUX DE PAIX
ET DE PROSPÉRITÉ À SON EXCELLENCE, MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE
LA REPUBLIQUE ET AU PEUPLE MAURITANIE

Félicitations



ème

Anniversaire de
l'Indépendance
Nationale



الوكالة الموريتانية للأخبار
Agence Mauritanienne d'information

A l'occasion du 62ème anniversaire de l'Indépendance Nationale, l'Agence Mauritanienne d'Information (AMI) adresse ses sincères félicitations et ses meilleurs vœux de santé et de bonheur au Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et à l'ensemble du peuple mauritanien.



CAISSE DES DEPOTS ET DE DEVELOPPEMENT- CDD

MISSIONS



La CDD, créée par la loi n°027-2011 du 17 mars 2011, est une institution à statut spécial destinée aux financements de l'économie.

Elle s'efforce de jouer un rôle important, en tant qu'acteur financier réalisant des investissements à court, moyen et long terme, à l'effet de contribuer au développement économique et social de la Mauritanie; et ceci à travers son portefeuille d'activités diversifiées : mobilisation de ressources, appui aux politiques publiques, financement d'infrastructures, de Petites et Moyennes Entreprises (PME) et de développement de la microfinance, le tout en cohérence avec les priorités du Gouvernement en matière de développement économique et social. Avec 130 employés répartis sur 15 agences dans toutes les régions du pays, la CDD est avant tout une institution au service de l'intérêt général.

RESSOURCES

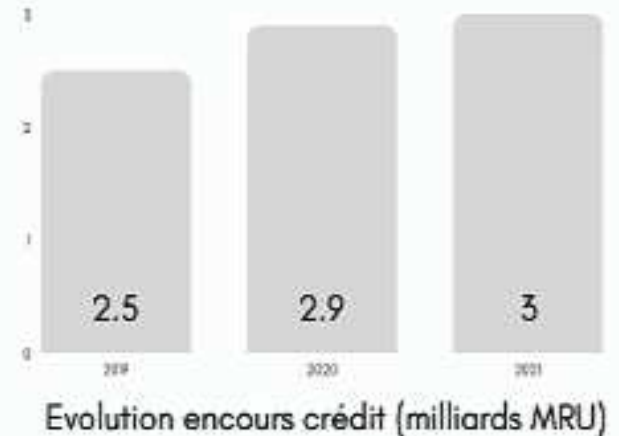
Les ressources de la CDD sont constituées essentiellement de dépôts réglementés, de capitaux propres, d'emprunts et de fonds destinés au financement de mandats de gestion, en sa qualité de gestionnaire pour compte de tiers.

5.6 milliards MRU en 2021

Domestiques

+de 100 millions de \$ depuis sa création

Extérieures



La CDD, bras financier de l'État à travers ses programmes phares, au service de l'intérêt général, et dans le respect des principes qui fondent son action.

Politiques Publiques- Actions prioritaires du Gouvernement

L'accompagnement des politiques publiques rentre dans le cadre des principales missions de la CDD. Cet axe s'est considérablement renforcé au cours des dernières années à travers, particulièrement; son positionnement en matière de gestion fiduciaire et de préfinancement de nombres de programmes d'intérêt public, en phase avec les priorités de l'action gouvernementale. C'est le cas notamment de programmes dans les domaines de l'amélioration de la productivité du secteur de l'agriculture, de l'élevage, de la régulation du marché, du développement la pêche ou de la santé.

Secteur Agricole
3 milliards MRU

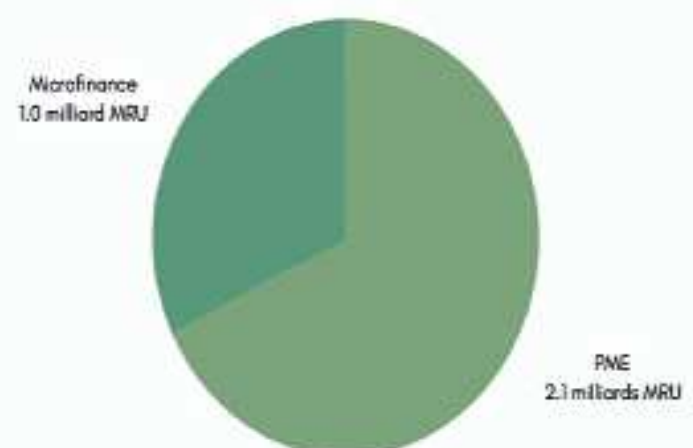
Elevage
1.4 milliard MRU

Régulation du Marché
2.7 milliards MRU

Autres Secteurs
0.7 milliard MRU

Secteur Privé

Les financements accordés dans le cadre de la promotion du secteur privé ont touché divers secteurs d'activités de l'économie nationale. Ces financements vont de la microfinance aux projets structurants en passant par des projets de transformation industrielle de petites, moyennes et grandes tailles dans les secteurs productifs de l'économie.



PERSPECTIVES

En application de la mission qui lui est confiée, la CDD s'emploiera à renforcer sa vocation d'investisseur au service de l'intérêt général, suivant les principes de durabilité et dans le respect des règles qui fondent et encadrent le modèle « Caisse de Dépôts ». A ce titre, elle entend :

- Consolider ses réalisations dans les différents secteurs de l'économie et amplifier les actions déployées sur le terrain ;
- Poursuivre et diversifier la mobilisation de ressources tant domestiques qu'extérieures avec recours au financement de long terme ;
- Consolider sa contribution à la conduite des politiques publiques dans un cadre contractuel avec les Pouvoirs publics suivant les priorités définies par le Gouvernement ;
- Renforcer son action de développement et de financement du secteur privé.



NISSAN - PATROL **V6** / **V8**



Le moteur Ecotorq au cœur de la série Construction de Ford Trucks vous impressionnera lui aussi par son équilibre naturel entre performances et économie.



AVENUE BOURGUIBA 1958 NOUAKCHOTT MAURETANIA
Tel. +222 45 25 64 76 - 33 00 43 44 - hbi@hbi-mr.com

HBI
CONCESSIONNAIRE
D'AUTOMOBILE